

UFR Histoire, Arts et Archéologie Département Histoire

Leila Marsan

L'orientalisme persan en France : échanges diplomatiques et commerciaux, représentations littéraires et influences culturelles (1636-1721)



L'audience donnée par Louis XIV à l'ambassadeur de Perse à Versailles

Le 19 février 1715. Estampe. Collection Hennin.

Paris. Éditions Langlois.

BnF, département des Estampes et de la Photographie, RESERVE QB-201 (170)-FT 4

© Bibliothèque nationale de France

Mémoire de master 1 « Histoire et civilisations modernes et contemporaines »

Mention: Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours: Histoire moderne et contemporaine – sciences humaines et sociales

Sous la direction de Mathieu Grenet

Année universitaire 2023-2024

"I write to discover what I think."

— Daniel J. Boorstin

Remerciements

J'aimerais commencer l'écriture de ce mémoire par des remerciements, que j'adresse aux personnes qui m'ont aidé dans ce projet au cours de cette année universitaire 2023-2024.

Tout d'abord, je remercie grandement mon directeur de mémoire, Mathieu Grenet, qui a guidé mon projet, m'apportant ses conseils et son expertise scientifique pour mener à bien ce mémoire. Il m'a appris un des plus grands principes d'un historien – défendre son travail – ce que je veux mener à bien par l'écriture de ce projet qui me tient à cœur. Je suis très reconnaissante d'avoir un directeur aussi impliqué dans les recherches et avancements, du début jusqu'à la fin.

J'adresse également mes remerciements à mes anciens professeurs de l'UGA : Gilles Bertrand, qui m'a apporté une aide précieuse pour l'élaboration de mon projet de futur mémoire et Sylvain Venayre, qui a dirigé mon mini-mémoire de licence 3 et m'a aidé à faire mes premiers pas dans le monde de la recherche.

Enfin, je dédie ce mémoire à ma famille et mes amis proches, qui m'ont guidé dans cette aventure et m'ont soutenu sans faille, pour permettre la réussite de ce projet.

Sommaire

Introduction

Historiographie du sujet

Chapitre I : L'intérêt et la curiosité de la France pour la Perse : le voyage comme vecteur de contact

- 1. Sources de l'étude
- 2. Les missions politiques, commerciales et religieuses en Perse
- 3. Les voyageurs et la création d'un imaginaire sur la Perse
- 4. Les représentations de la politique persane dans les récits de voyage

Chapitre II : Les échanges franco-persans : intérêts commerciaux avec la Perse et influences persanes en France

- 1. Sources de l'étude
- 2. L'introduction des produits orientaux par le commerce méditerranéen
- 3. Apparition et développement d'une mode persane dans la société française

Chapitre III : Les enjeux de la diplomatie franco-persane à la lumière de l'ambassade de 1715

- 1. Sources de l'étude
- 2. Déroulement et enjeux de l'ambassade de 1715 à Versailles
- 3. Une impression ambigüe laissée par l'ambassadeur persan
- 4. La connaissance de la Perse au service de la diplomatie française
- 5. Les échos littéraires de l'ambassade

-	4			1		
•	٠,	n	n	C	lusion	ì

Bibliographie

Corpus de sources

Annexes

Table des matières

Introduction

Je commençai le second [voyage] en 1671, & ne l'achevai qu'en 1677. La forte envie que j'avois de bien connoître la Perse, & d'en donner des Relations exactes & fideles, me fit emploier tout ce temps à étudier, le plus assidûment qu'il me fut possible, la langue du Païs; à connoître avec exactitude les Moeurs & les Coutumes de ses peuples; à fréquenter & suivre régulierement la Cour; à y converser avec les Grands, & avec les Sçavans; & enfin à y examiner soigneusement tout ce qui pouvoit meriter la curiosité de nôtre Europe, par rapport à un grand & vaste Païs que nous pouvons appeler un autre Monde, soit par la distance des Lieux, soit par la diversité des Moeurs & des Manieres. En un mot, je pris tant de soin & tant de peine à m'instruire de ce qui regarde la Perse, que je puis dire sans exageration, que je connois, par exemple, Ispahan, mieux que Londres, quoique j'y sois établi depuis plus de vingt-six ans; que je parle le Persan avec autant de facilité que l'Anglois, & presque aussi aisément que le François; que j'ai vû presque tout ce grand Empire, l'aiant entierement traversé dans sa longueur & dans sa largeur; & aiant parcouru ses Mers Caspienne & Oceane d'un bout à l'autre, & ses Frontieres en Armenie, en Iberie, en Medie, en Arabie, & vers le fleuve Indus; & qu'à l'égard du peu d'endroits où je n'ai point été moi-même, je m'en suis tellement informé, que je croirois, par maniere de dire, m'y reconnoitre, si j'y étois soudainement transporté l

Jean Chardin exprime avec ces propos une affinité avec la Perse : elle se manifeste par une curiosité qui le pousse à mener des recherches au cours de son voyage. Dans la préface de son oeuvre il s'engage à fournir aux lecteurs un récit détaillé de ses études, enrichies par une lecture approfondie des ouvrages existants sur la Perse. Chardin dispose d'une connaissance précise de la géographie, la langue et la culture persanes comme résultat de ses lectures et observations. Cet enthousiasme pour la découverte de la Perse témoigne d'un intérêt croissant des Européens pour l'Orient au cours du XVII^e siècle.

Cet exemple nous permet de comprendre d'une manière l'orientalisme. Cependant, c'est un concept complexe qui se décline sous plusieurs angles : académique, culturel, artistique et politique. Une première approche définit l'orientalisme comme « discipline scientifique² » au moment de son apparition au XVII^e siècle. Elle désigne l'étude des sociétés orientales par l'apprentissage des langues, cultures et religions de l'Orient. Les érudits qui se

¹ Jean Chardin, Voyages de Monsieur le chevalier Chardin en Perse, et autres lieux de l'Orient, t. 1, Amsterdam, Jean-Louis de Lorme, 1711, préface, n. p.

² Henry Laurens, « L'orientalisme français : un parcours historique » in Youssef Courbage et Manfred Kropp (dir.), Penser l'Orient. Traditions et actualités des orientalismes français et allemand, Beyrouth, Orient Institut, 2004, pp. 103-128, p. 103.

spécialisent dans ce domaine sont appelés orientalistes³. La discipline se développe dans le contexte des contacts commerciaux et diplomatiques entre l'Europe et les régions orientales au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. Dans cette perspective l'Orient est défini de deux manières. D'une part, il est délimité par une zone géographique au-delà du bassin méditerranéen et qui comprend les territoires du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et de l'Asie orientale. D'autre part l'Orient est perçu comme un espace culturel inconnu au moment des premières explorations⁴. À partir du XVII^e siècle, l'orientalisme se distingue par « l'idée d'une recherche pure servant au prestige de l'État⁵ ». Les savants travaillent sous la protection royale et enrichissent les bibliothèques en rapportant des artefacts et des manuscrits orientaux. Leur objectif est de transmettre les connaissances relatives à l'Orient par la production d'ouvrages scientifiques et de récits de voyage. Influencée par les études scientifiques, cette production entraîne le développement d'un imaginaire collectif dans les sociétés européennes.

La mention d'imaginaire introduit une deuxième approche du concept. L'orientalisme se définit aussi par les représentations de l'Orient dans l'art et la littérature occidentales. Celles-ci comprennent un ensemble d'images et de thèmes qui popularisent l'Orient comme symbole « d'altérité et d'exotisme⁶ ». Cet ensemble participe au développement d'un goût oriental au cœur des sociétés et cultures occidentales. Les écrits documentaires et les récits fictionnels se multiplient : ils répondent aux demandes d'un lectorat à la recherche de « res orientales⁷ ». La perception occidentale d'un Orient lointain et mystérieux contribue à créer des stéréotypes. Se substituant à une connaissance savante, ces derniers construisent une vision générale sur les civilisations orientales. L'Orient est vu à travers un prisme culturel : les représentations participent à le considérer comme objet de fascination et de rejet.

À la fois discipline scientifique et représentation d'un espace réel et fantasmé, l'orientalisme favorise la création d'un discours sur les civilisations orientales. En miroir, il entraîne également la justification d'une « "exceptionnalité" européenne⁸ » au XVIII^e siècle. Ce discours nous permet de mesurer l'impact politique et culturel de l'orientalisme au fil de

³ Voir sur ce sujet : François Pouillon (éd.), *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris, IISMM, éditions Karthala [nouvelle édition revue et augmentée], 2012.

⁴ Myrtille Méricam-Bourdet, « Pourquoi s'intéresser à l'Orient musulman sous la Régence » in *Cahiers Saint-Simon*, n° 45, 2017, pp. 5-16, p. 5.

⁵ Laurens, art. cit., p. 104.

⁶ Irini Apostolou, « L'apparence extérieure de l'Oriental et son rôle dans la formation de l'image de l'autre par les voyageurs français du XVIII° siècle » in *Cahiers de la Méditerranée*, n° 66, 2003, pp. 1-14, p. 5.

⁷ Dominique Carnoy, *Représentations de l'Islam dans la France du XVII^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 46.

⁸ Laurens, art. cit., p. 109.

son évolution. Une dernière approche apporte une critique sur la manière dont l'Orient est représenté dans la pensée occidentale. Edward Saïd étudie la construction intellectuelle déterminant les facteurs de « la supériorité occidentale et [de] l'infériorité orientale⁹ ». Cette construction s'établit par une distinction structurelle entre un Occident dominateur et un Orient perçu comme archaïque. L'orientalisme est pensé comme « une espèce de projection de l'Occident sur l'Orient et [une] volonté de le gouverner¹⁰ ». Cette pensée s'inscrit dans le contexte des politiques coloniales entreprises aux XIX° et XX° siècles au Moyen-Orient et en Afrique du Nord¹¹. Ces politiques revendiquent une mission civilisatrice de l'Occident à l'intention de populations considérées comme arriérées. L'orientalisme contribuerait ainsi à fausser l'image de l'Orient en ignorant ses richesses culturelles. Les propos de Saïd mettent en cause la validité de cette construction intellectuelle, en tant qu'elle justifie le discours sur la supposée infériorité orientale.

L'orientalisme soulève des questions sur la manière dont l'Europe perçoit et interagit avec les civilisations orientales. Au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, l'orientalisme persan s'inscrit dans cette définition plus large de l'orientalisme. Il prend place dans une période où la Perse suscite l'intérêt de la France et entraîne la circulation des hommes, des produits et des idées. La Perse fait l'objet d'une étude approfondie des marchands¹² qui recueillent des informations sur la société persane. Les explorations permettent aux voyageurs de rapporter des manuscrits et œuvres littéraires qui sont traduits par la suite. Les voyageurs dressent un portrait ambigu d'une Perse « repoussante ou séductrice, barbare ou raffinée, violente ou indolente¹³ ». À l'image de l'Orient, la Perse est ainsi liée aux « représentations passées, proches ou lointaines¹⁴ » liées à son histoire et sa culture.

Si l'orientalisme persan se conforme à cette définition générale, il se distingue par des spécificités, du moins dans sa version française. Tout d'abord, il nous permet de relire les critiques abordées par Edward Saïd à la lumière du contexte historique autour des XVII^e et XVIII^e siècles. Au cours du règne de Louis XIV, les recherches sur la société persane obéissent aux besoins de la politique étrangère. Elles contribuent à ériger la France comme

⁹ Edward W. Saïd, L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident, trad. Catherine Malamoud, Seuil, 2004, p. 57.

¹⁰ *Idem*, p. 114.

¹¹ *Idem*, p. 119.

¹² Parmi les voyageurs français s'étant rendus et ayant séjourné en Perse on peut citer Chardin (deux voyages entre 1665 et 1677), Jean-Baptiste Tavernier (six voyages entre 1636 et 1668) et Jean de Thévenot (un voyage entre 1663 et 1667).

¹³ Frédéric Jacquin, Le voyage en Perse au XVIIe siècle, Paris, Belin, 2010, p. 13.

¹⁴ Méricam-Bourdet, art. cit., p. 5.

puissance européenne de premier plan. Les expéditions scientifiques, les collections d'artefacts et les accords commerciaux constituent « les outils d'un impérialisme précoce¹⁵ ». Cependant, à la suite de ces expéditions la Perse n'est pas perçue comme inférieure ; elle constitue au contraire « le modèle d'une civilisation¹⁶ » avec laquelle la France peut se comparer. On observe le développement d'échanges culturels qui se manifestent par une intégration d'éléments persans dans la société française. Ces éléments déterminent l'impact de l'influence persane en France. Ils contribuent à enrichir la pensée des Lumières en France, tandis que la Perse se nourrit elle-même de cette pensée¹⁷. Enfin, l'orientalisme persan se distingue sur un dernier point : il permet une réflexion critique sur la France du XVIII^e siècle. La Perse est utilisée comme point de comparaison avec la société, la religion et la politique françaises à la fin du règne de Louis XIV. Cette comparaison est exploitée par l'usage du « miroir persan¹⁸ » : ce dernier nous montre comment se forment les similitudes entre la France et la Perse.

Au vu des dernières remarques, il me paraît pertinent de centrer le sujet de l'orientalisme persan sur une période chronologique qui s'étend de 1636 à 1721. 1636 correspond à la première des six expéditions de Jean-Baptiste Tavernier, à partir desquelles il publiera ses *Six voyages*¹⁹. Le choix de clore l'étude en 1721 se justifie par la publication des *Lettres persanes* par Montesquieu, une œuvre inspirée de l'ambassade persane à Versailles en 1715²⁰. Le choix d'appliquer cette chronologie ne signifie pas pour autant que l'orientalisme débute en 1636 et se termine en 1721 : ces dates constituent des indicateurs temporels et permettent de se pencher sur une période précise.

Les relations entre la France et la Perse au cours de la période étudiée nous permettent d'expliquer le développement de l'orientalisme persan par le biais des échanges commerciaux

¹⁵ Ina Baghdiantz-McCabe, *Orientalism in Early Modern France: Eurasian Trade, Exotism, and the Ancient Régime*, New York, Berg, 2008, p. 102.

¹⁶ Jeanne Chaybany, Les voyages en Perse et la pensée française au XVIII^e siècle, Téhéran, Imprimerie du Ministère de l'infomation, 1971, p. 356.

¹⁷ *Idem*, p. 361.

¹⁸ Susan Mokhberi, *The Persian Mirror: Reflexions of the Safavid Empire in Early Modern France*, Londres, Oxford University Press, 2019, p. 5.

¹⁹ Référence complète: Tavernier, Les Six Voyages de Jean-Baptiste Tavernier, écuyer baron d'Aubonne, qu'il a fait en Turquie, en Perse, et aux Indes, pendant l'absence de quarante ans, & par toutes les routes que l'on peut tenir: accompagnez d'observations particulieres sur la qualité, la religion, le gouvernement, les coutumes & le commerce de chaque païs; avec les figures, le poids, & la valeur de monnoyes qui y ont court, Paris, Gervais Clouzier et Claude Barbin, 1676.

²⁰ Mokhberi, op. cit., p. 146.

et diplomatiques, des représentations littéraires et des influences culturelles. La Perse est un empire dirigé par la dynastie safavide depuis le XVI° siècle : elle est entourée par l'Empire ottoman et l'Empire moghol, considérés comme des « géants régionaux²¹ ». Durant son règne, de 1587 à 1629, le shah Abbas I° cherche à assurer l'unité territoriale de l'Empire pour s'imposer face à ses voisins. En adoptant le chiisme comme religion officielle, la Perse se dresse en tant que rivale de l'Empire ottoman sunnite. Pour « faire de l'État safavide une puissance de premier plan²² », Abbas I° se tourne alors vers les puissances européennes pour établir des alliances contre l'Empire ottoman. La politique d'ouverture du shah se caractérise par l'envoi d'ambassades en Europe au début du XVII° siècle²³. Sous Louis XIII, la France a ainsi un rôle prééminent dans la stratégie politique persane, au point que le parti dévot envisage une alliance avec la Perse, considérée comme une « alliée de la chrétienté²⁴ ». Dès 1628, des ordres religieux sont envoyés afin d'établir un contact avec les populations chrétiennes présentes en Perse : les missionnaires profitent alors d'un climat de tolérance religieuse qui favorise l'établissement de couvents à Ispahan, capitale de l'Empire²⁵. Ces ordres renforcent l'influence française en Perse, notamment à la cour du shah.

Les relations entre la France et la Perse sont motivées dans un premier temps par des stratégies politiques et des intérêts religieux réciproques. À cela s'ajoutent les besoins du commerce qui, côté français, encouragent le développement des voyages en Perse. Situé sur la route des Indes, l'Empire perse est traversé par les négociants comme Jean Chardin ou Jean-Baptiste Tavernier. Agissant en tant que joailliers, ils font du commerce de matières précieuses qui sont revendues à leur retour en France. Lors de son premier voyage en 1665, Chardin se rapproche du shah Abbas II (r. 1642-1666) qui le nomme « marchand royal ²⁶ ». Les voyages sont motivés par des initiatives privées, mais proviennent aussi d'interventions publiques soutenues par l'État français. Les échanges commerciaux se caractérisent ainsi par les investissements de l'État en Perse. Fondée en 1664 par Jean-Baptiste Colbert, la Compagnie des Indes Orientales entend concurrencer les puissances hollandaise et anglaise sur le marché des produits de luxe orientaux, et notamment persans ²⁷. La soie se retrouve au

²¹ Aurélie Chabrier-Salesse, « Les Européens à la cour de shah 'Abbas I^{er} : stratégies et enjeux de l'implantation européenne pour la monarchie safavide » in *Dix-septième siècle*, n° 278, 2018, pp. 9-24, p. 22.

²² Idem, p. 10.

²³ Idem, p. 15.

²⁴ Mokhberi, op. cit., p. 10.

²⁵ Chaybany, *op. cit.*, p. 21-22 : l'historienne évoque les principaux couvents catholiques d'Ispahan qui appartiennent aux ordres capucins, carmélites et augustins au XVII^e siècle.

²⁶ Mokhberi, op. cit., p. 17.

²⁷ Idem, p. 16.

cœur de cette concurrence : réputée pour sa qualité, elle fait l'objet d'une politique commerciale du shah dès le début du XVII^e siècle. Cette politique permet au shah d'ouvrir des comptoirs commerciaux en Perse, le plus connu étant Bandar Abbas. Présents à Ispahan et bénéficiant d'un « statut privilégié pour développer leurs activités commerciales²⁸ », les Arméniens permettent à la monarchie safavide d'étendre son influence sur les marchés européens. Ce sont dans les ports français que les échanges commerciaux prennent place avec l'activité des négociants arméniens. Présents depuis l'édit d'affranchissement du port de Marseille en 1669, les Arméniens proviennent d'une branche des marchands qualifiés issus d'une « politique d'immigration choisie²⁹ ». Ils soutiennent la politique mercantiliste de Colbert en approvisionnant les industries françaises en produits persans. L'intégration de la communauté arménienne est un facteur de « confrontation à l'altérité culturelle³⁰ ». Celle-ci marque l'origine d'influences mutuelles entre les marchands marseillais et les Arméniens le temps de leur établissement³¹. Marseille adopte alors une mode orientale qui se diffuse dans le reste du territoire français.

Les besoins du commerce conduisent en même temps à des échanges diplomatiques, qui appuient le commerce par l'établissement de traités. Deux exemples illustrent l'émergence de cette diplomatie franco-persane. Le premier, en 1706, est une délégation menée par Jean-Baptiste Fabre pour « négocier des droits commerciaux et obtenir une protection spécifique pour les missionnaires français³² » basés en Perse. L'ambassade a pour but d'établir une alliance politique contre l'Empire ottoman, ennemi de la Perse. Pierre-Victor Michel reprend la mission en 1708 et poursuit les objectifs de son prédécesseur. La signature du premier traité d'alliance et de commerce marque une « entente diplomatique et politique entre un État européen et un autre État étranger³³ ». Par cette mission, la France étend son influence au-delà de l'Europe. Le deuxième exemple est l'envoi d'une ambassade dirigée par Mohammed Reza Beg en 1715. Elle représente un événement important pour consolider les relations diplomatiques entre la France et la Perse. L'objectif est de signer un traité politique en vue de reconquérir le territoire perdu de Mascate. Ce traité stipule qu'en échange d'une alliance militaire, la France obtiendra des privilèges commerciaux et une protection pour les

²⁸ Chabrier-Salesse, art. cit., p. 21.

²⁹ Olivier Raveux, « Entre réseau communautaire international et intégration locale : la colonie marseillaise des marchands arméniens de la Nouvelle Djoulfa (Ispahan), 1669-1715 » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 59-1, 2012, pp. 83-102, p. 88.

³⁰ Idem, p. 94.

³¹ Idem, p. 85.

³² Mokhberi, op. cit., p. 44.

³³ Idem, p. 45.

missionnaires³⁴. Signé le 13 août 1715, il prévoit également l'instauration d'un consulat de Perse à Marseille³⁵. Reconnue pour son rôle dans les échanges commerciaux, la cité phocéenne accueille les membres de la délégation persane suite aux négociations liées à l'ambassade.

Ce sont les intérêts politiques, religieux, commerciaux et diplomatiques qui forment la base des relations franco-persanes au cours des XVIIe et XVIIIe siècles. Les relations entre la France et la Perse se caractérisent aussi par des intérêts culturels, qui se manifestent par une volonté de mener des recherches scientifiques en Perse. Sous Louis XIV et Colbert, ces recherches sont entreprises par « des missionnaires, des voyageurs et des collectionneurs zélés³⁶ ». François Pétis de la Croix est envoyé par Colbert en 1670 pour apprendre les langues et cultures orientales³⁷. Il effectue une partie de son trajet en Perse pour récolter des manuscrits persans afin d'enrichir les collections de la Bibliothèque royale. Pour faciliter la traduction des œuvres littéraires, des dictionnaires de langue persane sont élaborés à partir de 1639³⁸. La publication de ces œuvres développe la recherche d'un goût oriental chez le lectorat français ; elle permet de mesurer l'impact culturel de l'orientalisme persan dans la société française. Dans cette perspective, la traduction de Gulistan ou L'empire des roses par André du Ryer (1634) révèle « l'image d'une Perse civilisée³⁹ ». Ces représentations créent des imaginaires sur et autour de la société persane. Elles reflètent également des similitudes avec la société française sous Louis XIV. Comme l'explique Jeanne Chaybany, la culture persane présente un degré de raffinement comparable à celle de la société française du XVIII^e siècle⁴⁰.

Le rapport de comparaison joue un rôle important dans l'émergence des influences culturelles entre la France et la Perse. Il est visible dans les récits de voyage des marchands qui sillonnent la Perse depuis le début du XVII^e siècle. Par exemple, Jean Chardin établit des analogies entre la nature du pouvoir persan et celle du pouvoir français⁴¹. Les renseignements des voyageurs nous permettent de comprendre comment s'opère la circulation des idées depuis la Perse jusqu'en France. Les descriptions du pouvoir safavide permettent à

³⁴ *Idem*, p. 77.

³⁵ Guillaume Aral, « Hagopdjan de Deritchan, consul de Perse à Marseille (1715-1728) » in *Revue du monde arménien moderne et contemporain*, t. 6, 2001, pp. 29-36, p. 29.

³⁶ Baghdiantz-McCabe, op. cit., p. 102.

³⁷ Mokhberi, op. cit., p. 32.

³⁸ *Idem*, p. 27. L'historienne cite comme référence pour les dictionnaires de langue persane : Louis de Dieu, *Rudimenta linguæ persicæ*, Leyde, Ex Officina Elseviriane, 1639 ; Edmund Castell, *Lexicon heptaglotton*, Londres, éditeur Thomas Roycroft, 2 vol., 1669.

³⁹ Ibid.

⁴⁰ Chaybany, op. cit., p. 198.

⁴¹ Idem, p. 74.

Montesquieu de réutiliser le concept de « despotisme oriental⁴² » pour qualifier le pouvoir royal en France. Dans les *Lettres persanes*, il utilise des personnages persans fictifs pour offrir une satire de la société française sous l'Ancien Régime. Cette satire est rendue possible grâce à la « documentation solide et complète⁴³ » dont dispose Montesquieu sur la Perse. L'influence culturelle est prédominante dans l'art et la littérature ; elle nous permet de mesurer comment l'empreinte persane s'ancre en France.

Dans ce mémoire, nous nous attacherons à retracer l'évolution des relations francopersanes entre 1636 et 1721, en étudiant les conséquences de cette évolution sur la
construction et la perception de l'image de la Perse dans la société et la culture françaises.
Pour y parvenir, nous nous pencherons sur l'intérêt manifesté par les Français pour la Perse,
en nous focalisant notamment sur le rôle des voyageurs comme vecteurs de contact. L'étude
se concentrera ensuite sur les intérêts commerciaux français en Perse, et sur la manière dont
les échanges commerciaux alimentent une influence persane en France, qui se traduit par le
développement d'un goût oriental dans la société française. Dans un dernier temps, nous
aborderons les enjeux de la diplomatie franco-persane, notamment à travers l'étude de
l'ambassade persane envoyée en France en 1715, dont on analysera l'impact sur les relations
entre la France et la Perse, ainsi que sur les œuvres littéraires inspirées de l'ambassade.

⁴² Mokhberi, op. cit., p. 112.

⁴³ Chaybany, op. cit., p. 203.

Historiographie du sujet

Que sait-on sur l'orientalisme persan et les relations entre la France et la Perse ? Comment ces sujets ont-ils été appréhendés par les auteurs et quels types de sources ont été analysées ? Les travaux existants peuvent se décliner sous plusieurs formes : ouvrages, articles, conférences, mémoires et thèses universitaires. L'étude des travaux sur l'orientalisme persan est à la fois chronologique et thématique. Elle concerne tout d'abord l'histoire de l'Orient et des voyages en Perse. Se situant au croisement de plusieurs champs historiographiques, elle bénéficie des apports de la recherche internationale, notamment anglophone. Enfin, on se penchera sur le besoin de combler un « vide historiographique⁴⁴ » dans les recherches récentes menées sur la Perse.

Histoire sur l'étude de l'Orient et de la Perse

Tentatives de comprendre et définir l'Orient

À la suite de mes lectures, un constat s'impose : l'Orient est un concept qui ne peut être défini d'une seule manière, ce que rappelle David Vinson⁴⁵. Théorisé de différentes façons à partir du XVII^e siècle, l'Orient se caractérise tout d'abord par un espace musulman comprenant les territoires dominés par l'Empire ottoman et la Perse. Les recherches scientifiques menées sur l'Orient découlent d'un « ensemble de représentations collectives créé et véhiculé par la pensée occidentale⁴⁶ ». L'Orient s'oppose ainsi à l'Occident dans la pensée française du XIX^e siècle, s'inscrivant dans une double dimension de réalité et d'imaginaire.

⁴⁴ Olivier Raveux, « Entre réseau communautaire international et intégration locale : la colonie marseillaise des marchands arméniens de la Nouvelle Djoulfa (Ispahan), 1669-1715 » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 59-1, 2012, pp. 83-102, p. 84.

⁴⁵ David Vinson, « L'orient rêvé et l'orient réel au XIX^e siècle. L'univers perse et ottoman à travers les récits des voyageurs français » in *Revue d'histoire littéraire de France*, vol. 104, 2004, pp. 71-91.

⁴⁶ Idem, p. 74.

Pour comprendre comment l'Orient se théorise comme concept, nous devons prendre du recul sur l'étude de l'orientalisme persan au cours de la période définie, et se pencher sur le XIX° siècle où se construit la vision d'un Orient dit romantique. Le voyage en Orient transcende la production de connaissances caractéristique du XVII° siècle ; il s'inscrit dans une expérience d'enrichissement culturel. C'est dans cette optique que Chateaubriand⁴⁷ entreprend des expéditions dans l'Empire ottoman à partir de 1806, se définissant comme historien et mémorialiste dans son ouvrage *Itinéraire de Paris à Jérusalem*⁴⁸. Suite aux écrits de Chateaubriand, les œuvres littéraires de Victor Hugo⁴⁹ et Gustave Flaubert⁵⁰ participent à la transmission d'un imaginaire oriental, tout comme la presse avec *La Revue des deux mondes*, fondée en 1829. La conceptualisation de l'Orient s'inspire des écrits relatifs au XVIII° siècle : Montesquieu⁵¹ théorise l'Orient comme un espace partagé entre une partie ottomane et une partie persane, qui elle seule serait capable de s'ouvrir au progrès encouragé par l'Occident⁵². Au cours du XIX° siècle, les imaginaires liés à l'Orient renvoient dos à dos les représentations négatives et positives sur l'Empire ottoman et la Perse.

Qu'en est-il des travaux menés au XX° siècle ? Au tout début du siècle, Pierre Martino⁵³ propose une synthèse sur la connaissance orientale aux XVII° et XVIII° siècles, qui s'appuie sur des sources provenant de récits de voyage et d'œuvres fictionnelles sur l'Empire ottoman et la Perse. L'auteur souligne l'importance de la « tradition littéraire moderne⁵⁴ » pour comprendre la portée des représentations qui existent sur l'Orient. Les imaginaires participent à la construction d'un « Orient-type, factice et incomplet⁵⁵ » qui évolue selon les époques, les sources, les auteurs et les sujets d'étude. Autrement dit, on ne peut donner qu'une définition incomplète de l'Orient. Marie-Louise Dufrenoy reprend la synthèse de Martino par la définition suivante : « la notion d'Orient demeura fort longtemps assez vague pour encourager la libre création d'images fantastiques et somptueuses dans l'esprit des artistes et des romanciers⁵⁶ ». Elle cite parmi eux *Les Mille et une Nuits*, traduit et publié par Antoine

⁴⁷ François-René de Chateaubriand, Itinéraire de Paris à Jérusalem, Paris, Calmann-Lévy, 1881.

⁴⁸ Pierre Nora, « Chateaubriand, le premier intellectuel ? » in *Les cahiers de médiologie*, n° 11, 2001, pp. 36-45, p. 43.

⁴⁹ Victor Hugo, Les Orientales, Paris, Charles Gosselin, 1829.

⁵⁰ Gustave Flaubert, Salammbô, Paris, Michel Lévy, 1862.

⁵¹ Montesquieu, Lettres persanes, Œuvres complètes, Paris, Gallimard, coll. de la Pléiade, 1ère édition, 1721.

⁵² Vinson, art. cit., p. 78.

⁵³ Pierre Martino, L'Orient dans la littérature française, Paris, Hachette, 1906.

⁵⁴ Idem, p. 5.

⁵⁵ Idem, p. 61.

⁵⁶ Marie-Louise Dufrenoy, L'Orient romanesque en France (1704-1789). Études d'histoire et de critique littéraire, Montréal, Beauchemin, 1946, introduction, n. p.

Galland entre 1704 et 1717, comme ouvrage de référence dans la fiction orientale. En analysant la tradition romanesque autour de l'Orient, Dufrenoy évalue la complexité de cette notion. Elle aborde les besoins qui ont amené à la création de l'orientalisme comme discipline influencée par une abondante tradition littéraire.

Si les premières études sur l'Orient sont abordées dans les études littéraires, les études historiques prennent également leur essor. Paul Hazard⁵⁷ analyse les voyages en Orient comme facteur d'un bouleversement intellectuel en Europe. Fondée en 1966, la *Revue des mondes musulmans et de la Méditerannée* propose des études sur le monde musulman grâce aux apports des spécialistes du Maghreb, de l'Iran et de la Turquie. Enfin, on ne peut aborder la compréhension de l'Orient sans l'analyse des enjeux contemporains par Henry Laurens⁵⁸.

Une histoire de l'exotisme et des voyages en Perse

L'Orient est un concept qui s'appuie notamment sur les imaginaires collectifs. Dans son étude, Jean-Louis Tritter⁵⁹ met en lumière le processus derrière la construction du mythe oriental depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque contemporaine. Il indique qu'au cours du XVII^e siècle, l'attrait pour l'Orient crée un « goût occidental pour l'exotisme⁶⁰ » et un support aux réflexions philosophiques. Du côté de l'anthropologie, Francis Affergan⁶¹ définit l'exotisme comme une fascination et une idéalisation pour tout ce qui est étranger dans la culture occidentale. Dans cette perspective, Irini Apostolou⁶² analyse le regard sur les modes vestimentaires orientales dans les récits de voyage et les œuvres d'art. Elle indique que « les voyageurs français se servent souvent de l'apparence extérieure des Orientaux comme signe d'altérité et d'exotisme⁶³ » et souligne une généralisation de l'identité orientale par l'usage de stéréotypes. Ces derniers nourrissent les imaginaires occidentaux en facilitant « la prise de conscience de l'Autre⁶⁴ ».

Le voyageur se confronte indubitablement à l'altérité au cours de ses rencontres avec

⁵⁷ Paul Hazard, La crise de conscience européenne (1680-1715), Paris, Boivin et Cie, 1935.

⁵⁸ Henry Laurens, Les crises d'Orient. 1768-1914, t. 1, Paris, Fayard, 2017; Les crises d'Orient. La naissance du Moyen-Orient (1914-1949), t. 2, Paris, Fayard, 2019.

⁵⁹ Jean-Louis Tritter, Mythes de l'Orient en Occident, Paris, Ellipses, 2012.

⁶⁰ Idem, p. 50.

⁶¹ Francis Affergan, Exotisme et Altérité. Essai sur les fondements d'une critique de l'anthropologie, Paris, Presses universitaires de France, 1987.

⁶² Irini Apostolou, « L'apparence extérieure de l'Oriental et son rôle dans la formation de l'image de l'autre par les voyageurs français au XVIII° siècle » in *Cahiers de la Méditerranée*, n° 66, 2003, pp. 1-14.

⁶³ Idem, p. 5.

⁶⁴ Idem, p. 8.

l'impact des récits de voyage sur la connaissance de la Perse. Elle s'appuie sur les écrits des missionnaires⁶⁶ et des marchands⁶⁷ ayant sillonné l'Empire depuis le début du XVII° siècle. Elle relève que les explorations sont motivées par des raisons religieuses, politiques et culturelles et indique que « les rapports se précisent entre les voyages et la connaissance de la Perse⁶⁸ ». À ce propos, on peut se référer à l'étude de Frédéric Jacquin⁶⁹, qui fait une analyse comparative des sources en se penchant sur « la façon dont le voyageur appréhende la Perse et l'image qu'il élabore de ce pays et de sa population⁷⁰ ». Les apports de Jeanne Chaybany et Frédéric Jacquin sont essentiels pour comprendre la découverte de la Perse, qui préfigure le développement de l'orientalisme persan. Ces historiens se penchent sur l'influence des récits des voyageurs – qui dressent le portrait d'une Perse à la fois familière et exotique – au cœur de la France des XVIII° et XVIII° siècles.

Un croisement de plusieurs champs historiographiques

Une histoire culturelle des représentations

Cette étude prend place dans le sillage de plusieurs champs historiographiques, l'un d'entre eux étant l'histoire culturelle. Celle-ci est définie par Antoine Prost comme « une histoire sociale des représentations, ou [...] une histoire des représentations collectives⁷¹ » d'une société sur une période donnée. En rapportant cette réflexion à notre problématique sur la construction de l'image de la Perse, il est possible de faire l'histoire culturelle des représentations qui circulent entre la France et la Perse au cours des XVIII^e et XVIII^e siècles.

Dans ce cadre, cette histoire s'attache à déterminer la réceptivité d'un ou de plusieurs groupes sociaux aux représentations sur la Perse, notamment dans les œuvres littéraires

⁶⁵ Jeanne Chaybany, Les voyages en Perse et la pensée française au XVIII^e siècle, Téhéran, Imprimerie du Ministère de l'information, 1971.

⁶⁶ Pacifique de Provins, Relation du voyage en Perse par le Révérend Père Pacifique de Provins prédicateur capucin..., Paris, Nicolas et Jean de la Coste, 1631 ; Raphaël du Mans, Estat de la Perse en 1660, publié avec notes et appendice de Charles Schefer, Paris, Ernest le Roux, 1890.

⁶⁷ Jean-Baptiste Tavernier, Six voyages de Jean-Baptiste Tavernier qu'il a faits en Turquie, en Perse et en Indes, 2 vol., Paris, Gervais Clouzier et Claude Barbin, 1676; Jean Chardin, Voyages de Monsieur le chevalier Chardin en Perse, et autres lieux de l'Orient, 3 vol., Amsterdam, Jean-Louis de Lorme, 1711.

⁶⁸ Chaybany, op. cit., p. 30.

⁶⁹ Frédéric Jacquin, Le voyage en Perse au XVII^e siècle, Paris, Belin, 2010.

⁷⁰ Idem, p. 14.

⁷¹ Antoine Prost, « Sociale et culturelle indissociablement » *in* Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1997, pp. 131-146, p. 134.

fictionnelles et les récits des voyageurs. Ces groupes sociaux participent à la création et la transmission des représentations collectives qui s'ancrent progressivement dans la société d'Ancien Régime. Appliquons ce constat à un cas concret de notre étude, en l'occurence celui des voyageurs qui agissent comme vecteurs de contact entre la France et la Perse. Ils écrivent pour « une catégorie d'individus qui se reconnaissent [...] dans le partage de valeurs communes et que l'on peut définir comme le public des "honnêtes hommes" ». Dans sa thèse, Aurélie Chabrier-Salesse s'attache à reconstituer l'identité sociologique de deux groupes sociaux : les voyageurs et les lecteurs des récits de voyage. Pour le premier groupe, l'historienne précise qu'il se présente « comme des honnêtes hommes modernes, possédant un certain degré de connaissance et, surtout, une manière d'être et de se comporter indispensable pour paraître à la cour⁷³ ». La démarche de l'historienne a pour objectif d'évaluer le rapport qui se construit entre ces deux groupes sur la base de l'« "horizon d'attente" ». Autrement dit, un groupe social (la catégorie des voyageurs) produit ce qu'un autre groupe social (celle des lecteurs) attend sur la Perse. Frédéric Jacquin indique dans ce sens que les voyageurs répondent « au besoin d'exotisme de leurs lecteurs⁷⁵ », ce qui correspond à une image préconstruite sur la Perse et alimentée par les récits. En tenant compte des interactions entre ces groupes sociaux, les récits de voyage doivent être relus à la lumière du « contexte de rédaction et de réception⁷⁶ ».

L'histoire culturelle cherche aussi à analyser la nature et la portée des représentations. À ce titre, les œuvres littéraires transmettent un discours qui circule entre plusieurs groupes sociaux. Pierre Laborie explique que les représentations collectives sont définies comme « des miroirs qui montrent, qui disent mais aussi qui agissent⁷⁷ » sur les imaginaires sociaux : c'est le cas des influences culturelles persanes évoquées en introduction du mémoire. Les imaginaires sur la Perse renvoient notamment l'image d'une société de cour raffinée comparable à celle sous Louis XIV. Ils alimentent des réflexions philosophiques sur la nature du pouvoir royal, conformément aux observations des voyageurs sur le shah persan. Laborie

⁷² Aurélie Chabrier-Salesse, *La monarchie safavide et la modernité européenne (XVI^e-XVII^e siècles)*, thèse de doctorat d'histoire, université Toulouse II-Le Mirail, soutenue le 30 novembre 2013, p. 83.

⁷³ Idem, p. 85.

⁷⁴ *Idem*, p. 83. Renvoi de l'historienne à Hans Robert Jauss, *L'esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, coll. Tel, 1978.

⁷⁵ Jacquin, op. cit., p. 11.

⁷⁶ Chabrier-Salesse, thèse citée, p. 83.

⁷⁷ Pierre Laborie, « Histoire politique et histoire des représentations mentales » in *Bulletins de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, n° 18, 1991, pp. 105-114, p. 111.

se penche également sur les « "effets" produits des représentations sur l'opinion commune ⁷⁸ ». Appartiennent-elles à une réalité historique ou sont-elles liées à un imaginaire rattaché à la Perse ? Considérés comme des éléments abstraits par l'historien, elles s'ancrent toutefois dans la réalité sociale française. Les représentations participent également à définir et spécifier l'orientalisme persan : leur développement contribue à forger le portrait ambigu de la Perse.

Une histoire politique de la diplomatie

L'orientalisme et les relations entre la France et la Perse s'étudient à la lumière de l'histoire culturelle mais aussi de l'histoire politique, qui s'intéresse aux relations entre les États par la voie diplomatique. Pierre Milza⁷⁹ distingue sur ce point l'histoire politique et l'histoire des relations internationales. Bien que cette distinction porte sur l'histoire contemporaine, il est possible de l'appliquer à l'époque moderne et de la rapporter à notre sujet d'étude.

S'intéresser à la politique française aux XVII^e et XVIII^e siècles revient à se pencher sur l'État royal, objet d'étude de nombre d'historiens modernistes⁸⁰. Vincent Meyzie définit l'État comme « l'ensemble des institutions exerçant une autorité au nom du roi au sein du royaume et les membres de ces institutions⁸¹ ». Cet ensemble encourage le développement des relations entre les États européens au cours de l'époque moderne. Dans son analyse, Milza met en avant un décloisonnement et des interactions constantes entre la politique intérieure et étrangère⁸². Notre étude porte sur la France de Louis XIV, qui inscrit son règne dans le cadre d'une monarchie souveraine et absolue⁸³. Le roi intervient auprès des puissances européennes par des jeux d'alliance au cours du XVII^e siècle grâce à la diplomatie, qualifiée de « mission au service de l'État⁸⁴ » par Lucien Bély.

Dans notre étude, la diplomatie désigne une stratégie politique qui répond à des

⁷⁸ Idem, p. 112.

⁷⁹ Pierre Milza, « Politique intérieure et politique étrangère » in René Rémond (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1988, pp. 315-344, p. 315.

⁸⁰ Parmi les ouvrages et articles traitant de l'État et la monarchie françaises : Joël Cornette, « L'histoire au travail. Le nouveau "siècle de Louis XIV" : un bilan historiographique depuis vingt ans (1980-2000) » in Histoire, économie, société, n° 4, 2000, pp. 561-605 ; Michèle Fogel, L'État dans la France moderne de la fin du XV^e siècle au milieu du XVIII^e siècle, Paris, Hachette [nouvelle édition], 2000.

⁸¹ Vincent Meyzie, « Histoire(s) de l'État royal (XVII°-XVIII° siècles) » in Nicolas Le Roux (dir.), Faire de l'histoire moderne, Paris, Classiques Garnier, 2020, pp. 235-267, p. 235.

⁸² Milza, art. cit., p. 321.

⁸³ Cornette, art. cit., p. 566.

⁸⁴ Lucien Bély, « L'invention de la diplomatie » in Robert Frank (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, pp. 107-137, p. 107.

intérêts ou des conflits externes. En Perse, elle se caractérise par l'envoi d'ambassades en Europe, comme le constate Aurélie Chabrier-Salesse, qui consacre une partie de son article aux « enjeux de la diplomatie safavide⁸⁵ ». Celles-ci ont pour objectif d'établir des alliances contre l'Empire ottoman, considéré comme l'ennemi de la Perse au début du XVII^e siècle. Pour les ambassadeurs persans, la mission consiste à « évaluer les forces en présence afin de fournir au shah un rapport complet sur la situation européenne⁸⁶ ». L'historienne met également en avant les efforts fournis dans la réception des ambassadeurs européens à la cour du shah de Perse. On observe une production abondante de sources produites suite aux ambassades. Écrire l'histoire autour de l'ambassade persane de 1715 est rendue possible grâce aux sources écrites des mémorialistes⁸⁷ et de la presse⁸⁸, ainsi que les sources iconographiques des tableaux et gravures des artistes⁸⁹ présents aux côtés de Louis XIV. Les enjeux de l'ambassade sont analysés par Anne Kroell⁹⁰ et Anne-Marie Touzard⁹¹, tandis que le déroulement de l'événement est rapporté par Thierry Sarmant⁹², qui se penche sur le voyage de l'ambassadeur à partir d'Ispahan et son séjour à Versailles.

Les apports de la recherche internationale sur l'orientalisme

Une critique de l'orientalisme comme domination culturelle

Les lectures autour de ce mémoire m'amènent à considérer que l'étude de l'orientalisme passe nécessairement par la prise en compte de la recherche internationale, notamment anglophone. Pour ce faire, il faut changer de focalisation sur les relations francopersanes et s'intéresser aux rapports que l'Europe entretient avec les pays du Proche et Moyen-Orient, puis à l'orientalisme qui se développe par la suite. Ces rapports sont étudiés dans

⁸⁵ Chabrier-Salesse, « Les Européens à la cour de shah 'Abbas I^{er} : stratégies et enjeux de l'implantation européenne pour la monarchie safavide » in *Dix-septième siècle*, n° 278, 2018, pp. 9-24, p. 14.

⁸⁶ Idem, p. 16.

⁸⁷ Louis-Auguste le Tonnelier, baron de Breteuil, *Mémoires*, éd. Evelyne Lever, Paris, François Bourin, 1992; Louis de Louvroy, duc de Saint-Simon, *Mémoires. Additions au Journal de Dangeau*, éd. Yves Coirault, Paris, Gallimard, coll. de la Pléiade, vol. V, 1985.

⁸⁸ Journaux Le Mercure galant et La Gazette de France [en ligne, BNF Gallica], année 1715.

⁸⁹ Antoine Coypel, Réception de l'ambassadeur de Perse par Louis XIV dans la Galerie des Glaces, le 19 février 1715, Musée national du château de Versailles et des Trianons ; Jean-Antoine Watteau, Portrait de l'ambassadeur de Perse Mehemet Riza Beg, 1715, Paris, Musée du Louvre, cabinet des dessins, fonds des dessins et miniatures.

⁹⁰ Anne Kroell, Louis XIV, la Perse et Mascate, Paris, Société d'Histoire de l'Orient, 1977.

⁹¹ Anne-Marie Touzard, Le drogman Padery: émissaire de France en Perse, 1719-1725, Paris, Geuthner, 2005.

⁹² Thierry Sarmant, « Comment peut-on être persan? » in 1715. La France et le monde, Paris, Perrin, coll. « tempus », 2017, pp. 190-208.

l'ouvrage d'Edward Saïd⁹³ qui définit l'orientalisme comme « un style occidental de domination, de restructuration et d'autorité sur l'Orient⁹⁴ », constituant un outil de l'impérialisme européen au Proche et Moyen-Orient depuis le XIX^e siècle. L'orientalisme n'est plus seulement une discipline scientifique, il devient « une entreprise de civilisation⁹⁵ ». Il ne faut pas oublier dans ce cadre la distinction structurelle opérée entre l'Occident et l'Orient. Sur ce point, Saïd se réfère aux études de Denys Hay⁹⁶ et étudie les représentations collectives sur « la supériorité européenne par rapport à l'arriération orientale⁹⁷ ». Celles-ci sont utilisées pour justifier la colonisation d'un Orient considéré comme inférieur. Cependant, Saïd prend du recul par rapport à ce discours : il réhabilite l'Orient comme une « idée qui a une histoire et une tradition de pensée, une imagerie et un vocabulaire qui lui ont donné réalité et présence en Occident et pour l'Occident⁹⁸ ». Autrement dit, l'Orient correspond à une réalité matérielle et l'orientalisme s'est construit sur une tradition intellectuelle qui a préconstruit l'Orient sans prendre en compte cette réalité.

Edward Saïd s'inscrit dans le courant des *postcolonial studies*, apparu aux États-Unis dans les années 1980 et qui se penche sur l'impérialisme européen, légitimé par le discours réducteur sur l'Orient. Emmanuelle Sibeud⁹⁹ analyse l'importance de ce courant historique qui propose une nouvelle approche de « l'histoire culturelle du colonialisme¹⁰⁰ », que l'on peut analyser en miroir de l'histoire culturelle des représentations collectives. En effet, on étudie ici les rapports de force entre deux sociétés, ainsi que les discours qui sont produits. Ainsi, les *postcolonial studies* américaines proposent une étude de l'Occident par le biais de l'« histoire sociale, culturelle et politique complète de la domination¹⁰¹ » sur l'Orient.

Le cas spécifique de l'orientalisme persan à l'époque moderne

L'ouvrage d'Edward Saïd et les *postcolonial studies* se penchent sur l'orientalisme des XIX^e et XX^e siècles en examinant les impacts de ce discours dans les politiques occidentales.

⁹³ Edward W. Saïd, L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident, trad. Catherine Malamoud, Paris, Seuil, 2004.

⁹⁴ *Idem*, p. 15.

⁹⁵ Idem, p. 16.

⁹⁶ Denys Hay, Europe: The Emergence of an Idea, Édimbourg, Edimburgh University Press, 1968.

⁹⁷ Saïd, op. cit., p. 19.

⁹⁸ *Idem*, p. 17.

⁹⁹ Emmanuelle Sibeud, « *Post-Colonial* et *Colonial studies* : enjeux et débats » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 51-4bis, 2004, pp. 87-95.

¹⁰⁰ Idem, p. 92.

¹⁰¹ Idem, p. 93.

Cependant, il me semble nécessaire de se détacher de l'analyse de Saïd pour qualifier l'orientalisme persan, ce que confirment les chercheurs Cyrus Masroori et Whitney Mannies dans *Persia and the Enlightenment*¹⁰². Ils constatent dans l'introduction que l'orientalisme saïdien est « très sensible au temps [et] axé sur le colonialisme¹⁰³ ». Cependant, la complexité des relations entre l'Europe et l'Orient ne peut être expliquée seulement dans la perspective saïdienne, en particulier pour la période moderne. Se focaliser sur cette période nous permet d'aborder les relations franco-persanes sous un nouvel angle d'analyse, celles-ci étant caractérisées par des « "rencontres interculturelles" ».

L'orientalisme persan à l'époque moderne se caractérise par des spécificités qui sont rappelées dans l'ouvrage de Susan Mokhberi, *The Persian Mirror*¹⁰⁵. L'historienne confirme en partie les théories saïdiennes sur l'orientalisme : la connaissance et les représentations liées à la Perse sont déformées par l'image que la France a d'elle-même, mais n'obéissent pas à une projection impérialiste¹⁰⁶. Louis XIV regarde la Perse comme un concurrent, et on observe des correspondances entre la monarchie des Bourbons et la monarchie safavide. Concernant les représentations et les influences culturelles franco-persanes, Mokhberi indique que « les Français du XVII^e siècle ont inventé une Perse qui correspond à leur propre situation politique et culturelle¹⁰⁷ ». De ce fait, le concept de « miroir persan¹⁰⁸ » employé par l'historienne reflète les similitudes établies entre la France et la Perse. Celles-ci témoignent d'une affinité, mais également d'une forme de rivalité avec la Perse. On peut observer cette rivalité dans le traitement de l'ambassade en 1715, à laquelle Mokhberi consacre une autre étude¹⁰⁹. En venant à Versailles, l'ambassadeur persan met en avant la grandeur de l'Empire safavide et partage cet objectif avec Louis XIV, qui affirme son pouvoir par la mise en scène de l'ambassade¹¹⁰.

L'orientalisme nous permet de comprendre comment se forme l'histoire commune entre la France et la Perse. Il ne peut être étudié sans prendre en compte le contexte historique

¹⁰² Cyrus Masroori et Whitney Mannies, « Introduction » in Cyrus Masroori, Whitney Mannies et John Christian Laursen (éds.), *Persia and the Enlightenment*, Liverpool, Liverpool University Press [Voltaire Foundation, University of Oxford], 2021, pp. 1-15.

¹⁰³ *Idem*, p. 1.

¹⁰⁴ *Ibid.* Renvoi à Fred Dallmayr, *Beyond Orientalism: Essays on Cross-Cultural Encounter*, New York, State University of New York Press, 1^{rst} edition, 1996.

¹⁰⁵ Susan Mokhberi, *The Persian Mirror: Reflexions of the Safavid Empire in Early Modern France*, Londres, Oxford University Press, 2019.

¹⁰⁶ *Idem*, p. 3.

¹⁰⁷ *Idem*, p. 5.

¹⁰⁸ *Ibid*.

¹⁰⁹ Mokhberi, "Finding common ground between Europe and Asia: understanding and conflict during the Persian ambassady to France in 1715" in *Journal of early modern history*, n° 16, 2012, pp. 53-80. 110 *Idem*, p. 58.

dans lequel il se développe. L'établissement d'une histoire commune passe par les représentations collectives, mais aussi les échanges culturels qui témoignent d'une « orientalisation de la France [par] l'accumulation et la consommation de produits orientaux¹¹¹ », comme le rappelle Ina Baghdiantz-McCabe. En associant l'orientalisme persan aux échanges commerciaux entre la France et la Perse, elle souligne l'importance de la circulation des hommes et des produits. Ces échanges sont à l'origine de « profonds changements socio-économiques et intellectuels¹¹² » dans la France des XVII^e et XVIII^e siècles. L'historienne consacre une partie de son ouvrage à la consommation des biens exotiques (comme le café, la soie, le coton) importés depuis la Perse et évalue leur impact sur la vie quotidienne des Français¹¹³. Elle rappelle également le rôle des ports de commerce comme lieux d'interface culturelle entre l'Occident et l'Orient.

Combler un « vide historiographique 114 »

Dépasser une histoire européocentrée de l'Orient

Les études sur l'orientalisme et les relations franco-persanes s'enrichissent des nouvelles recherches aux XX° et XIX° siècle. Dépasser l'histoire européocentrée de l'Orient est un des objectifs énoncés dans l'historiographie. Sur ce point, Aurélie Chabrier-Salesse évoque « le piège d'une histoire européocentrée¹¹¹⁵ » concernant l'étude des sources iraniennes sur la venue des voyageurs européens en Perse. En effet, il est important de rappeler que l'historiographie se penche principalement sur des sources européennes concernant les voyages ou les représentations écrites et iconographiques sur l'Orient. L'historienne s'intéresse au point de vue iranien sur l'étude des « Européens comme "faire-valoir" de la magnificence royale¹¹¹⁶ » safavide. On observe dans cet article une analyse comparative des sources d'un voyageur italien¹¹¹² et d'un chroniqueur iranien¹¹¹৪ sur les rapports sociaux à la cour du shah.

¹¹¹ Ina Baghdiantz-McCabe, *Orientalism in Early Modern France: Eurasian Trade, Exotism, and the Ancient Régime*, New York, Berg, 2008, p. 1.

¹¹² *Idem*, p. 7.

¹¹³ Idem, p. 4.

¹¹⁴ Raveux, « Entre réseau communautaire international et intégration locale... », art. cit., p. 84.

¹¹⁵ Chabrier-Salesse, art. cit., p. 10.

¹¹⁶ Idem, p. 11.

¹¹⁷ Pietro della Valle, *Troisiesme partie des fameux voyages de Pietro della Vallé, gentil-homme romain, surnommé l'illustre voyageur*, Paris, Gervais Clouzier, 1663-1664.

¹¹⁸ Iskandar Beg Munshi, manuscrit Tarikh-e 'Alamara-ye 'Abassi, s. l., s. d.

Cette dernière étude fait écho aux travaux de Romain Bertrand sur l'écriture d'une « histoire "à parts égales"¹¹⁹ » des rencontres avec les populations extra-européennes. Il porte une critique sur la façon dont l'histoire globale est racontée, dans laquelle l'Europe tient un rôle prééminent et les peuples non-européens, un rôle passif. L'historien revendique une « exigence méthodologique¹²⁰ » pour redonner la voix aux civilisations non-européennes. Appliquons cette méthodologie aux rencontres franco-persanes aux XVII^e et XVIII^e siècles : il s'agit de considérer l'impact et les conséquences de la venue des Européens en Perse. On peut se référer à l'étude de Rudi Matthee, qui se penche sur la réception du catholicisme parmi les élites safavides¹²¹. Dans cet article, on remarque une analyse de sources arméniennes¹²² qui témoignent de la fascination d'Abbas I^{er} pour la religion chrétienne et de l'impact de l'implantation des missionnaires parmi la société persane.

Dépasser l'histoire européocentrée de l'Orient, plus précisément de la Perse dans notre étude, revient à adopter une nouvelle conception de l'orientalisme. C'est sur ce point que se penche le colloque « L'orientalisme et après ? Médiations, appropriations, contestations » donné par l'EHESS et l'Institut du monde arabe en juin 2011, dont les actes ont été publiés sous la direction de François Pouillon et Jean-Claude Vatin¹²³. Parmi les contributeurs de cette synthèse, Bernard Heyberger retrace « le parcours d'un certain nombre d'Orientaux les plus actifs et les plus renommés dans l'érudition orientaliste¹²⁴ ». Il montre la contribution de ces individus au développement de l'orientalisme comme discipline savante au cœur « des catégories et des méthodes de la science européenne¹²⁵ » au XVIII^e siècle. Ce développement se fait donc à l'aide des apports extra-européens, et cette étude nous permet d'appréhender l'histoire de l'orientalisme sous un autre angle.

¹¹⁹ Romain Bertrand, L'Histoire à parts égales. Récits d'une rencontre Orient-Occident (XVI°-XVII° siècle), Paris, Seuil, 2011, p. 16.

¹²⁰ Idem, p. 15.

¹²¹ Rudi Matthee, "Safavid Iran and the Christian Missionary Experience. Between Tolerance and Refutation", in *Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales*, vol. 35, 2020, pp. 65-100.

¹²² Arak'el de Tabriz, *The History of Vardapet Arak'el of Tabriz*, 2. vols., traduit et annoté par George A. Bournoutian, Costa Mesa, CA, Mazda, 2005-2006; Zak'aria de K'anak'er, *Mémoires historiques* in Marie-Félicité Brosset (éd.), *Collection d'historiens arméniens...*, 2 vols., Saint-Pétersbourg, Imprimerie de l'Académie impériale des sciences, 1874-1876; Zak'aria de K'anak'er, *The Chronicle of Deacon Zak'aria of K'anak'er*, traduit et annoté par George A. Bournoutian, Costa Mesa, CA, Mazda, 2004.

¹²³ François Pouillon et Jean-Claude Vatin (éd.), *Après l'orientalisme*. *L'Orient créé par l'Orient*, Paris, IISMM, éditions Karthala, 2011.

¹²⁴ Bernard Heyberger, « La contribution des Orientaux à la controverse et à l'érudition (XVII^e siècle) » *in* Pouillon et Vatin (éd.), *op. cit.*, pp. 61-70, p. 66.

¹²⁵ Idem, p. 70.

Les recherches récentes sur la Perse

Une partie de l'historiographie tente de construire une « histoire "à parts égales" en tenant compte des rôles égaux de la France et la Perse dans ce processus. L'objectif concernant la méthodologie se double d'un autre objectif, en l'occurrence se pencher sur des sujets encore inexplorés. Ainsi, les recherches récentes sur la Perse concernent à la fois l'analyse de ces sujets et les dernières publications sur l'orientalisme et les relations francopersanes.

Comme le rappelle Olivier Raveux, la circulation des hommes est peu étudiée au cœur des échanges commerciaux entre la France et la Perse¹²⁷. Plus précisément, il se penche sur des marchands arméniens installés dans le port de Marseille, considérés comme des « interface[s] entre les marchés européens et les marchés asiatiques¹²⁸ ». Leur rôle est étudié au sein du port, mais également en Perse, notamment dans l'ouvrage d'Ina Baghdiantz-McCabe, The Shah's Silk for Europe's Silver¹²⁹. L'historienne retrace l'histoire des Arméniens comme une population présente à Ispahan depuis le début du XVII^e siècle qui joue un rôle essentiel dans le commerce de la soie persane, élément de dynamisme économique dans et en dehors de l'Empire safavide. L'apport de cet ouvrage est énoncé dans l'introduction, en l'occurrence éviter les « représentations erronées de l'orientalisme 130 » concernant les Arméniens et l'administration interne de la Perse. Baghdiantz-McCabe s'intéresse à la politique interne du shah avec l'implantation des populations arméniennes dans un faubourg d'Ispahan, la Nouvelle Djoulfa, dans l'optique de faciliter le commerce de la soie persane, sujet qui n'est quasiment pas évoqué dans les sources européennes ¹³¹. Plus que des marchands parcourant les routes commerciales, les Arméniens ont un statut spécifique dans le gouvernement du shah. Cet ouvrage apporte ainsi un éclairage sur le fonctionnement politique et social de la Perse au XVII^e siècle.

Concernant les dernières publications sur les relations franco-persanes aux XVII^e et XVIII^e siècles, on peut citer *Le Voyage de Perse à l'âge classique* de Rachel Lauthelier-

¹²⁶ Bertrand, op. cit., p. 16.

¹²⁷ Raveux, art. cit., p. 84.

¹²⁸ *Idem*, p. 85.

¹²⁹ Baghdiantz-McCabe, *The Shah's Silk for Europe's Silver. The Eurasian Trade of the Julfa Armenians in Safavid Iran and India (1530-1750)*, Atlanta, Scholars Press, 1999.

¹³⁰ *Idem*, p. 9.

¹³¹ *Idem*, p. 37.

Mourier, publié en 2020¹³². L'ouvrage met l'accent sur les récits de voyage en analysant la manière dont ils offrent des « lieux communs, rhétoriques et géographiques¹³³ » aux lecteurs des milieux mondains en France et en Europe. L'historienne dresse un constat : ces récits sont liées aux imaginaires classiques des lecteurs, à l'origine d'un hiatus culturel entre données historiques réelles et représentations fictionnelles sur l'Orient. Elle s'attache dès lors à rappeler l'importance de la cartographie parmi l'« ensemble très hétérogène constitué de savoirs sur la Perse achéménide et d'informations contemporaines extraites des quelques relations de voyage disponibles¹³⁴ ». Les cartes authentifient le récit de voyage auprès des lecteurs et des voyageurs et renforcent le lien entre « mémoire historique et géographie¹³⁵ » au cœur de la connaissance de l'Orient, voire de son appropriation par les Européens depuis le XVII^e siècle.

¹³² Rachel Lauthelier-Mourier, Le voyage en Perse à l'âge classique. Lieux rhétoriques et géographiques, Paris, Classiques Garnier, 2020.

¹³³ Idem, p. 93.

¹³⁴ Idem, p. 65.

¹³⁵ Idem, p. 87.

Chapitre III : Les enjeux de la diplomatie franco-persane à la lumière de l'ambassade de 1715

Nous nous sommes demandé comment les relations franco-persanes avaient évolué entre 1636 et 1721, et avaient été les conséquences de cette évolution sur la construction et la perception de l'image de la Perse dans la société et la culture françaises. Cette dernière partie du mémoire constitue une étude de cas sur l'ambassade persane de 1715 à Versailles, représentative des échanges diplomatiques entre la France et la Perse. À partir de cette étude, nous concentrons l'analyse sur les effets de l'ambassade sur les relations franco-persanes, ainsi que sur les représentations culturelles françaises sur la Perse.

Comment cette ambassade incarne-t-elle la double relation de proximité et d'éloignement entre la France et la Perse dans la seconde moitié des années 1710 ? De quelle manière influence-t-elle les constructions intellectuelles que la société française a déjà sur la Perse ? Pour répondre à ces questions, je m'attacherai à présenter les différents types de sources que j'étudierai dans cette section, avant de me pencher sur le déroulement de l'ambassade qui met en lumière les enjeux de la diplomatie franco-persane. L'attention sera ensuite portée aux représentations contrastées de l'ambassadeur lui-même, à travers une analyse comparative des sources écrites et iconographiques. Je rappellerai la proximité établie entre la France et la Perse par la mobilisation des connaissances actuelles sur la Perse au cœur du processus diplomatique. Enfin, il s'agira de mesurer l'influence de cette ambassade sur les représentations culturelles françaises en étudiant les échos littéraires de 1715 à 1721.

Sources de l'étude

Les mémoires de l'ambassade

Une des premières sources que j'ai étudiées pour comprendre l'ambassade persane de 1715 sont les mémoires. Nous pouvons les définir de deux manières : il s'agit d'une part de rapports d'ambassade rédigés par les ambassadeurs eux-mêmes qui documentent de manière détaillée le déroulement, les négociations et le résultat d'une mission diplomatique à l'étranger. Il s'agit d'autre part de mémoires rédigés par les témoins qui renseignent l'ambassade et les intrigues de la cour. Ils peuvent contenir des détails sur la situation politique ou sociale du pays qui accueille les membres de la mission diplomatique et des observations sur les coutumes du pays d'origine de l'ambassade. Concernant l'ambassade de 1715, nous étudierons des mémoires français et non iraniens. En cause, nous ne disposons pas de documents provenant de l'ambassadeur de Perse lui-même, Mohammed Reza Beg. Il est possible que d'autres documents relatifs à cette ambassade existent dans les archives iraniennes, tels que des correspondances ou des rapports de la délégation persane. Susan Mokhberi utilise notamment comme sources les correspondances diplomatiques au sein du ministère des Affaires étrangères en Iran¹³⁶. N'ayant pas accès aux documents iraniens, nous sommes confrontés à un silence partiel des sources et devons aborder l'événement à partir de documents français. Dans l'état actuel des recherches, ce mémoire ne peut prendre en compte la perspective d'histoire à parts égales théorisée par Romain Bertrand¹³⁷.

Pour étudier l'ambassade de 1715, nous disposons principalement de deux mémoires. Les premiers sont ceux du baron de Breteuil¹³⁸. Étudions tout d'abord le parcours de vie du mémorialiste, dont la biographie est présentée par Evelyne Lever dans la préface de l'édition des *Mémoires*¹³⁹. Né en 1648, Louis-Auguste le Tonnelier évolue dans le milieu mondain parisien. Il occupe la charge de lecteur ordinaire de Louis XIV et dirige des missions diplomatiques en Italie à partir de 1692. Il devient introducteur des ambassadeurs en 1698, charge qu'il partage avec Nicolas de Sainctot. Son rôle est de présenter les ambassadeurs de pays étrangers auprès du roi, ce qui implique de connaître les protocoles royaux. En occupant

¹³⁶ Susan Mokhberi, *The Persian Mirror: Reflexions of the Safavid Empire in Early Modern France*, Londres, Oxford University Press, 2019, p. 77.

¹³⁷ Romain Bertrand, L'Histoire à parts égales. Récits d'une rencontre Orient-Occident (XVI°-XVII° siècle), Paris, Seuil, 2011.

¹³⁸ Louis-Auguste le Tonnelier, baron de Breteuil, Mémoires, éd. Evelyne Lever, Paris, François Bourin, 1992.

¹³⁹ Lever, « Préface » in Breteuil, op. cit., pp. 9-40.

cette charge, il devient un médiateur entre le monarque et l'ambassadeur du pays étranger. En tant qu'« ordonnateur des fastes monarchiques [et] grand prêtre de la liturgie royale 140 », le baron de Breteuil prend notamment en charge l'ambassadeur du roi du Maroc en 1699. Dans ses *Mémoires*, il expose les mécanismes de la cour de Louis XIV : y sont consignées la réception de l'ambassade du Maroc de 1699 comme celle de Venise en 1703 et enfin l'ambassade de Perse en 1715, la dernière sous le règne de Louis XIV. Selon Evelyne Lever, cette dernière permet de « saisir la singularité et la complexité de l'étiquette française confrontée aux usages de cours dont les mœurs diffèrent de celles de l'Europe 141 ». Breteuil couvre dans son récit l'arrivée de l'ambassadeur Reza Beg depuis Marseille, son trajet jusqu'à Paris et son séjour à Versailles, ce qui nous offre un récit détaillé de l'ambassade en ellemême. La proximité que Breteuil entretient avec l'ambassadeur et Louis XIV nous permet de comprendre les mécanismes des missions diplomatiques à l'époque moderne.

Le second mémoire qui documente l'ambassade est celui du duc de Saint-Simon 142. L'ambassade persane de 1715 n'occupe cependant qu'une petite partie de ses *Mémoires*. Il est nécessaire de rappeler que les deux mémorialistes ne tiennent pas la même place à la cour de Louis XIV : l'un est introducteur des ambassadeurs, l'autre est duc et occupe une position plus importante dans la noblesse française. Saint-Simon consacre son récit à la société mondaine de son temps depuis la fin du règne de Louis XIV jusqu'à la mort de son auteur en 1755. Il s'attache à rapporter les intrigues de la cour et de la politique royale. Ses *Mémoires* sont considérés comme une source historique et littéraire essentielle pour comprendre la société de cour au XVIII^e siècle. Concernant l'ambassade de 1715, l'auteur tient un rôle secondaire et offre une analyse critique de l'événement. Son récit nous fait découvrir un autre regard sur l'ambassade et leurs principaux acteurs. Dès lors, il est intéressant de proposer une analyse comparative des *Mémoires* du baron de Breteuil et du duc de Saint-Simon. En effet, les deux mémorialistes ne décrivent pas de la même manière l'ambassade et l'ambassadeur Reza Beg, ce qui offre une perspective intéressante sur la représentation des émissaires de la monarchie safavide.

¹⁴⁰ *Idem*, p. 31.

¹⁴¹ Lever, « Les Mémoires de Louis Nicolas, baron de Breteuil » in Breteuil, op. cit., pp. 41-43, p. 43.

¹⁴² Louis Rouvroy, duc de Saint-Simon, *Mémoires. Additions au Journal de Dangeau*, éd. Yves Coirault, Paris, Gallimard, coll. de la Pléiade, vol. V, 1985.

La presse et les périodiques

Un deuxième type de sources que j'utilise pour mener mon analyse sur l'ambassade de 1715 est la presse. Elle tient un rôle essentiel pour diffuser les informations relatives à l'ambassade auprès du public mondain. Les périodiques et les gazettes participent également à façonner l'image de la Perse auprès de leurs lecteurs. Dans le cadre de l'ambassade de 1715, la presse parvient à susciter l'intérêt des lecteurs pour la culture persane. Les sources de presse à ma disposition sont numérisées sur Gallica et proviennent de la Bibliothèque nationale de France.

J'ai choisi de retenir deux périodiques de presse sur l'année 1715. Le Mercure galant est un journal fondé en 1672 par l'écrivain Jean Donneau de Visé, à destination des grands à la cour du roi de France. Il s'intéresse notamment aux événements de la cour et aux nouvelles littéraires et artistiques. Le journal est publié par des éditeurs renommés comme Claude Barbin et obtient le privilège du roi Louis XIV à partir de 1678. Il s'adresse au public mondain, mais cherche également à atteindre le public provincial, leur offrant « un vent d'actualité et des satisfactions intellectuelles fort plaisantes 143 ». Le Mercure galant offre une place privilégiée aux femmes de lettres comme Mademoiselle de L'Héritier. Le journal s'intéresse également à l'actualité de son temps : il couvre notamment l'ambassade du Siam de 1681 à 1687 par une série d'articles. En ce qui concerne l'ambassade de 1715, on remarque une forme d'écriture pittoresque qui rend la lecture attrayante : le journal rend compte de l'apparence spectaculaire de l'ambassade qui glorifie le pouvoir de Louis XIV. Le Mercure galant est cité par le baron de Breteuil comme un « journal [...] très exact et très fidèle 144 », qui rend compte des péripéties de l'ambassadeur Reza Beg dans son voyage depuis la Perse jusqu'à Paris. Il est ainsi possible d'établir des correspondances entre les deux types de sources, puisqu'elles se réfèrent les unes aux autres. Toutefois, il est nécessaire de rappeler que Le Mercure galant offre peu d'informations sur la Perse ou ses échanges avec la France avant 1715 : c'est pourquoi il est important de concentrer notre analyse sur le témoignage autour de l'ambassade, des acteurs de la cour à Versaille et de la délégation persane.

La Gazette de France se penche également sur l'ambassade. Fondée en 1631 par

¹⁴³ Monique Vincent, Le Mercure galant. Présentation de la première revue féminine d'information et de culture (1672-1710), Paris, Honoré Champion, 2005, p. 59.
144 Breteuil, op. cit., p. 98-99.

Théophraste Renaudot sous l'égide du cardinal de Richelieu, c'est un journal qui « publie sous le contrôle du gouvernement les nouvelles militaires et diplomatiques 145 ». Il est considéré comme le premier journal français et tire quelques milliers d'exemplaires à Paris et en province. Tout comme les autres périodiques de l'époque, sa ligne éditoriale consiste à soutenir la monarchie, ce que l'on constate dans une écriture qui rend compte du prestige de Louis XIV au cours de l'ambassade. *La Gazette de France* offre une description très détaillée de l'arrivée de la délégation persane, du cérémonial de l'ambassade et du protocole royal. L'organisation du propos est également différente de celle du *Mercure galant*, chaque périodique offrant des nouvelles des pays européens jusqu'à l'Empire ottoman, puis de la France. Nous avons concentré notre analyse sur les articles « Paris » et « Versailles » sur toute l'année 1715.

Œuvres littéraires et œuvres d'art

Dans le cadre de ce mémoire, un troisième type de sources a été étudié, en l'occurrence les œuvres littéraires et les œuvres d'art. Elles jouent un rôle majeur en terme de rapprochement culturel entre la France et la Perse lors de l'ambassade. Les œuvres d'art ont un rôle de vecteur des représentations persanes et françaises, mettant en scène les personnes présentes durant l'ambassade. Les œuvres littéraires se font également le témoignage du rapprochement franco-persan. Dès lors, il faut souligner l'influence de cet événement sur les tendances artistiques et littéraires, car il favorise le renouvellement de l'intérêt pour l'Orient, qui contribue à populariser l'orientalisme en France. Tout comme pour les mémoires et les périodiques, nous travaillons sur des artistes et hommes de lettres français et proches du pouvoir royal. Nous avons étudié les œuvres qui traitent de l'ambassade en 1715 mais aussi celles qui s'en inspirent pendant les années suivantes et jusqu'à 1721.

Commençons par les œuvres d'art produites par des artistes présents à, ou influencés par, l'ambassade. On peut citer le tableau d'Antoine Coypel, *Réception de l'ambassadeur de Perse par Louis XIV dans la Galerie des Glaces, le 19 février 1715*, conservé au musée national des châteaux de Versailles et du Trianon¹⁴⁶. L'auteur est le peintre officiel de Louis XIV à partir de 1714 et membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture, ce qui lui

¹⁴⁵ Vincent, op. cit., p. 16.

¹⁴⁶ Antoine Coypel, *Réception de l'ambassadeur de Perse par Louis XIV dans la Galerie des Glaces, le 19 février 1715*, Musée national du château de Versailles et du Trianon.

donne une position éminente à la cour royale. Son statut l'amène à participer aux célébrations et commandes artistiques liées à l'événement. Son tableau représente l'ambassade par « l'accumulation de personnes, la majesté de Louis XIV, le futur Louis XV à sa droite, et le pittoresque des costumes perses aux turbans protubérants 147 ». L'objectif des artistes est de représenter la venue de la délégation persane – et en particulier de l'ambassadeur Reza Beg – à la cour de Louis XIV : ce n'est pas le réalisme qui est recherché par les artistes, mais davantage la promotion de la grandeur de la monarchie française. C'est un constat qui se vérifie dans le tableau de Coypel, mais également dans une gravure de l'almanach de 1716 148, qui représente la cérémonie officielle autour de Louis XIV dans la Galerie des glaces. Enfin, une dernière œuvre a attiré notre attention : en l'occurrence, le *Portrait de l'ambassadeur Mehemet Riza Beg* dessiné par Antoine Watteau 149. Ce portrait est élaboré lors du séjour parisien de l'ambassadeur, lequel suscite la curiosité de nombreuses personnes, ainsi que nous le verrons plus loin. Concernant la réflexion autour de ces œuvres d'art, je m'attacherai à déterminer comment ces œuvres se complètent avec les sources écrites des mémorialistes et de la presse.

Si l'on se concentre sur le portrait qui est fait de Reza Beg, on observe que la richesse des productions artistiques et littéraires dépasse la seule représentation de l'ambassade. De même, son voyage depuis la Perse et son séjour à Paris inspire la production artistique et littéraire. On observe dans *Le Mercure galant* une série de récits sur la mission diplomatique de Reza Beg, son voyage et son passage à Marseille dans l'article du 1^{er} décembre 1715. On retrouve cette narration autour de l'ambassadeur dans la nouvelle *Amanzolide*, écrite par Louis d'Hôtelfort en 1716¹⁵⁰. L'auteur est un écrivain et imprimeur-libraire parisien, qui s'inspire de l'ambassade comme toile de fond d'une intrigue fictionnelle sur Reza Beg. Cette œuvre s'inscrit dans le contexte de l'orientalisme naissant. Elle participe également à construire le portrait de l'ambassadeur – et par extension de la Perse – dans la littérature contemporaine de l'ambassade. Ces représentations servent de médiatrices entre l'événement et les œuvres

¹⁴⁷ Stéphane Castellucio, « La galerie des Glaces. Les réceptions d'ambassadeurs » in *Versalia. Revue de la Société des Amis de Versailles*, n° 9, 2006, pp. 24-52, p. 43-44.

¹⁴⁸ Audience de l'ambassadeur de Perse par Louis XIV dans la Galerie des Glaces, le 19 février 1715, gravure, almanach de 1716, Paris, Musée du Louvre, département des estampes et de la photographie.

¹⁴⁹ Jean-Antoine Watteau, *Portrait de l'ambassadeur de Perse Mehemet Riza Beg*, 1715, Paris, Musée du Louvre, cabinet des dessins, fonds des dessins et miniatures.

¹⁵⁰ Louis d'Hôtelfort, Amanzolide. Nouvelle historique et galante, qui contient les avantures secretes de Mehemed-Riza-Beg, ambassadeur du Sophi de Perse, à la cour de Louis-le-Grand, en 1715, Paris, Pierre Huet, 1716.

produites par la suite. Parmi elles, les *Lettres persanes* de Montesquieu¹⁵¹, récit fictionnel inspiré en partie de l'ambassade. Cette œuvre utilise les influences culturelles franco-persanes comme outil pour élaborer une réflexion sur la société et la politique françaises sous Louis XIV. Elle contribue à influencer la perception de la Perse en France, à la lumière du contexte historique et des constructions intellectuelles antérieures de l'époque sur la Perse.

Déroulement et enjeux de l'ambassade de 1715 à Versailles

L'arrivée de la délégation persane et la cérémonie

L'ambassade de 1715 est un événement clé pour comprendre les enjeux de la diplomatie franco-persane à l'époque moderne. Envoyée par le shah Hossein (r. 1694-1722), une délégation se rend à Versailles pour solliciter l'aide de la France contre ses ennemis arabes dans le cadre d'un conflit territorial, celui de la prise de Mascate dans le golfe d'Oman ¹⁵². Dirigée par Mohammed Reza Beg, la délégation persane voyage depuis la Perse jusqu'à Marseille en passant par l'Empire ottoman et la mer Méditerranée. Louis XIV charge le baron de Breteuil d'accueillir l'ambassadeur à Paris suite à son voyage. Dans son édition du 16 février 1715, *La Gazette de France* rapporte l'arrivée 9 jours plus tôt de la délégation persane à Paris:

Le 7 de ce mois, Mehemet Riza Beg, Ambassadeur de Perse fit son entrée publique en cette Ville. Le Mareschal de Matignon¹⁵³, & le Baron de Breteüil allerent le prendre à Charenton dans le carosse du Roy, suivi de ceux des Princes & Princesses de la Maison Royale, & l'amenerent dans ce carosse jusqu'à l'entrée du Fauxbourg Saint Antoine [...]. A la distance de trente ou quarante pas, le carosse du Baron de Breteüil & ceux du Mareschal de Matignon : un Brancard porté par deux mulets du Roy, sur lequel estoient les presents que l'Ambassadeur apporte à Sa Majesté de la part du Roy de Perse : devant et derriere ce Brancard, huit trompettes de la Chambre du Roy à cheval : douze chevaux de la main des deux Escuries du Roy¹⁵⁴, magnifiquement harnachez, & menez par des Palefreniers de Sa majesté : quatre chevaux du Roy, avec des harnois à la Persienne, & menez en main par des Persans : dix Persans ou Armeniens à cheval portant haut des fusils appuyez sur la cuisse : deux Armeniens à cheval chargez du soin des presents du Roy de Perse : deux Pages de l'Ambassadeur : son Maistre des Ceremonies, &

¹⁵¹ Montesquieu, Lettres persanes, Œuvres complètes, Paris, Gallimard, coll. de la Pléiade, 1949.

¹⁵² Mokhberi, The Persian Mirror..., op. cit., p. 77.

¹⁵³ Charles Auguste Goyon (1647-1729) appartient à la noblesse française. Il est nommé par le titre de maréchal de Matignon en raison de ses services militaires. En tant que maréchal de France, il a servi sous Louis XIV en participant à plusieurs campagnes militaires, notamment la guerre de Hollande et la guerre de succession d'Espagne.

¹⁵⁴ Les « deux Escuries du Roy » désignent la Petite et la Grande Écurie, qui proviennent d'un chantier d'architecture royal réalisé de 1679 à 1682 sous la direction de Jules Hardouin-Mansart. Les écuries sont situées devant le château de Versailles, sur la place d'Armes. L'ampleur du chantier témoigne de l'importance du cheval pour représenter le pouvoir d'Ancien Régime.

son Secretaire : l'Interprete : l'Ambassadeur sur son cheval harnaché à la Persienne, le Mareschal de Matignon à sa droite & le Baron de Breteüil à sa gauche, marchant tous trois de front : les Valets de pied Persans & Armeniens de l'Ambassadeur autour de son cheval : la livrée du Mareschal & celle du Baron de Breteüil à costé de leurs chevaux : l'Escuyer de l'Ambassadeur à cheval, portant l'Estendard du Roy de Perse, marchoit immediatement derriere luy, avec un Page qui portoit le sabre de l'Ambassadeur, appuyé sur sa cuisse. Tous les chevaux qui ont servi à cette entrée, estoient de la grande & de la petite Escurie du Roy¹⁵⁵.

À partir de cet extrait, on remarque deux choses : d'une part, l'importance du dispositif mis en place par Louis XIV pour accompagner la délégation jusqu'à Versailles. D'autre part, la multitude de personnes qui composent la délégation : chacune a un rôle spécifique auprès de Reza Beg et l'escorte depuis le début du voyage en Perse. L'arrivée de la délégation obéit à un protocole spécifique, qui se manifeste notamment par les dispositions de Matignon et Breteuil par rapport à l'ambassadeur à cheval. *La Gazette de France* offre une description imagée de cet événement. La précision dans l'écriture témoigne de l'intérêt des acteurs parisiens, aussi bien la presse que le public mondain, pour assister à l'arrivée de la délégation persane.

Cet extrait de *La Gazette de France* invite à établir une correspondance entre l'arrivée de la délégation persane à Versailles et celle de la délégation française – menée par Pierre-Victor Michel – à Ispahan en 1708. On pense par exemple à la présence de certains accessoires, tels que l'étendard du roi de Perse. Celui-ci est mentionné dans l'extrait ci-dessus et dans les *Mémoires* du baron de Breteuil : « L'écuyer de l'ambassadeur portant l'étendard du roi de Perse marchait immédiatement derrière lui et un page qui portait le sabre de l'ambassadeur appuyé sur sa cuisse. ¹⁵⁶ » Pierre-Victor Michel a également fait porter l'étendard du roi de France dans les rues d'Ispahan et pendant l'audience avec le shah Hossein, comme l'indique Evelyne Lever dans l'édition des *Mémoires* de Breteuil¹⁵⁷.

La lecture des sources permet de confirmer que les mêmes protocoles d'accueil sont observés en France et en Perse. De fait, en 1715, la France considère la Perse comme son égale et accueille en conséquence l'importante suite qui escorte Reza Beg, tout comme la Perse l'a fait en 1708 avec les émissaires français. Je ne m'attarderai pas ici sur le séjour de la délégation persane, et reviendrai plus loin sur celui de l'ambassadeur. Cependant, il est intéressant de remarquer dès à présent que la mise en scène présentée par *La Gazette de France* pour l'arrivée de la délégation se reproduit quand cette dernière arrive à la Galerie des Glaces, au cours de l'audience donnée par Louis XIV le 19 février 1715. Les mêmes acteurs et

¹⁵⁵ La Gazette de France, 16 février 1715, n° 7, art. « Paris » du 16 févr. 1715, p. 83-84.

¹⁵⁶ Breteuil, Mémoires, op. cit., p. 119.

¹⁵⁷ Ibid.

éléments sont mis en avant dans la description ci-dessous :

Le 19 de ce mois, le Mareschal de Matignon & le Baron de Breteüil, allerent dans le carosse du Roy prendre Mehemet Riza Beg, Ambassadeur Extraordinaire de Perse, à l'Hostel des Ambassadeurs ¹⁵⁸, pour le conduire à Versailles. Toute la suite de l'Ambassadeur fut montée sur des chevaux de la grande & de la petite Escurie, comme le jour de son entrée : l'Estendart de Perse marchoit à costé du carosse : les douze Fusilliers de l'Ambassadeur aussi à cheval le fusil haut le precedoient : le present du Roy de Perse estoit porté dans un autre carosse, par le sieur Agoubehant, Armenien ¹⁵⁹, à qui la clef en avoit esté confiée à Erivan [...] ¹⁶⁰.

Tout comme pendant l'arrivée de l'ambassadeur, son entrée dans la Galerie des Glaces est documentée de manière précise par *La Gazette de France* et le baron de Breteuil, qui l'a accompagné au cours de l'audience. Ce dernier est un témoin privilégié : du fait que son statut d'*introducteur des ambassadeurs*, il a en effet assisté à l'audience et à la cérémonie royale. Il rapporte dans son ouvrage le détail des personnes présentes dans la Galerie auprès de Louis XIV en charge de faire respecter le protocole, comme le marquis de Dreux et Desgranges, maîtres des cérémonies¹⁶¹. Toute la cour est venue assister à la cérémonie, comme indique Breteuil :

A l'entrée de la galerie, l'ambassadeur commença son premier salut et Sa Majesté en même temps se leva et ôta son chapeau. La foule des courtisans était si grande que, malgré la vaste étendue de cette galerie, l'ambassadeur fut longtemps sans pouvoir approcher du trône, en sorte qu'il ne put faire régulièrement des saluts qu'il aurait faits si l'espace eût été libre. Il fit son dernier salut en abordant au trône et monta jusque sur la plate-forme où le fauteuil du roi était. Le maréchal de Matignon, le duc de Noailles¹⁶², le marquis de Torcy¹⁶³ et le baron de Breteuil y montèrent aussi ; le grand maître et le maître des cérémonies, les officiers des gardes du corps, le secrétaire à la conduite et le cortège de l'ambassadeur s'arrêtèrent à quelque distance du trône, suivant que la foule put leur permettre¹⁶⁴.

Le respect du protocole – dans lequel l'ambassadeur remet à Louis XIV une lettre et

¹⁵⁸ L'hôtel des ambassadeurs est un lieu de résidence situé à Versailles pour les ambassadeurs étrangers qui séjournent en France. C'est également un siège administratif pour les affaires étrangères pendant le règne de Louis XIV.

¹⁵⁹ Le sieur Agoubehant (ou Agobjan) est un marchand arménien, membre de la délégation persane. Il est décrit par Breteuil comme celui qui s'occupe des présents du roi de Perse pendant le voyage et l'audience de Louis XIV. Même si son rôle précis reste flou, il aurait servi d'interprète, de conseiller ou de dignitaire à la cour safavide.

¹⁶⁰ La Gazette de France, 23 février 1715, n° 8, art. « Versailles » du 22 févr. 1715, p. 93-94.

¹⁶¹ Breteuil, op. cit., p. 130.

¹⁶² Adrien Maurice, duc de Noailles (1687-1766) fait partie d'une famille prestigieuse de l'aristocratie française. Il embrasse une carrière militaire pendant la guerre de succession d'Espagne, et obtient le titre de maréchal de France en 1734. Il sert comme ministre d'État et ambassadeur de France, s'impliquant dans les affaires étrangères grâce à son influence politique.

¹⁶³ Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy (1665-1746) est un diplomate français sous le règne de Louis XIV. Il devient secrétaire d'État aux affaires étrangères à partir de 1696 et joue un rôle important dans la diplomatie, comme lors de la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Il dirige les négociations avec les puissances européennes pour maintenir l'hégémonie française.

¹⁶⁴ Breteuil, op. cit., p. 132.

des présents du roi de Perse – est représentatif de la bonne tenue des relations diplomatiques entre la France et la Perse au XVIII^e siècle. On observe que la cérémonie est similaire à celle d'une autre ambassade, en l'occurrence celle du Siam en 1686. Le caractère oriental ou exotique les différencie des ambassades européennes à Versailles, plus fréquentes pendant le règne de Louis XIV¹⁶⁵. Stéphane Castellucio indique les dispositions qu'adopte Louis XIV pour cet événement : « [c]omme il était d'usage pour les nations éloignées et non chrétiennes, le trône prit place sur une haute estrade de huit marches ¹⁶⁶ ». Cela signifie que l'ambassadeur persan se trouve « en position d'infériorité ¹⁶⁷ » par rapport au monarque, et non traité d'égal et égal comme pour un ambassadeur européen. Ce point nous invite à nous concentrer sur les enjeux de la monarchie française derrière le déroulement de la cérémonie qu'offre Louis XIV à Reza Beg et à la délégation persane.

La mise en scène de la magnificence royale

Nous avons évoqué la curiosité suscitée par l'entrée des envoyés safavides dans la capitale en 1715, et comment elle se manifeste dans les sources écrites. La mise en scène de l'audience pour Reza Beg révèle la célébration de la magnificence royale. Nous concentrerons notre analyse par les sources écrites et iconographiques, qui offrent un aperçu global des représentations de cette ambassade. Je me pencherai tout d'abord sur le respect que la France manifeste pour la Perse avec l'analyse d'un poème publié par Mademoiselle de L'Héritier dans *Le Mercure galant* daté du 1^{er} mars 1715 :

AU ROY DE PERSE

Auguste souverain des climats que l'Aurore
Seme de ses premiers rubis,
Lorsque sous ses pompeux habits,
De mille feux divers l'horizon elle dore.
Successeur du vaillant Cirus,
Honneur de l'Orient ; ô Ciel le puis-je croire ?
Quoy mes foibles talens, grand Roy, vous sont connus ;
Du Trône où vous brillez environné de gloire,
Dois-je me flatter puissant Roy,
Que vous daignez penser à moy.
[...]
Cette grande ame a sçu considerer
Le zele vif, ardent, plein de tendresse

¹⁶⁵ Mokhberi, op. cit., p. 64.

¹⁶⁶ Castellucio, « La galerie des Glaces. Les réceptions d'ambassadeurs », art. cit., p. 41.

¹⁶⁷ Idem, p. 27.

Qui m'anime sans cesse Pour ce Roy modele des Rois, Dont nos heureux climats suivent les douces loix; Heros par ses exploits, comme par sa sagesse, Et qui le front orné des couronnes de Mars, Fait triompher la Paix, les Muses, & les Arts; [...]¹⁶⁸.

Composé par une femme de lettre, ce poème est une célébration pour le roi de Perse. Il est probable que l'opinion mondaine parisienne partage la vision de Mademoiselle de L'Héritier concernant les représentations de l'Empire perse et de son dirigeant. On retrouve dans cet extrait l'allusion aux références antiques qui glorifient la puissance d'un shah qualifié de « Roy le plus glorieux que l'Orient revere 169 ». Ces représentations peuvent néanmoins refléter une autre image, celle que Louis XIV projette à l'intention de son homologue persan. En témoigne une lettre anonyme d'un Persan envoyée à l'autrice du poème : « Le grand Sophi, mon souverain Seigneur & Maistre, ayant entendu de toutes parts de magnifiques recits de Loüis le Grand vôtre Roy, m'a envoyé l'en féliciter, & luy rendre les témoignages d'estime que merite son long & glorieux Regne, & lui en souhaiter une longue continuation. 170 » Cette lettre souligne le statut de Louis XIV en tant que souverain puissant, digne du respect des nations étrangères, notamment celui de la Perse.

On observe une similitude entre les représentations de la monarchie safavide et celles des Bourbons. L'ambassade de 1715 est un événement qui s'inscrit dans la relation diplomatique entre la France et la Perse, mais qui sert également la magnificence royale sous la forme d'un spectacle. Susan Mokhberi indique dans ce sens : « La visite persane, comme toutes les visites "orientales" précédentes, partageaient un objectif similaire à celui des visites européennes : afficher le pouvoir de la monarchie par des rituels de préséance diplomatiques. Toutefois, elles se distinguent des visites européennes et des protocoles diplomatiques habituels par l'importance qu'elles accordent au spectacle. 171 » C'est un spectacle qui passe par la disposition de la Galerie des Glaces pour l'audience de Reza Beg et l'apparence de Louis XIV, comme on peut l'observer avec le récit de Saint-Simon :

Il en parla souvent avec complaisance, et voulut que toute la cour fût de la dernière magnificence le jour de l'audience, qui fut le mardi 19 février ; lui-même en donna l'exemple, qui fut suivi avec la plus

¹⁶⁸ Le Mercure galant, 1er mars 1715, p. 139-141.

¹⁶⁹ Idem, p. 142.

¹⁷⁰ *Idem*, p. 136-137.

¹⁷¹ Mokhberi, "Finding common ground between Europe and Asia: understanding and conflict during the Persian ambassady to France in 1715" in *Journal of early modern history*, n° 16, 2012, pp. 53-80, p. 58.

grande profusion. On plaça un magnifique trône, élevé de plusieurs marches, dans le bout de la galerie adossé au salon qui joint l'appartement de la Reine¹⁷², et des gradins à divers étages de bancs des deux côtés de la galerie, superbement ornée ainsi que tout le plus grand appartement. [...] Le Roi prêta une garniture de perles et de diamants au duc de Maine¹⁷³, et une pierre de couleur au comte de Toulouse¹⁷⁴. M. le duc d'Orléans¹⁷⁵ avait un habit de velours bleu brodé en mosaïque, tout chamarré de perles et de diamants, qui remporta le prix de la parure et du bon goût¹⁷⁶.

L'apparence de la cour reflète la grandeur de la monarchie des Bourbons. Stéphane Castellucio évoque dans ce sens l'importance du paraître chez les nobles, « par lequel s'exprim[e] tant le rang social d'une personne que la grandeur d'un royaume¹⁷⁷ ». La mise en scène de l'audience sert les intérêts stratégiques de Louis XIV, dans le sens où il affirme sa grandeur et la supériorité de la France sur la Perse. Les mémorialistes tels que le baron de Breteuil et les périodiques tels que *La Gazette de France* se font le relais de la magnificence française, tout comme les artistes. Nous pouvons analyser la mise en scène grâce à l'appui des sources iconographiques, notamment les œuvres d'art, pour lesquelles « l'important rest[e] l'événement représenté par la venue de l'ambassadeur¹⁷⁸ ». Parmi les artistes, on peut citer Antoine Coypel, mentionné par le duc de Saint-Simon comme membre de l'audience¹⁷⁹, et le tableau qu'il produit par la suite :

¹⁷² Il n'y a pas de reine spécifiquement mentionnée dans l'extrait de Saint-Simon, ni de reine de France en titre de recevoir l'ambassade de 1715. On peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit du salon de Marie-Thérèse d'Autriche, l'épouse de Louis XIV décédée en 1683.

¹⁷³ Louis-Auguste de Bourbon, duc de Maine (1670-1736) est le fils de Louis XIV et de la marquise de Montespan. Il est légitimé en 1673 et élevé à la cour, recevant des titres et des charges importantes.

¹⁷⁴ Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse (1678-1737) est un autre fils illégitime de Louis XIV et de la marquise de Montespan. Il poursuit une carrière militaire et nommé amiral de France suite à plusieurs campagnes navales. Il maintient une position à la cour stable grâce à son influence pendant la Régence et au cours du règne personnel de Louis XV.

¹⁷⁵ Philippe, duc d'Orléans (1674-1723) est le neveu de Louis XIV, connu pour avoir exercé la Régence pendant la minorité de Louis XV de 1715 à 1723. Il joue un rôle indispensable dans la transmission du pouvoir royal pendant la période de transition après le long règne de Louis XIV.

¹⁷⁶ Saint-Simon, Mémoires. Additions au Journal de Dangeau, op. cit., p. 170.

¹⁷⁷ Castellucio, art. cit., p. 40.

¹⁷⁸ Idem, p. 43.

¹⁷⁹ Saint-Simon, op. cit., p. 171.



Antoine Coypel (1661-1722)

Réception de l'ambassadeur de Perse par Louis XIV dans la Galerie des Glaces, le 19 février 1715

Musée national du château de Versailles et du Trianon

Photo © RMN-Grand Palais (château de Versailles), Gérard Blot

Le tableau représente trois éléments : la magnificence de Louis XIV, entouré des membres de la famille royale ; la foule qui vient assister à l'audience ; le statut de Mohammed Reza Beg entouré de la délégation. Ce sont principalement les couleurs qui soulignent le caractère spectaculaire de l'audience, véritable leitmotiv des ambassades orientales ¹⁸⁰. Les attributs royaux sont représentés, tout comme les modes vestimentaires de la famille royale et des Persans qui s'adressent à Louis XIV. Ces derniers sont placés en position d'infériorité par rapport au roi. Cependant, cette position suscite une contestation de la part de Mohammed Reza Beg.

Un protocole perturbé par l'ambassadeur

Nous avons concentré notre analyse sur les grands acteurs qui agissent au cours de l'ambassade : la délégation persane, le public qui assiste à l'audience et la famille royale –

¹⁸⁰ Mokhberi, op. cit., p. 64.

représentée par Louis XIV. Il convient de se pencher à présent sur la représentation du protocole diplomatique, et la position de Reza Beg vis-à-vis de ce protocole. En témoignent les impressions laissées par l'ambassadeur auprès des mémorialistes et de la presse. Le baron de Breteuil observe le comportement de l'ambassadeur avant et au cours de l'audience. Il rapporte ainsi un premier incident, sur le jour de l'audience décidé par Louis XIV :

J'avais dit à l'ambassadeur par l'ordre du roi que Sa Majesté lui donnerait audience le mardi 13 février, mais il m'y avait témoigné une répugnance extrême à cause des mauvaises influences de la lune de ce mois, qui ne se rend traitable, suivant leurs puériles superstitions, qu'après que le 13 de cette lune est passé, et ce 13 tombait, suivant le calcul des Persans, au 18 du mois. Je lui avais répété plusieurs fois qu'il n'était pas en mon pouvoir de changer ce jour marqué par le roi, et que tout ce que je pouvais faire était de représenter Sa Majesté les observations scrupuleuses de sa religion sur les malheurs de cette lune. Elles faisaient une si grande impression sur son esprit que, sans vouloir attendre que j'eusse été en parler au roi, il envoya le lendemain de l'entrée, de grand matin, son « akond », c'est-à-dire le docteur de sa loi, avec l'interprète Padery¹⁸¹, au marquis de Torcy à Versailles pour le prier de demander en grâce au roi de retarder son audience de huit jours¹⁸².

Cet extrait met en avant un point essentiel : en l'occurrence, la distance culturelle entre le baron de Breteuil et Reza Beg, et par extension entre la France et la Perse, qui empêche le bon déroulement de l'audience. Elle détermine l'impossibilité d'obtenir un compromis avec un ambassadeur qualifié de « dévot et même superstitieux à l'excès sur les moindres vétilles de la loi d'Ali¹⁸³ ». Le docteur de la Loi est en charge d'expliquer les pratiques religieuses en Perse et la foi de l'ambassadeur.

Les actions de Reza Beg déterminent sur un autre plan « un effort pour maintenir la dignité de la monarchie safavide et sa supériorité par rapport à son homologue française ¹⁸⁴ ». Dans ce contexte, il est nécessaire de changer de perspective et de considérer les efforts de l'ambassadeur en lien avec les représentations générales et les constructions intellectuelles établies sur la Perse, qui mettent en avant un portrait de la monarchie safavide comme modèle de « courtoisie et civilité agissant tel un miroir de la société de cour française ¹⁸⁵ ». Mohammed Reza Beg est un représentant du shah de Perse et dans l'imaginaire de la société française, a le devoir de respecter le protocole pendant l'ambassade. Pourtant, les sources

¹⁸¹ Padery est un drogman arménien et catholique qui sert Louis XIV à Constantinople et Athènes. Il est en contact avec Mohammed Reza Beg depuis son arrivée à Marseille et présent pendant l'ambassade de 1715 comme interprète. Il est nommé consul à Chiraz en 1722 pour la ratification du traité de commerce négocié par Reza Beg à Versailles. Référence : Anne-Marie Touzard, *Le drogman Padery : émissaire de France en Perse, 1719-1725*, Paris, Geuthner, 2005.

¹⁸² Breteuil, Mémoires, op. cit., p. 120.

¹⁸³ *Idem*, p. 113.

¹⁸⁴ Mokhberi, "Finding common ground between Europe and Asia...", art. cit., p. 57.

¹⁸⁵ Mokhberi, op. cit., p. 26.

étudiées prêtent à Reza Beg un comportement de défi à l'égard des traditions françaises, comme le rapporte le baron de Breteuil, et qui ont les conséquences suivantes :

On ne vint point le complimenter à l'hôtel de la part du roi ni la famille royale, comme on fait à pareil jour pour tous les autres ambassadeurs, [sic] non qu'on voulait retrancher à celui-ci aucun des honneurs qu'on fait aux autres mais, outre que l'on n'avait point à pareil jour été complimenter les ambassadeurs de Moscovie¹⁸⁶ et de Siam¹⁸⁷, c'est qu'il aurait été absolument impossible de faire comprendre à ce Persan les réceptions et les conduites qu'il faut faire en pareil cas. Et j'avoue que j'aurais été bien embarrassé, dans l'humeur où notre Persan était, si j'avais eu à faire recevoir ce jour-là tous les compliments de la famille royale à cet ours mal léché, car il est presque impossible de croire qu'un homme qui a de l'esprit autant que celui-là en a,vînt-il d'une île déserte où il n'aurait vécu qu'avec des bêtes sauvages, soit aussi éloigné de vouloir faire ce qu'on lui conseille pour la dignité de son caractère¹⁸⁸.

On arrive à la constatation suivante : le procole royal appliqué à l'ambassade perse est similaire à celui des autres ambassades orientales qui ont eu lieu sous le règne de Louis XIV ; cependant le comportement de l'ambassadeur Reza Beg est différent. Je ne m'attarderai pas sur les figures des ambassadeurs du Siam ou de Moscovie, mais il est intéressant de souligner la comparaison entre ces derniers et Reza Beg. À la volonté de rétablir la dignité de la monarchie safavide, Breteuil répond en soulignant les différences culturelles et l'exotisme de l'ambassadeur¹⁸⁹. Louis XIV répond favorablement à la requête de Reza Beg pour décaler la date de l'audience, comme le rapporte le baron de Breteuil en ajoutant à son récit une lettre du marquis de Torcy¹⁹⁰.

Comparons le récit du baron de Breteuil à celui du duc de Saint-Simon concernant Reza Beg. Saint-Simon s'attarde moins sur les détails de l'audience, mais offre une version analogue à celle de Breteuil. Il considère en effet que l'ambassade est un événement pour lequel « il ne parut rien de réel, et que toutes les manières de l'ambassadeur démentirent, ainsi que sa misérable suite et la pauvreté des présents qu'il apporta¹⁹¹ ». Au-delà des perturbations du protocole, il faut aussi rapporter le déroulé de l'audience et les déceptions de Louis XIV – ainsi que de la cour royale – lorsqu'ils découvrent les présents du roi de Perse que Reza Beg

¹⁸⁶ Les ambassadeurs de Moscovie se sont rendus à la cour de Versailles en 1668, dirigés par Piotr Ivanovitch Potemkine. Ils sont envoyés par le tsar Alexis I^{er} pour renforcer les relations diplomatiques et commerciales entre la Moscovie et la France. Le but de l'ambassade est de forger une alliance contre la Pologne et l'Empire ottoman, percus comme des menaces communes aux deux nations.

¹⁸⁷ Les ambassadeurs du Siam sont envoyés en 1686 à Versailles, sous la direction de Kosa Pan. La mission diplomatique est organisée par le roi Narai pour s'ouvrir aux relations avec les puissances européennes. L'ambassade du Siam est connue pour le faste de la réception organisée par Louis XIV à la cour.

¹⁸⁸ Breteuil, op. cit., p. 119-120.

¹⁸⁹ Mokhberi, art. cit., p. 57.

¹⁹⁰ Breteuil, op. cit., p. 122.

¹⁹¹ Saint-Simon, Mémoires. Additions au Journal de Dangeau, op. cit., p. 169.

leur remet en personne. Saint-Simon indique dans ce sens : « Les présents, aussi peu dignes du Roi de Perse que du Roi [de France], consistèrent en tout en cent quatre perles fort médiocres, deux cents turquoises fort vilaines, et deux boîtes d'or pleines de baume de mumie¹⁹². » Sur ce point, les constatations du baron de Breteuil sont similaires, indiquant dans son récit que « le public en fut scandalisé au point de dire toutes les infamies du monde de l'ambassadeur¹⁹³ ». Ces différentes constatations invitent à se pencher sur les impressions laissées par l'ambassadeur persan, afin de comprendre comment sont construites les représentations liées à la Perse et à ses représentants au début du XVIII^e siècle.

Une impression ambigüe laissée par l'ambassadeur persan

La proximité entre le baron de Breteuil et Mohammed Reza Beg

Après l'analyse des enjeux de l'ambassade, je me penche désormais sur la figure de l'ambassadeur lui-même, plus précisément sur la relation qu'entretiennent Reza Beg et Breteuil, en qualité d' « introducteur des ambassadeurs ». Je mènerai mon étude à partir de ma principale source, les *Mémoires* de Breteuil, et la complèterai avec les sources extérieures. Pour comprendre cette relation, je reviendrai sur la mission que Louis XIV a confiée à Breteuil, et que ce dernier expose dans l'extrait ci-dessous :

Mais Sa Majesté, dont la puissance et la grandeur sont depuis tant d'années connues dans tout le monde, n'étant plus occupée comme Elle l'a été quelquefois dans sa jeunesse de faire parade de sa magnificence aux yeux de ces sortes d'ambassadeurs, Elle ne voulut pas faire montre des troupes de sa Maison qui composent sa garde, comme Elle fit en 1688 pour les ambassadeurs moscovites, et en 1669 pour un envoyé turc 194, quoique je lui fisse des instances très pressantes et très réitérées de faire une partie de la cavalerie de sa Maison dans l'avenue et les avant-cours de Versailles pour le jour de l'audience de l'ambassadeur de Perse. Sa Majesté voulant d'ailleurs faire à cet ambassadeur les plus grands honneurs qu'Elle fasse aux ambassadeurs dans des occasions singulières comme celle-ci, Elle m'ordonna d'aller jusqu'à deux lieues de Paris au-devant de Mehemet Riza Beg pour lui faire compliment. Et Sa Majesté m'ordonna au surplus qu'on lui rendît les mêmes honneurs qu'on rend aux ambassadeurs extraordinaires des rois de l'Europe, et nomma le maréchal de Matignon pour l'accompagner avec moi à son entrée à Paris et à sa première audience à Versailles 195.

¹⁹² Le baume de mumie est une substance provenant de la résine d'arbres, et qui entre dans la « composition de d'un certain nombre d'onguents et de médicaments », d'après Evelyne Lever *in* Breteuil, *op. cit.*, p. 136. Saint-Simon, *op. cit.*, p. 171.

¹⁹³ Breteuil, op. cit., p. 136.

¹⁹⁴ Il s'agit de Suleiman Aga, ambassadeur du sultan Mehmet IV auprès de Louis XIV en 1669. Il est envoyé pour solliciter le soutien de la France contre la menace habsbourgeoise. L'arrivée de Suleiman Aga a suscité de la curiosité et l'ambassadeur a bénéficié du faste des réceptions royales, cependant on dénote des tensions sur le suivi du protocole, perçu comme un affront à la cour française.

¹⁹⁵ Breteuil, Mémoires, op. cit., p. 100.

Le poste d' « introducteur des ambassadeurs » est créé en 1585 par Henri III, dans une vague de réorganisation de la maison royale. Le poste est occupé conjointement par deux personnes : dans le cas présent, le baron de Breteuil partage la charge avec Nicolas de Sainctot, en fonction depuis 1691. Breteuil lui demande conseil sur la manière de s'occuper d'un conflit protocolaire avec l'ambassadeur du roi du Maroc, Abdellah Bin Aïcha, en 1699¹⁹⁶. Il se forme grâce à l'expertise de Sainctot, qui consigne ses expériences à la cour et lors des ambassades précédentes. Je ne sais pas s'il existe une charge analogue à la cour du roi de Perse, concernant la réception des ambassadeurs des nations étrangères.

Les *Mémoires* de Breteuil nous donnent des renseignements précis sur le quotidien de Reza Beg, tant sur les personnes qui l'accueillent que sur les pratiques de l'ambassadeur durant son séjour. J'aimerais rapprocher l'extrait ci-dessus des analyses de Stéphane Castellucio, qualifiant d'exceptionnelle la décision de considérer Reza Beg au même titre qu'un ambassadeur européen¹⁹⁷. Pourtant, on a observé que la mise en scène de la Galerie des Glaces pour l'audience de Reza Beg obéissait à une demande de traiter l'ambassadeur au même titre que les ambassadeurs orientaux : celle d'élever un trône sur quelques marches pour ne pas avoir à les traiter comme des envoyés européens. Malgré cette ambiguïté, les dispositions de Louis XIV témoignent d'un respect pour la monarchie safavide. Le baron de Breteuil communique à ce propos à l'ambassadeur :

L'Empereur de France mon maître, le plus grand et le plus pieux des empereurs chrétiens, le plus magnifique des rois de l'Europe, le plus puissant en guerre tant sur la terre que sur la mer, toujours invincible, l'amour de ses peuples et le modèle parfait de toutes les vertus royales, m'envoie, Monsieur, vous faire un compliment de sa part et me réjouir de votre arrivée auprès de Paris, la capitale de son empire, la plus riche et la plus superbe des villes de la partie du monde que nous habitons. Il sait que l'Empereur de Perse votre maître est le plus puissant et le plus magnifique empereur de l'Orient, et il est persuadé qu'ayant à sa cour autant de personnages illustres qu'il en a, il vous a choisi entre eux comme un sujet d'un mérite distingué et capable d'être le lien entre deux si puissants monarques 198.

Les entretiens entre Breteuil et Reza Beg – dont certains dialogues sont retranscrits dans les *Mémoires* du premier – témoignent de l'établissement d'une relation de confiance. L'étude du séjour de Reza Beg met en lumière sa relation avec le baron de Breteuil, qui l'accompagne et le conseille sur les pratiques diplomatiques françaises. Cependant, Breteuil fait le constat suivant :

¹⁹⁶ Mokhberi, The Persian Mirror..., op. cit., p. 66.

¹⁹⁷ Castellucio, « La galerie des Glaces. Les réceptions d'ambassadeurs », art. cit., p. 38.

¹⁹⁸ Breteuil, Mémoires, op. cit., p. 104.

[...] la différence de nos manières et de nos coutumes est si grande qu'il est bien difficile de faire convenir un homme dont on ne parle pas la langue de se conformer à des usages qui lui sont entièrement inconnus, surtout quand il est aussi peu docile que Mehemet Riza¹⁹⁹.

C'est ici que l'on peut analyser le rôle du baron de Breteuil comme intermédiaire, à la fois conseiller du roi et confident de l'ambassadeur. Car s'il accepte les exigences de Reza Beg de contester la primauté de la France sur l'Empire safavide, il ne peut le tolérer lors des représentations publiques des rituels de la cour²⁰⁰. Breteuil renseigne sur les conflits avec Reza Beg au cours de son séjour, plus précisément son comportement envers le maréchal de Matignon.

Comme je me doutais que son prétexte de religion lui ferait dire qu'il ne pouvait se lever pour recevoir et saluer un chrétien ainsi qu'il me l'avait déjà fait dire plusieurs fois, j'allai lui parler en particulier pour régler la manière dont il recevrait dans sa chambre le maréchal de Matignon et moi qui allions y venir le prendre en cérémonie. Je lui dis que, s'il voulait éviter toute cérémonie, il pouvait descendre seul jusqu'au carrosse auprès duquel le maréchal de Matignon et moi l'attendrions ; qu'en l'abordant nous le mettrions entre nous deux et que le maréchal lui ferait les honneurs du carrosse ; que cette manière se pratiquait avec les nonces du pape lorsqu'on va les prendre dans le carrosse du roi pour l'entrée. Il refusa de le faire et me dit qu'il était informé que M. de Matignon et moi devions monter et nous asseoir dans sa chambre et qu'il nous y ferait donner du café et du thé. Je lui dis que nous le ferions volontiers s'il voulait nous recevoir avec les civilités convenables et que, comme il n'était pas accoutumé aux conduites et reconduites que nous observons en pareille occasion avec les ambassadeurs de l'Europe, nous nous contenterions s'il se levait de dessus son fauteuil quand nous entrerions dans sa chambre [...]²⁰¹.

Breteuil observe que Reza Beg adopte un comportement différent de celui qu'on peut attendre de lui, en particulier la civilité que l'on attribue aux représentants de la monarchie safavide²⁰². Saint-Simon témoigne également des conflits entre Reza Beg et le baron de Breteuil, « avec lequel il eut souvent de grossièretés de bas marchand, et tant de folles disputes sur le cérémonial avec le maréchal de Matignon²⁰³ ». On peut faire l'hypothèse que cette proximité entre Breteuil et Reza Beg est en partie à l'origine des représentations négatives de l'ambassadeur que l'on observe dans les sources analogues. Ce sera un aspect essentiel que j'aborderai plus loin dans mon analyse. Il est important de se concentrer sur l'impact du séjour de l'ambassadeur sur le quotidien des Parisiens, ainsi que le portrait qui est fait de Reza Beg au cours de son séjour et dans les années qui suivent l'ambassade.

¹⁹⁹ *Idem*, p. 107.

²⁰⁰ Mokhberi, "Finding common ground between Europe and Asia...", art. cit., p. 57.

²⁰¹ Breteuil, op. cit., p. 114.

²⁰² Idem, p. 103.

²⁰³ Saint-Simon, Mémoires. Additions au Journal de Dangeau, op. cit., p. 169.

Un homme qui attise les curiosités

Breteuil détaille les péripéties de l'ambassadeur depuis son arrivée à Paris. Il observe notamment la curiosité qu'attise l'ambassadeur parmi la population parisienne, ainsi que les impacts de sa présence au cours de son séjour. Encore une fois, les *Mémoires* constituent ma principale source d'étude, mais d'autres sources évoquent également les impressions de l'ambassadeur. On a mentionné la foule qui se presse pour voir l'arrivée de la délégation persane et la cérémonie royale, mais c'est également le cas lors du séjour de Reza Beg :

Après nos compliments réciproques, il me fit donner du café et du thé à la coutume des Orientaux, et il a continué pendant tout le temps qu'il a été à Paris à en faire donner à tous ceux et celles qui l'ont été voir et souvent du sorbet. L'empressement des dames pour le voir, même de quelques-unes des plus qualifiées, a été si grand et si précipité, pendant qu'il a été à Charenton, il y avait par jour plus de quarante carrosses à six chevaux à sa porte, et l'immensité de Paris y a maintenu cette foule pendant plus de deux mois du long séjour qu'il a fait, mais comme toutes les modes n'ont qu'un temps fort court en France, il a été aussi abandonné dans les derniers temps qu'on avait eu d'empressement d'abord pour le voir²⁰⁴.

Breteuil mentionne dans cet extrait les collations que Reza Beg partage avec les personnes qui viennent assister à son quotidien. L'évocation du thé et du café nous amène à un point essentiel : la pénétration des produits exotiques dans la société française aux XVII° et XVIII° siècles, liée au développement de l'orientalisme. Je ne reviendrai pas sur l'implantation en France et de la consommation du thé ou du café, objet de l'étude d'Ina Baghdiantz-McCabe²⁰⁵. Cependant, je mets en avant les conséquences de la consommation des produits venant de Perse, qui reflètent la curiosité voire l'adoption des modes persanes. Mohammed Reza Beg représente un lien entre les couches sociales au cœur de Paris. Il faut souligner dans ce cadre la rareté des événements autour de l'ambassade, surtout le fait qu'un ambassadeur demeure longtemps dans la capitale. Breteuil ne nomme pas les personnes « de la première qualité²⁰⁶ » qui se rendent à l'hôtel de l'ambassadeur. En revanche, on peut les retrouver dans les descriptions que fait *La Gazette de France* sur les courtisans qui accompagnent la délégation persane le jour de leur arrivée à Paris :

²⁰⁴ Breteuil, Mémoires, op. cit., p. 105.

²⁰⁵ Ina Baghdiantz-McCabe, Orientalism in Early Modern France: Eurasian Trade, Exotism, and the Ancient Régime, New York, Berg, 2008.

²⁰⁶ Breteuil, op. cit., p. 122.

La marche estoit fermée par le carosse du Roy, & par ceux de Madame la Duchesse de Berry, de Madame, de Monsieur le Duc d'Orleans, de Madame la Duchesse d'Orleans, ceux de la Princesse de Condé, de la Duchesse de Bourbon Douairiere, du Duc & de la Duchesse de Bourbon, des deux Princesses Doüairieres de Conti, du Prince de Conti, de la Princesse de Conti, du Duc & de la Duchesse du Maine, du Comte de Toulouze, de la Duchesse de Vendosme, & celui du Marquis de Torcy, Ministre & Secretaire d'Estat, pour les affaires Estrangeres²⁰⁷.

Les membres de la haute société – et spécifiquement les femmes – sont également mentionnés par Saint-Simon, qui indique leur place dans la Galerie des Glaces : « Les gradins les plus proches du trône étaient pour les dames de la cour, les autres pour les hommes [...] ; mais on n'y laissait entrer hommes ni femmes que fort parées. ²⁰⁸ » A en croire la mise en scène de l'audience, les femmes semblent constituer un élément stratégique de promotion de la magnificence royale. Cette hypothèse est corroborée par la représentation picturale des femmes au cours de l'audience. Dans la gravure de l'almanach de 1716²⁰⁹, elles sont placées au premier plan et entourent la procession autour de l'ambassadeur. L'auteur met aussi en lumière les modes vestimentaires françaises incarnées par les femmes, à l'inverse des modes persanes qui apparaissent stéréotypées. Il est probable que les femmes représentées dans la gravure qui aient assisté aux spectacles quotidiens de l'ambassadeurs durant son séjour. Cependant, le comportement de Reza Beg ne répond pas à la curiosité exprimée par la société mondaine de Paris, comme Breteuil l'observe :

Il est difficile de croire qu'un homme qui vient d'un pays aussi éloigné et aussi différent en toutes choses que la Perse l'est du nôtre passe cinq mois dans Paris sans avoir la curiosité de voir ce qui peut y avoir de rare dans la ville et aux environs, ni la sagesse de s'instruire du gouvernement et des mœurs des Français. Mehemet Reza n'a témoigné aucun empressement pour voir les magnificences de Versailles ni des autres maisons royales ni de celles des particuliers dont plusieurs à Paris méritent la curiosité des étrangers, et n'a aucune conversation qui puisse l'instruire ni de notre gouvernement ni de nos mœurs, et si tous les Persans mènent une vie aussi fainéante et aussi oisive que leur ambassadeur la mène à Paris, leur mollesse et leur ignorance doivent être sans exemple²¹⁰.

L'ambassadeur persan ne correspond pas à l'imaginaire de la population mondaine sur les émissaires étrangers en France. D'autant plus qu'à travers Paris est exposée la grandeur du règne de Louis XIV, qui se manifeste entre autres par « la magnificence de[s] palais et de[s] jardins²¹¹ » accessibles pendant les visites du Persan. En analysant la proximité entre Breteuil et Reza Beg et la curiosité attisée par l'ambassadeur parmi les courtisans et les hommes du

²⁰⁷ La Gazette de France, 16 février 1715, n° 7, art. « Paris » du 16 févr. 1715, p. 84.

²⁰⁸ Saint-Simon, Mémoires. Additions au Journal de Dangeau, op. cit., p. 170.

²⁰⁹ Audience de l'ambassadeur de Perse par Louis XIV dans la Galerie des Glaces, le 19 février 1715, gravure, almanach de 1716, Paris, Musée du Louvre, département des estampes et de la photographie.

²¹⁰ Breteuil, op. cit., p. 148-149.

²¹¹ Idem, p. 149.

peuple, on observe une certaine complexité dans la manière de représenter l'ambassadeur, qui se retrouve dans le portrait de Reza Beg.

Une figure complexe mais fidèle aux canons de l'orientalisme persan

Au fur et à mesure de mon analyse, je constate que l'étude de l'ambassade se transforme progressivement en une étude de l'ambassadeur. L'objectif n'est pas de dresser un portrait exhaustif de Mohammed Reza Beg à travers les sources à ma disposition, mais davantage de comprendre les représentations qui découlent de l'événement, concernant une figure complexe mais fidèle aux canons de l'orientalisme persan. Nous mobiliserons les sources des mémorialistes et les soumettrons à une analyse comparative, entre elles et avec les sources iconographiques comme le *Portrait de l'ambassadeur Mehemet Riza Beg* d'Antoine Watteau²¹². Penchons-nous tout d'abord sur les représentations générales de l'ambassadeur :

Cette ambassade fut toujours fort équivoque, et même quelque chose de plus. Ce qu'on crut en démêler de mieux fut qu'un ministre d'une des provinces de Perse, comme qui dirait ici un intendant de Languedoc, avait envoyé ce prétendu ambassadeur pour des affaires de négoces entre des marchands et que, pour se faire défrayer, il contrefit l'ambassadeur de Perse ; que Pontchartrain 213, dont cette ambassade regardait le département, ne voulut pas dévoiler la friponnerie, pour amuser le Roi et lui faire sa cour en lui laissant croire que le Sophi lui envoyait un ambassadeur, et en effet le Roi, qui baissait beaucoup, y prit si bien qu'il parut par toute sa conduite à cet égard qu'il en croyait sa gloire fort rehaussée. Peu d'autres lui en furent les dupes, et l'ambassadeur lui-même, homme bas, insolent avec cela, extravagant de plus et d'une avarice sordide, soutint fort mal le caractère dont il prétendait être revêtu. Les suites découvrirent encore plus à plein la fourberie ; mais le Roi était mort et Pontchartrain chassé de sa place 214.

Saint-Simon défend dans cet extrait la thèse d'une imposture : Mohammed Reza est la personnification de l'« immense comédie²¹⁵ » présentée au roi, et ne pourrait donc revêtir le titre d'envoyé officiel du shah de Perse. Dans ce contexte, la mise en scène n'est plus celle de la famille royale accueillant l'ambassadeur, mais de Reza Beg lui-même. Breteuil se fait le relais de ces accusations dans son récit, notamment avec la description des multiples conflits et les impressions générales qui lui sont communiquées – notamment par Saint-Olon²¹⁶ –

²¹² Watteau, *Portrait de l'ambassadeur de Perse Mehemet Riza Beg*, 1715, Paris, Musée du Louvre, cabinet des dessins, fonds des dessins et miniatures.

²¹³ Jérôme Phélypeaux, comte de Pontchartrain (1674-1747) est un membre influent du gouvernement de Louis XIV. Nommé secrétaire d'État à la Marine à partir de 1699, il contrôle la flotte maritime française. Il s'occupe également de l'organisation de l'ambassade de Versailles, une opportunité pour ouvrir les routes commerciales et contrôler exclusivement le marché persan face aux concurrences.

²¹⁴ Saint-Simon, Mémoires. Additions au Journal de Dangeau, op. cit., p. 925.

²¹⁵ Castellucio, « La galerie des Glaces. Les réceptions d'ambassadeurs », art. cit., p. 37.

²¹⁶ Breteuil rapporte dans son récit les impressions de Saint-Olon, qui a reçu l'ambassadeur à Marseille : « ayant

avant sa rencontre avec Reza Beg. Pourtant, sa proximité avec l'ambassadeur l'amène à démentir ce discours, et à proposer un portrait nuancé de Reza Beg :

Il me parut dès cette première visite que Mehemet Riza avait beaucoup d'esprit ; la noblesse de ses gestes et de sa physionomie, joints au respect avec lequel je dis qu'il était servi, me firent juger qu'il était homme de qualité ou du moins de considération en Perse, ce que les suites ont justifié malgré les bruits qui se répandirent peu après dans le public que c'était un homme de néant, et que c'était même un fourbe qui, loin d'être ambassadeur, n'était pas même connu à la cour de Perse. Ceux qui l'ont conduit depuis Marseille jusques Charenton me dirent quelques jours après que, depuis ce moment-là, son humeur, qui leur avait toujours paru féroce, s'était fort changée et adoucie parce que sa vanité avait commencé d'être satisfaite, mais les gens naturellement emportés retombent aisément dans la violence et, quand elle est secondée du pouvoir que la superstition a sur les hommes ou du prétexte qu'ils en prennent, elle devient fureur pour peu qu'on y résiste comme vous le verrez bientôt au jour de son entrée²¹⁷.

Le portrait de Reza Beg correspond en partie aux représentations communes qui sont admises sur les émissaires de la monarchie safavide (autrement dit les canons de l'orientalisme), notamment quant à leur civilité. Breteuil adopte une stratégie qui consiste à impliquer le lectorat dans la démonstration de sa thèse. Il défend ainsi une personne qui fait preuve de raffinement. La curiosité suscitée par l'arrivée de l'ambassadeur dans la capitale, ainsi que sa propre mise en scène auprès de la population parisienne, contribuent à renforcer son aura. Ces personnes sont décrites comme « friand[e]s d'exotisme²¹⁸ », et Reza Beg représente l'exotisme d'une Perse à la fois familière et lointaine. En témoigne son portrait par Antoine Watteau, effectué au cours du séjour de l'ambassadeur :

su de Saint-Olon et des interprètes que non seulement ce Persan n'entendait rien aux réceptions et reconduites qui se pratiquent dans les cours de l'Europe, mais que, scrupuleusement attaché à sa religion et superstitieux à l'excès, il prétendait qu'il ne lui était pas seulement permis de se lever sur ses pieds pour recevoir un chrétien ». Voir Breteuil, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 102.

²¹⁷ Idem, p. 105.

²¹⁸ Castellucio, art. cit., p. 38.



Jean-Antoine Watteau (1684-1721)

Portrait de l'ambassadeur de Perse Mehemet Riza Beg, 1715

Paris, Musée du Louvre : cabinet des dessins, fonds des dessins et miniatures

Référence : RF 36735, recto

Ce portrait a probablement été réalisé au cours d'une apparition de Reza Beg auprès de la population parisienne, dont Watteau fut le témoin visuel²¹⁹. On observe que les vêtements représentés sont fidèles à la description qu'en donne Breteuil dans son récit : « leurs turbans sont moins élevés et beaucoup moins lourds que ceux des Turcs, mais la façon n'en a pas l'air, à beaucoup près, si noble et si majestueuse : ils ont une avance sur le devant de la tête qui lui sied fort mal²²⁰ ». On peut dès lors émettre l'hypothèse que Watteau a produit un portrait réaliste de l'ambassadeur, en rupture avec des représentation graphiques de l'audience, qui cherchent à se faire le relais de la gloire de Louis XIV.

Ainsi, Reza Beg correspond aux canons de l'orientalisme persan en termes de qualités morales, mais aussi en ce qui concerne les modes vestimentaires spécifiques des membres de la cour safavide. Ce sont les mêmes que l'on peut observer pour l'ambassadeur et sa délégation

²¹⁹ Ibid.

²²⁰ Breteuil, op. cit., p. 139.

sur la gravure de l'almanach de 1716 qui représente l'audience auprès de Louis XIV²²¹. En résumé, les représentations de Mohammed Reza Beg offrent un portrait d'une figure complexe en public et en privé, « offrant au public français l'opportunité de fantasmer sur l'ambassadeur et son pays natal, la Perse, et de comparer ce pays étranger au leur²²² ». C'est sur la comparaison entre la Perse et la France que je me pencherai désormais, en insistant sur les connaissances de la Perse mobilisées dans le processus diplomatique et les échos littéraires de l'ambassade.

La connaissance de la Perse au service de la diplomatie française

Des acteurs de la diplomatie familiers de l'histoire de la Perse

Susan Mokhberi indique dans son étude que « [l]a visite de Mohammed Reza Beg, événement qui semble incarner l'hostilité entre la France et l'Empire safavide, met en réalité en évidence la similitude et la compréhension entre les deux monarchies²²³ ». Ce phénomène est encouragé par la familiarité qu'ont les acteurs de la diplomatie française avec l'histoire de la Perse, caractéristique de l'orientalisme qui se développe au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. La connaissance de la Perse s'effectue grâce à la lecture des récits des voyageurs des marchands et des missionnaires, qui renseignent sur son histoire, sa politique et les sociétés locales.

Les acteurs de la diplomatie sont parfois ceux qui voyagent en Perse ou dans les autres nations orientales comme l'Empire ottoman. Breteuil mentionne le nom de Pidou de Saint-Olon, chargé d'accueillir l'ambassadeur persan à Marseille²²⁴. Ce diplomate et ambassadeur de France au Maroc a rédigé en 1695 une *Relation de l'empire de Maroc*²²⁵, dans lequel il décrit ses observations faites durant son séjour (1689-1691). Avant l'ambassade persane de 1715, la France a également accueilli des ambassadeurs de nations dites « orientales ». Le déroulement des ambassade a été permis par la connaissance que les diplomates ont de l'histoire de ces nations, et la Perse ne fait pas exception. Breteuil décrit les préparatifs de l'accueil de Reza

²²¹ Audience de l'ambassadeur de Perse par Louis XIV dans la Galerie des Glaces, le 19 février 1715, gravure, almanach de 1716, Paris, Musée du Louvre, département des estampes et de la photographie.

²²² Mokhberi, The Persian Mirror..., op. cit., p. 86.

²²³ Mokhberi, "Finding common ground between Europe and Asia...", art. cit., p. 57.

²²⁴ Breteuil, Mémoires, op. cit., p. 100.

²²⁵ François Pidou de Saint-Olon, Relation de l'empire de Maroc où l'on voit la situation du pays, les mœurs, coutumes, gouvernement, religion et politique des habitans, Paris, Vve Mabre-Cramoisy, 1695.

Beg dans les appartements de l'Hôtel des Ambassadeurs :

Le roi m'ordonna de le faire loger dans l'hôtel des ambassadeurs, et j'en avertis au sortir du cabinet de Sa Majesté le duc de Tresmes, premier gentilhomme de la chambre en année²²⁶, afin qu'il donnât l'ordre à l'intendant des meubles de la Couronne pour meubler l'hôtel des ambassadeurs. L'intendant des meubles de la Couronne m'écrivit aussitôt et m'envoya le premier commis du garde-meuble. Je lui dis que le roi m'avait ordonné de le faire meubler magnifiquement sur ce que j'avais dit à Sa Majesté que les rois de Perse sont de temps immémorial les rois les plus magnifiques de l'Orient. La religion des Persans ne leur défend point d'avoir des figures d'hommes et de femmes peintes et le roi de Perse en a même des chambres entières, peintes dans son palais. Aussi l'hôtel des ambassadeurs fut meublé de tapisseries de personnages des plus belles du garde-meuble, après celles qui ne servent qu'au roi. Je fis seulement observer que mettre dans la chambre où l'ambassadeur devait faire ses prières une tapisserie sans personnages, de velours vert à bandes en broderie d'or aussi bien que le lit qui est magnifique²²⁷.

Les dispositions que Breteuil prend par rapport à l'accueil de l'ambassadeur dans l'hôtel témoignent de sa connaissance sur la religion persane, notamment sur les symboles attachés au chiisme – concernant les figures des tapisseries. La décoration de l'intérieur s'adapte à ses demandes pour permettre l'accueil de l'ambassadeur. L'hôtel des ambassadeurs adopte une décoration persane, tout comme il a pu être transformé pour envoyés officiels du Siam, du Maroc ou de Moscovie.

Breteuil a étudié la culture et la religion persanes, notamment par la lecture des récits de voyage de Jean Chardin²²⁸ et Don García de Silva y Figueroa²²⁹. Il est également connaisseur des traditions safavides et est entouré de spécialistes²³⁰. Parmi eux, on peut citer Padery – déjà évoqué plus haut et cité dans les *Mémoires*²³¹ – et le lazariste Jean Richard. Ce dernier s'est rendu en mission diplomatique au Maroc en compagnie de Saint-Olon, agissant en tant qu'interprète et missionnaire auprès de la population locale. Les connaissances de Breteuil lui ont permis d'« interpréter la résistance de Reza Beg comme une tentative politiquement motivée d'éviter la considération envers le protocole français qui honore la France par-dessus tout²³² ». Revenons sur l'épisode concernant la date de l'audience :

²²⁶ La partie « en année » signifie que le poste de premier gentilhomme est une charge annuelle et non perpétuelle.

²²⁷ Breteuil, op . cit., p. 101.

²²⁸ Jean Chardin, Voyages de Monsieur le chevalier Chardin en Perse, et autres lieux de l'Orient, 3 tomes, Amsterdam, Jean-Louis de Lorme, 1711.

²²⁹ Don García de Silva y Figueroa, L'ambassade de D. Garcias de Silva Figueroa en Perse, contenant la politique de ce grand Empire, les mœurs du roy shach Abbas et une relation exacte de tous les lieux de Perse et des Indes où cet ambassadur a esté l'espace de huit années qu'il y a demeuré, trad. Adam de Wicquefort, Paris, Louis Billaine, 1667.

²³⁰ Mokhberi, art. cit., p. 64.

²³¹ On retrouve la mention de Padery cité par Breteuil pp. 99, 107, 118, 120, 136.

²³² Mokhberi, art. cit., p. 64.

Le marquis de Torcy vint le même jour à Paris sans en avoir parlé à Sa Majesté et alla le soir avec moi dans mon carrosse, incognito, rendre une visite à l'ambassadeur, sans se faire annoncer que das le moment que nous entrâmes dans l'hôtel. L'ambassadeur avait désiré cette visite avec passion, par la qualité de vizir que, suivant l'usage de leur cour, il donne aux ministres d'État. Je lui fis dire par l'interprète, un instant avant d'entrer dans la chambre, qu'il n'était plus question de faire de façons, de se lever pour un chrétien [...]. Il n'en fit aucune difficulté mais, à la manière des dévots superstitieux, il trouva un tempérament pour satisfaire à son prétendu scrupule et à l'empressement qu'il avait de recevoir cette visite. Elle tomba justement à l'heure qu'il faisait sa prière et comme, pour prier Dieu, il est suivant sa loi obligé de quitter ses habits dorés et qu'il les reprend incontinent après, il disposa les choses de manière que, quand nous entrâmes dans sa chambre, il achevait de mettre ses bras dans la surveste de son habit, en sorte qu'il pouvait être douteux s'il était debout pour s'habiller ou pour nous recevoir. Il est en tout pays et en toute loi des accomodements avec le ciel pour ceux à qui la religion sert de prétexte pour aller à leurs fins²³³.

Dans le cadre de la relation entre Breteuil et Reza Beg, nous avons vu ce qui était rendu possible grâce à la familiarité avec l'histoire de la Perse. Saint-Simon mentionne d'autres personnes qui connaissent l'histoire de la Perse, notamment Pierre Dipy, décrit comme l'« interprète du Roi pour les langues orientales²³⁴ », qui décède peu avant l'audience de Reza Beg. Saint-Simon indique dans ses notes que Dipy est professeur au Collège royal, spécialiste des langues arabiques et syriaques. Il est également venu à Marseille accueillir l'ambassadeur en compagnie de Pidou de Saint-Olon en octobre 1714²³⁵. Voici ce que Saint-Simon écrit sur la situation à la suite du décès de Dipy :

Il fallut faire venir un curé²³⁶ d'auprès d'Amboise, qui avait passé plusieurs années en Perse, pour remplacer cet interprète. Il s'en acquitta fort bien, et en fut mal récompensé. Le hasard me le fit fort connaître et entretenir. C'était un homme de bien, sage, sensé, qui connaissait fort les mœurs et le gouvernement de Perse, ainsi que la langue, et qui, par tout ce qu'il vit et connut de cet ambassadeur, auprès duquel il demeura toujours tant qu'il fut à Paris, jugea toujours que l'ambassade était supposée, et l'Ambassadeur un marchand de fort peu de chose, fort embarrassé à soutenir son personnage, où tout lui manquait. Le Roi, à qui on la donna toujours pour véritable, et qui fut presque le seul de sa cour qui le crût de bonne foi, se trouva extrêmement flatté d'une ambassade de Perse sans se l'être attirée par aucun envoi²³⁷.

La familiarité qu'ont ces personnages avec l'histoire de la Perse leur permet de mener à bien les missions de négociation avec les émissaires persans et Reza Beg. La contribution des orientalistes est notable dans l'histoire de l'ambassade, qui demeure un événement symbolique dans les échanges diplomatiques franco-persans. À partir de ces constatations, nous pouvons

²³³ Breteuil, op. cit., p. 120-121.

²³⁴ Saint-Simon, Mémoires. Additions au Journal de Dangeau, op. cit., p. 169.

²³⁵ Idem, p. 1187.

²³⁶ Il s'agit de l'abbé Gaudereau, ecclésiastique et orientaliste français qui a joué un rôle notable au cours de l'ambassade. Grâce à ses compétences linguistiques et culturelles, il facilite la communication entre les diplomates persans et la cour française. Il agit comme conseiller durant les négociations et contribue aux efforts diplomatiques en vue d'un rapprochement franco-persan.

²³⁷ Saint-Simon, op. cit., p. 169-170.

faire des comparaisons entre les efforts diplomatiques fournis en France et en Perse, par le récit des voyageurs sur la tenue des ambassades avec les nations étrangères.

Comparaisons entre la diplomatie française et persane dans les récits de voyage

Comme nous l'avons indiqué, l'ambassade de 1715 offre un aperçu sur les constructions intellectuelles françaises sur la Perse. La diplomatie mobilise les connaissances sur la Perse, notamment les récits de voyage provenant des marchands et des orientalistes. Que disent ces mêmes sources sur le processus diplomatique persan lors des ambassades avec les nations étrangères ? Les *Voyages de Monsieur le chevalier Chardin en Perse* permettent d'établir une analogie entre les diplomaties française et persane. Plus spécifiquement, le deuxième tome nous renseigne sur le gouvernement persan et la figure du shah, ainsi que la vie à la cour. L'objectif est de comparer les éléments de cet ouvrage aux informations provenant des *Mémoires* de Breteuil. Dans ce contexte, nous tenons compte du décalage temporel entre la rédaction des *Voyages* (entre 1671 et 1677) et l'ambassade de Versailles (1715). Voici comment Chardin décrit la réception et le statut des ambassadeurs en Perse :

Quant à la réception des Ambassadeurs, c'est en quoi la Perse étalle une de ses plus grandes magnificences. Toute sorte d'Envoyez sont appelez *Eltchy* en Perse, c'est-à-dire *Ambassadeur*. Il n'y a que ce terme pour les dénommer ; & du moment qu'un Ambassadeur met le pied sur les terres de l'Etat, il est appellé l'*Hôte du Roi*, & est traité comme un hôte dans un Logis. Le Gouverneur, & l'Intendant du lieu s'empressent & à le servir, & à le bien régaler. On lui donne un *Mehmandar*, ou *Garde-hôte*, qui est sans cesse à ses côtés, & qui doit répondre de lui sur sa tête. On le loge dans la Maison du Roi, s'il y a en a une dans le lieu, ou dans un autre endroit de son choix. Là on le defraye generalement de tout. Tous les Grands le viennent voir, & lui font des régales, & des presens. On le meine ainsi, de traitte en traitte, aux dépens des lieux où il passe jusqu'à la Cour, où il est toujours logé & défrayé, & d'où on le reconduit de même hors du Royaume. C'est la pratique de l'Orient de tems immemorial, comme cela se voit dans les plus anciens Auteurs. [...] Ainsi il ne faut pas douter que cette pratique de faire tant de dépense pour le traitement des Ambassadeurs, & des Etrangers de consideration, se perdroit dans l'Orient, si l'on y devenoit inquiets, ou legers, comme nous sommes²³⁸.

Dans cet extrait, quelques éléments nous permettent de dresser une comparaison dans le traitement des ambassadeurs en Perse et en France. Tout d'abord, Chardin indique que les envoyés d'un gouvernement étrangers sont défrayés depuis leur arrivée en Perse, c'est-à-dire que les frais liés à leur venue sont pris en charge par la monarchie safavide. Breteuil rend également compte des dépenses liées à la durée du séjour de l'ambassadeur dans la capitale : « joignant à cela les rétributions qu'on donne à tous ceux qui servent pour ce Persan à l'hôtel des

²³⁸ Chardin, Voyages de Monsieur le chevalier Chardin en Perse..., op. cit., t. 2, livre 3, chap. 10, p. 271.

ambassadeurs, on peut compter qu'il coûte au roi mille francs au moins par jour à Paris²³⁹ ». Ensuite, l'hôtel dans lequel tous les ambassadeurs sont accueillis est comparable à la maison du roi que dépeint Chardin. Le statut officiel donné à l'émissaire du gouvernement étranger semble être similaire entre la Perse et la France, à l'instar du rôle de Breteuil comme « introducteur des ambassadeurs », analogue à celui du garde-hôte persan. Le traitement des ambassadeurs, associés à des personnes de considération, permet d'expliquer les mises en scène ordonnées après leur arrivée, comme on a pu l'observer dans le cas de Louis XIV dans la Galerie des Glaces. Penchons-nous à présent sur la mise en scène du côté persan :

Le Trône du Roi est au fonds de la premiere Salle : il est fait en carré, d'environ huit pieds de diametre, haut de deux à trois pouces, couvert d'une étoffe blanche, laquelle est brodée de perles à l'entour, & d'or & de soye au milieu très-richement. Un gros & haut traversin, tout couvert de pierreries, sert de dossier, ayant deux petits coussins à côté, aussi couverts de pierreries. Cette couverture du Trône est tenue sur le devant par des pommes d'or massif, qui en sont pareillement garnies, de même que des crachoirs qu'on met entre deux. Le Roi est couvert des plus belles pierreries du monde, & de la valeur de plusieurs millions, la plûpart pierres de couleur ; car ce sont celles qu'on estime le plus en Perse²⁴⁰.

À travers cet extrait, Chardin consacre un chapitre à la magnificence du palais royal persan. La description du trône et des ornements portés par le shah rappellent ceux portés par Louis XIV lors de l'audience, comme en témoigne Breteuil : « L'habit de Sa Majesté était couvert de pierreries de la couronne le dauphin et tous les princes qui étaient sur le trône en avaient aussi une très grande quantité sur leurs habits.²⁴¹ » On observe donc que la France et la Perse poursuivent – à travers la diplomatie – le but de promouvoir leur grandeur aux yeux des envoyés des nations étrangères. C'est une stratégie que la Perse poursuit pour s'affirmer en tant que puissance régionale face à l'Empire ottoman, qui domine le paysage géopolitique²⁴².

J'ai évoqué plus tôt le fait que la présence des femmes nobles à l'audience reflétait une stratégie du pouvoir royal pour mettre en lumière la puissance française auprès de ses homologues européens et orientaux. Jean Chardin ne mentionne pas de femmes dans le palais royal persan pendant la réception des ambassadeurs, mais davantage des eunuques et les principaux officiers qui servent le shah²⁴³. Au cours de son séjour à Ispahan, il décrit la réception d'un ambassadeur moghol et révèle la réception grandiose que lui réserve le shah Abbas II :

²³⁹ Breteuil, Mémoires, op. cit., p. 138-139.

²⁴⁰ Chardin, op. cit., livre 3, chap. 10, p. 266.

²⁴¹ Breteuil, op. cit., p. 132.

²⁴² Aurélie Chabrier-Salesse, « Les Européens à la cour du shah 'Abbas I^{er} : stratégies et enjeux de l'implantation européenne pour la monarchie safavide » in *Dix-septième siècle*, n° 278, 2018, pp. 9-24, p. 14.

²⁴³ Chardin, op. cit., livre 3, chap. 10, p. 266.

Cet Ambassadeur étoit arrivé en Perse l'an 1663. avec un train de huit mille hommes, de quatre mille chevaux, & de huit mille bêtes de charge, presque tous Chameaux. Il fut six mois en chemin, depuis les frontieres jusqu'à la Cour, & neuf autres mois avant que d'avoir audience ; & durant tout ce long-tems, il étoit logé & deffrayé. C'étoit un vieillard grave & sage, nommé *Terviet-Can*. Le sujet de son Ambassade étoit pour redemander la Ville & la Forteresse de *Candahar*, qui dans ces derniers siecles est la matiere de contestation perpetuelle entre les Persans & les Indiens, comme Babylone l'est entre les Persans & les Turcs. Il sembloit, que dans cette Ambassade, les deux Rois prissent à tâche de contester à l'envi, tant sur la fierté que sur la magnificence. L'Ambassadeur avoit apporté pour quatre millions de presens pour le Roi & pour les Ministres, moitié en argent, moitié en étoffes & en pierreries, & deux millions pour sa dépense. Le Roi de Perse par cet esprit de grandeur, dont j'ai parlé, fit que l'Ambassadeur fut conduit fort lentement dans sa marche, & qu'il languit fort long-tems après son audience ; & pour montrer encore que sa dépense ne lui étoit pas à charge, il n'accepta pas la moitié des presens du grand Mogol, refusant, entre les autres, tout l'Argent comptant ; & le jour d'après son audience de congé, il lui envoya un present de cinq cens mille écus, les deux tiers en Argent, que l'Ambassadeur refusa aussi²⁴⁴.

On relève de nombreuses similitudes dans la manière de recevoir une délégation étrangère, de conduire la ou les cérémonies officielles et de loger l'ambassadeur. L'ampleur des moyens mis en place pour une ambassade révèle la grandeur d'une nation qui veut assurer des liens diplomatiques avec ses voisins et ses alliés, comme avec la Perse safavide dans le cas français. L'objectif de cette démonstration n'est pas de comparer les réceptions données par Abbas II et Louis XIV, les deux souverains ayant exercé leur pouvoir dans un contexte politique, économique et social différent. Il s'agit plutôt de montrer que ces propos soutiennent la thèse du rapprochement franco-persan, tout comme les échos littéraires qui découleront de l'ambassade jusqu'à 1721.

Les échos littéraires de l'ambassade

Une médiation sur l'histoire des galanteries de l'ambassadeur

Que retenir de l'ambassade et de son protagoniste Mohammed Reza Beg ? Il est avéré que cet événement a eu un impact considérable sur les représentations de la Perse dans la société française du XVIII^e siècle. Susan Mokhberi explique le lien entre les portraits de l'ambassadeur et la tenue de l'ambassade, en indiquant que « les graveurs ont capturé la visite de Reza Beg selon la tradition de propagande des événements royaux considérables²⁴⁵ ». Encouragée par Louis XIV, cette tradition a pour objectif de célébrer la gloire de la monarchie française à travers les différentes ambassades, qu'il s'agisse de celle de Perse en 1715 ou de

²⁴⁴ Idem, p. 271-272.

²⁴⁵ Mokhberi, The Persian Mirror..., op. cit., p. 86.

celle du Siam en 1686²⁴⁶. Si l'on se concentre sur le portrait de Reza Beg dans la presse, plus particulièrement *Le Mercure galant*, on remarque qu'il participe à transmettre l'histoire des « galanteries » autour de l'ambassadeur. En témoigne un extrait qui détaille les intentions de l'auteur anonyme :

Il y a déjà si longtemps que je vous promets l'Histoire des galanteries de l'Ambassadeur de Perse, qu'il est enfin tems de vous tenir parole. Je ne crains pas qu'on me reproche de violer icy aucun droit, puisque j'ay eu l'honneur de promettre moy-même de vive voix, & par écrit, à *Son Excellence Persane*, un troisième Volume rempli uniquement & fidelement de ce que tout ce qu'il y a eû de plus bizarre & de plus galant dans ses Avantures²⁴⁷.

L'auteur décompose son volume en six chapitres qui décrivent les péripéties de Reza Beg, depuis son voyage de Perse jusqu'à Versailles, en passant par Marseille et Lyon. Ici, la notion de galanterie se réfère aux pratiques sociales et discours entre les hommes et les femmes de la haute société, qu'elle soit persane ou française dans notre étude. En décrivant les galanteries de Reza Beg envers les femmes nobles, il nous est possible d'appréhender son portrait en dehors du cadre mondain parisien, malgré le fait que ce journal soit principalement lu par la noblesse de Paris²⁴⁸. Car si les représentations de l'ambassadeur, nombreuses durant son séjour dans la capitale, constituent les « produits d'une longue tradition française d'érudition et d'intérêt pour la Perse²⁴⁹ », je me penche désormais sur celles qui prennent place avant et après l'ambassade.

Dans un article datant du 1^{er} décembre 1715, *Le Mercure galant* relate un épisode bien antérieur à l'ambassade : en l'occurrence, la nomination de Reza Beg comme ambassadeur de Perse depuis la venue de Jean-Baptiste Fabre²⁵⁰ à Ispahan en 1708. Cette histoire nous renseigne sur la relation que Reza Beg entretient avec les femmes qu'il côtoie pendant ses voyages. L'auteur joint également au récit deux lettres écrites par Gaspard de Fontenu, consul de France à Smyrne, afin de « donner une juste idée du génie de ce rare Personnage²⁵¹ » lors de son passage dans le port ottoman :

²⁴⁶ *Idem*, p. 87.

²⁴⁷ Le Mercure galant, 1er décembre 1715, p. 42.

²⁴⁸ Mokhberi, op. cit., p. 90.

²⁴⁹ Idem, p. 89.

²⁵⁰ Agent de commerce de France à Constantinople et lié à une puissante fratrie marseillaise solidement implantée au Levant, Jean-Baptiste Fabre se rend en Perse en 1706 à la demande de Louis XIV pour négocier des droits commerciaux et une alliance franco-persane. Il meurt peu après son arrivée en Perse et Pierre-Victor Michel est envoyé en 1708 pour poursuivre sa mission.

²⁵¹ Le Mercure galant, art. cit., p. 68.

Extrait d'une Lettre de Smyrne, 12. juin 1715.

Vous avez raison, Monsieur, d'estre surpris que l'Ambassadeur de Perse ayant fait un assez long séjour à Smyrne, il ne se soit pas embarqué sur le Vaisseau que j'avois fait préparer pour porter ses Presents en France, avec une partie de son équipage ; il n'a tenu qu'à luy de le faire, je luy en avois donné toutes les facilitez imaginables ; mais c'est un esprit si bizarre & si fantasque, qu'il ne m'a pas esté possible de vaincre les difficultez chimeriques qu'il s'étoit formées. M. de Saint Olon pourra vous apprendre quelles sorte de caractère d'homme se peut estre. Je n'en connois aucun de pareille trempe ; ainsi il ne doit s'en prendre qu'à luy seul de tous les malheurs qui luy sont arrivez en Turquie, depuis qu'il a quitté Smyrne contre mon avis²⁵².

Cet extrait fait allusion à Saint-Olon, dont les observations ont inspiré Breteuil dans son premier portrait de Reza Beg²⁵³. Nous constatons également que le témoignage du consul Fontenu concorde avec les observations rapportées par les mémorialistes de l'ambassade. *Le Mercure galant* nous présente une diversité de récits de personnes ayant côtoyé Reza Beg avant l'ambassade. Le troisième chapitre de *L'Histoire des galanteries de l'ambassadeur* est consacré à son arrivée à Marseille et à son accueil par les représentants de Louis XIV :

M. Arnou[1], Intendant des Galeres de Marseille que la Cour avoit chargé de luy faire tous les bons traitemens imaginables, le combla d'honneurs & de presens, qu'il [Mohammed Reza Beg] receut comme une dette. Il exagera d'abord à l'infini les droits & la dépense des Ambassadeurs de son païs chez les autres Nations du monde, il parla d'un simple Persan comme d'un demi Dieu à nôtre égard, & de son Maître à proportion, il s'étonna qu'on n'eût pas envoyé une Armée pour le recevoir sur la frontiere de nostre Empire, il murmura de nos façons, il se plaignit de la mediocrité de sa dépense dont il exigea la valeur en especes sonnantes, enfin il menaça de s'en retourner en Perse, si on ne luy donnoit pas des équipages proportionnez à la magnificence de ses idées²⁵⁴.

L'auteur de l'article détaille les relations qu'entretient Reza Beg avec ceux qui l'accueillent à Marseille. L'auteur rapporte une histoire authentique, en veillant à « conter jusqu'aux moindres circonstances [l]es événemens [exposés] aux yeux du Public²⁵⁵ ». Il se fait le témoin des événements qui se produisent durant le passage de l'ambassadeur à Marseille. Il raconte notamment un repas pris avec Mr Arnoul et les conflits qui s'ensuivent avec Reza Beg à propos de l'hommage à Louis XIV qui « n'entroit pas à son gré en comparaison, avec le plus puissant Empereur de l'Orient²⁵⁶ ». Dans notre analyse, il est intéressant de comparer les informations du *Mercure galant* avec celles qui nous sont délivrées par Breteuil, qui rapporte les agissements de l'ambassadeur auprès des femmes de la cour :

²⁵² *Idem*, p. 69-70.

²⁵³ Voir Breteuil, Mémoires, op. cit., p. 102.

²⁵⁴ Le Mercure galant, art. cit., p. 80-82.

²⁵⁵ Idem, p. 100.

²⁵⁶ Idem, p. 106.

Ce qui est encore plus surprenant que toute la conduite de l'ambassadeur, c'est qu'une parfaitement jolie jeune femme, âgée de dix-sept ans, mariée pour sa beauté à un fils de famille fiche, accoutumée aux plaisirs de Paris et élevée dans un assez grand monde, se soit donnée à cet ambassadeur au point d'en devenir la captive, et ce qui m'a encore le plus étonné, c'est que cette jeune femme n'est ni coquette ni débauchée et a l'air du monde le plus modeste²⁵⁷; à la vérité peu d'esprit, livrée et vendue par sa mère, elle s'accoutuma dès le premier mois que l'ambassadeur fut à Paris à venir dîner à la table qu'on servait pour Saint-Olon et que l'ambassadeur faisait dans ces commencements toujours servir dans la même chambre que la sienne pour avoir le plaisir de voir plus longtemps sa maîtresse; et enfin il l'apprivoisa à un point qu'elle passait avec lui depuis l'heure du dîner jusqu'à minuit et quelques fois jusqu'à deux heures. Le jour, cette petite personne et sa mère, laissant leurs souliers au bord du tapis de l'ambassadeur, s'asseyaient au fond de la salle sur des carreaux, comme font les femmes dans les sérails de Perse, et se donnaient en spectacle aux compagnies qui venaient voir l'ambassadeur²⁵⁸.

Cette anecdote rappelle le comportement de Mohammed Reza Beg envers certaines femmes de la haute société de Marseille, notamment l'épouse de l'intendant Arnoul²⁵⁹. Elle ancre surtout l'intimité du séjour de l'ambassadeur dans une atmosphère orientale, notamment avec l'allusion des femmes dans les sérails en Perse. Mohammed Reza Beg réactive ainsi l'intérêt pour l'Orient, comme en témoigne la mention des galanteries qui lui sont imputées via les journaux contemporains et les mémorialistes.

Les échos de l'ambassade chez Louis d'Hôtelfort et Montesquieu

Je m'intéresserai maintenant aux échos littéraires qui résultent de cette ambassade. Une des sources étudiées est la nouvelle galante *Amanzolide* de Louis d'Hôtelfort, récit fictionnel publié en 1716 qui traite des intrigues de Mohammed Reza Beg en Perse. Les *Lettres persanes* de Montesquieu constituent la dernière source qui clôture mon étude : son écriture est directement influencée par l'ambassade de 1715. Ces deux œuvres se complètent et offrent des perspectives sur la perception que la noblesse française a de l'ambassadeur et de la Perse, influencée par la visite de Reza Beg et le contexte de l'orientalisme. Dans son récit, Louis d'Hôtelfort nous éclaire sur la manière dont la littérature perçoit les rapports entre hommes et femmes en Perse, comme en témoigne la rencontre entre Reza Beg et Amanzolide, personnage éponyme du récit :

Mehemed sentit alors l'effet de cette joye tumultueuse que la presence d'Amanzolide avoit élevé dans

²⁵⁷ La jeune femme que Breteuil évoque dans son récit est la marquise d'Épinay, que Mohammed Reza Beg a séduit durant son séjour dans la capitale. Breteuil indique plus loin que la marquise a suivi Reza Beg à Ispahan et qu'ils sont devenus amants. Le récit nous apprend que la marquise, alors enceinte, a échappé à une mise au couvent et a été envoyée en Perse par sa mère. Après la mort de Reza Beg en juin 1716, la marquise d'Épinay s'est convertie à l'islam.

²⁵⁸ Breteuil, Mémoires, op. cit., p. 149.

²⁵⁹ Le Mercure galant, art. cit., p. 110.

son ame. Cet effet s'étendit même jusqu'à sa fierté ordinaire, il donna des marques d'amitié à Zemed Combouroux²⁶⁰, que peut-être il aurait refusé au Gouverneur d'Erivan. Il lui fit mille offres de services, le caressa; & pour le mettre à l'abri de toute insulte, il voulut l'accompagner jusques dans un lieu où il put marcher en sureté. Pendant le temps il s'informa du sujet de son voyage, de la naissance de cette belle personne qu'il menoit avec lui. Zemed le satisfit sur tout en peu de mots. Il lui apprit qu'il étoit Persan, appliqué dès son jeune âge au Commerce; qu'Amanzolide étoit née en Georgie de parens nobles, mais réduits à une pauvreté si grande, qu'elle lui avoit été venduë par son propre frere, & que se trouvant heureux d'une telle acquisition, il avoit resolu de la faire servir à sa fortune; que pour cela il s'étoit proposé de presenter Amanzolide au Sophi²⁶¹; qu'il avoit envoyé son portrait au Chef des Eunuques avec des lettres, dont il avoit eu une réponse très-favorable; enfin que c'étoit dans ce dessein & sur de telles esperances qu'il s'avançoit vers Ispaham²⁶².

Dans cet ouvrage, d'Hôtelfort explore le thème de la fiction galante et met en scène des membres de la haute société persane. Amanzolide, bien que personnage fictif, incarne les stéréotypes attachés aux femmes persanes, telles que représentées dans les imaginaires de l'époque. L'auteur affirme ainsi qu'« Amanzolide a une ame grande & l'esprit d'une élevation extraordinaire²⁶³ », en plus de posséder une beauté naturelle. De même qu'Amanzolide, Reza Beg est dépeint comme une figure stéréotypée, représentative des caractères attribués aux Persans. L'auteur représente ce personnage comme ayant un sens de la justice, digne « d'un bon Sujet & d'une grande ame²⁶⁴ ». Il évoque également l'univers du harem ou du sérail, qui constitue un « objet de fascination²⁶⁵ » pour la littérature et les récits de voyages contemporains de la publication d'Amanzolide. Nous pouvons éclairer cette référence par les observations de Chardin sur la société persane, en particulier celles concernant les femmes vivant dans le palais du shah. Chardin note d'ailleurs que « [1]es femmes sont plus étroitement gardées en Perse qu'en aucun endroit de la terre²⁶⁶ ».

Les œuvres inspirées par l'ambassade renvoient continuellement à des récits antérieurs, illustrant ainsi les influences culturelles entre la France et la Perse, notamment dans la littérature. D'Hôtelfort éclaire les imaginaires français de la Perse, tandis que Montesquieu offre une réflexion sur la France durant la Régence. Son œuvre nous permet de comprendre « [1]'apport critique [...] que Montesquieu est capable de tirer de l'Orient²⁶⁷ » grâce aux récits de

²⁶⁰ Il n'y a pas beaucoup d'informations sur Zemed Combouroux dans *Amanzolide*. D'Hôtelfort précise que c'est un marchand qui accompagne Reza Beg dans son périple jusqu'à Ispahan et qui reçoit les confidences de ce dernier au début du récit.

²⁶¹ Le terme de « Sophi » se réfère au titre des souverains appartenant à la dynastie safavide. Il s'agit de la transcription européenne du mot persan *safavi*.

²⁶² D'Hôtelfort, Amanzolide. Nouvelle historique et galante..., op. cit., p. 5-6.

²⁶³ *Idem*, p. 4.

²⁶⁴ Idem, p. 22.

²⁶⁵ Myrtille Méricam-Bourdet, « Pourquoi s'intéresser à l'Orient musulman sous la Régence » in *Cahiers Saint-Simon*, n° 45, 2017, pp. 5-16, p. 9.

²⁶⁶ Chardin, Voyages de Monsieur le chevalier Chardin en Perse..., op. cit., livre 3, chap. 1, p. 209.

²⁶⁷ Méricam-Bourdet, art. cit., p. 10.

voyageurs persans en France entre 1711 et 1720. Cet apport constitue un aspect du rapprochement franco-persan que l'auteur exploite dans son récit, situant cette œuvre dans le contexte historique de l'ambassade et de l'engouement pour l'Orient qu'elle suscite. En témoigne le récit qu'un des voyageurs, Usbek, délivre à son ami Rustan :

Il paroît ici un personnage, travesti en ambassadeur de Perse, qui se joue insolemment des deux plus grands rois du Monde. Il apporte au monarque des François des présents que le nôtre ne sauroit donner à un roi d'Irimette ou de Géorgie, et, par sa lâche avarice, il a flétri la majesté des deux empires.

Il s'est rendu ridicule devant un peuple qui prétend être le plus poli de l'Europe, et il a fait dire en Occident que le Roi des Rois [le shah de Perse] ne domine que sur des barbares.

Il a reçu des honneurs qu'il sembloit avoir voulu se faire refuser lui-même, et, comme si la cour de France avoit eu plus à cœur la grandeur persane que lui, elle l'a fait paroître avec dignité devant un peuple dont il est le mépris²⁶⁸.

Par la voix de ses protagonistes, Montesquieu évoque la grandeur de la monarchie safavide et celle des Bourbons. Paris est ainsi perçue comme la « superbe rivale de la ville du Soleil²⁶⁹ », autrement dit Ispahan. Montesquieu reprend également les accusations formulées par Saint-Simon concernant l'imposture de la cérémonie et celle de Reza Beg lui-même, « accusé d'avoir créé cette ambassade²⁷⁰ ». En comparant les portraits de l'ambassadeur par d'Hôtelfort et Montesquieu, on remarque des nuances entre ces représentations. L'intrigue d'*Amanzolide* se déroule en Perse, et fait état des représentations préexistantes qui circulent parmi les milieux littéraires, tandis que les propos des *Lettres persanes* portent sur la situation politique, religieuse et sociale de la France sous la Régence de Philippe d'Orléans. Montesquieu se sert de la fiction comme moyen de porter une critique sur le pouvoir de Louis XIV dans les dernières années de son règne :

Le Roi de France est le plus puissant prince de l'Europe. Il n'a point de mines d'or comme le roi d'Espagne, son voisin; mais il a plus de richesses que lui, parce qu'il les tire de la vanité de ses sujets, plus inépuisables que les mines. On lui a vu entreprendre ou soutenir de grandes guerres, n'ayant d'autres fonds que des titres d'honneur à vendre, et, par un prodige de l'orgueil humain, ses troupes se trouvoient payées, ses places, munies, et ses flottes, équipées.

D'ailleurs ce roi est un grand magicien : il exerce son empire sur l'esprit même de ses sujets ; il les fait penser comme il veut. S'il n'a qu'un million d'écus dans son trésor, et qu'il en ait besoin de deux, il n'a qu'à leur persuader qu'un écu en vaut deux, et ils le croient. S'il a une guerre difficile à soutenir, et qu'il n'ait point d'argent, il n'a qu'à leur mettre dans la tête qu'un morceau de papier est de l'argent, et ils en sont aussitôt convaincus. Il va même jusqu'à leur faire croire qu'il les guérit de toutes sortes de maux en les touchant, tant est grande la force et la puissance qu'il a sur les esprits²⁷¹.

²⁶⁸ Montesquieu, Lettres persanes, Œuvres complètes, op. cit., lettre XCI, Usbek à Rustan, p. 266-267.

²⁶⁹ Idem, lettre XXVII, Usbek à Nessir, p. 171.

²⁷⁰ Saint-Simon, Mémoires. Additions au Journal de Dangeau, op. cit., p. 169.

²⁷¹ Montesquieu, op. cit., lettre XXIV, Rica à Ibben, p. 165-166.

La description du pouvoir absolu de Louis XIV évoque le portrait que Chardin pourrait dresser du shah persan, Abbas II. Dans ses observations, il est mentionné que le shah possède un pouvoir thaumaturgique : « les *Persans* croyent que leur *Roi*, en qualité de *Successeur*, & de *Vicaire* des *Imans*, possède des Vertus surnaturelles, comme le don de guerir les maladies²⁷² ». Ces extraits montrent qu'il y a constamment des allers-retours entre les écrits de Montesquieu, les références à l'ambassade et les récits des voyageurs qui l'ont inspiré.

À travers son œuvre, Montesquieu parvient à « créer une affinité entre les Persans et les Français²⁷³ » par les descriptions de Rica et Usbek sur la société française. C'est une stratégie qui a pour effet de rendre possible la comparaison entre la France et la Perse, surtout dans le milieu de la cour où la notion de miroir est prépondérante²⁷⁴. On observe qu'un changement de paradigme se produit entre l'ambassade de 1715 et les *Lettres persanes* : alors que Reza Beg était une figure de curiosité pour la haute société parisienne, ce sont désormais les deux voyageurs persans qui étudient la société de cour et le système politique français au moment de leur séjour à Paris. La Perse sert désormais de point de comparaison, comme l'a montré notre étude sur la diplomatie lors de l'ambassade de 1715.

²⁷² Chardin, op. cit., t. 2, livre 3, chap. 1, p. 209.

²⁷³ Mokhberi, The Persian Mirror..., op. cit., p. 148.

²⁷⁴ Ibid.

L'analyse de l'ambassade de 1715 nous permet de dévoiler les facettes des relations diplomatiques et culturelles qui se sont nouées entre la France et la Perse. À travers l'étude des sources variées, allant des mémoires aux œuvres littéraires et artistiques, il apparaît que l'ambassade influence significativement la perception de la Perse en France.

Le déroulement et les enjeux de cette mission diplomatique révèlent comment s'affirme la grandeur de la France, mais aussi comment elle considère la Perse comme son égale. Les cérémonies et la mise en scène soulignent l'intention de célébrer la magnificence royale tout en respectant la royauté persane. Par ailleurs, on observe que Mohammed Reza Beg suscite une impression ambigüe, notamment dans sa proximité avec le baron de Breteuil et sa capacité à attirer la curiosité de la haute société parisienne, surtout des femmes. La mise en scène des interactions de Reza Beg, que ce soit auprès de la population ou lors de l'audience royale, met en lumière la complexité des perceptions françaises de la Perse. L'ambassade met en lumière les similitudes entre la monarchie safavide et celle des Bourbons, grâce à la connaissance approfondie qu'ont les diplomates français de l'histoire et de la culture persanes. Les récits de voyageurs alimentent cette connaissance et permettent d'établir des comparaisons entre les pratiques diplomatiques françaises et persanes. L'impact littéraire de l'ambassade est notable : l'intérêt pour l'ambassadeur contribue à influencer les œuvres littéraires contemporaines. Cette interaction culturelle a permis une réflexion critique sur la France, elle-même rendue possible par le rapprochement franco-persan.

En conclusion, l'ambassade de 1715 illustre une dynamique de proximité et d'éloignement entre la France et la Perse, en façonnant les constructions intellectuelles françaises sur la Perse. Elle incarne un moment où les échanges diplomatiques et culturels influencent profondément les perceptions et les représentations mutuelles, en laissant un héritage dans l'histoire des relations culturelles entre l'Occident et l'Orient.

Bibliographie

Histoire de la Perse, ses contacts avec la France

BAGHDIANTZ-MCCABE Ina, *The Shah's Silk for Europe's Silver. The Eurasian Trade of the Julfa Armenians in Safavid Iran and India (1530-1750)*, Atlanta, Scholars Press, 1999, 414 p. BERTRAND Romain, *L'histoire à parts égales : récits d'une rencontre Orient-Occident (XVI^e-XVII^e siècle)*, Paris, Seuil, 2011, 653 p.

BOMATI Yves et NAHAVANDI Houchang, *Iran, une histoire de 4 000 ans*, Paris, Perrin, 2019, 416 p.

CHABRIER-SALESSE Aurélie, *La monarchie safavide et la modernité européenne (XVI^e-XVII^e siècles)*, thèse d'histoire, université Toulouse II-Le Mirail, soutenue le 30 novembre 2013, sous la direction de Didier Foucault.

FLICHY DE LA NEUVILLE Thomas, *Histoire de la puissance persane. L'Iran au prisme de son passé*, Paris, éditions Balland, 2019, 335 p.

MIQUEL André, L'Islam et sa civilisation, Paris, Armand Colin, 2003, 448 p.

PORTER Yves, Les Iraniens, histoire d'un peuple, Paris, Armand Colin, 2006, 342 p.

RAVEUX Olivier, « Entre réseau communautaire international et intégration locale : la colonie marseillaise des marchands arméniens de la Nouvelle Djoulfa (Ispahan), 1669-1715 » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 59-1, 2012, pp. 83-102.

Voyages et séjours en Perse

APOSTOLOU Irini, « L'apparence extérieure de l'Oriental et son rôle dans la formation de l'image de l'autre par les voyageurs français au XVIII^e siècle » in *Cahiers de la Méditerranée*, n° 66, 2003, pp. 1-14.

CHABRIER-SALESSE Aurélie, « Les Européens à la cour de shah 'Abbas Ier : stratégies et

enjeux de l'implantation européenne pour la monarchie safavide » in *Dix-septième siècle*, n° 278, 2018, pp. 9-24.

CHAYBANY Jeanne, Les voyages en Perse et la pensée française au XVIII^e siècle, Téhéran, imprimerie du Ministère de l'Information, 1971, 407 p.

FERRIER Ronald W., A Journey to Persia: Jean Chardin's Portrait of the Seventeenth-Century Empire, London, I.B. Tauris, 1996, 256 p.

JACQUIN Frédéric, Le voyage en Perse au XVIIe siècle, Paris, Belin, 2010, 224 p.

LAUTHELIER-MOURIER Rachel, Le voyage en Perse à l'âge classique. Lieux rhétoriques et géographiques, Paris, Classiques Garnier, 2020, 432 p.

MARIN Catherine, « Les relations de voyage d'Occidentaux (missionnaires, marchands et diplomates) en Perse au XVIIe siècle », *MIDÉO* [en ligne], n° 35, 2020, pp. 101-116, mis en ligne le 29 octobre 2020, consulté le 16 février 2024. URL : http://journals-openedition.org.gorgone.univ-toulouse.fr/mideo/5022.

MATTHEE Rudi, "Safavid Iran and the Christian Missionary Experience. Between Tolerance and Refutation", in *Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales*, vol. 35, 2020, pp. 65-100.

PARLEA Vanezia, « Comment peut-on être Français en Perse au XVII^e siècle ? Échanges interculturels, regards et contre-regards » in *Dix-septième siècle*, n° 278, 2018, pp. 99-110.

RICHARD Francis, *Raphaël du Mans, missionnaire en Perse au XVII^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 1995, 726 p.

VAN DER CRUYSSE Dirk, « Voyageurs français en Asie au XVII^e siècle » in *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, t. 21, 2010, pp. 129-142.

VINSON David, « L'orient rêvé et l'orient réel au XIX^e siècle. L'univers perse et ottoman à travers les récits des voyageurs français » in *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 104, 2004, pp. 71-91.

WINDLER Christian, Missionaries in Persia. Cultural Diversity and Competing Norms in Global Catholicism, Londres, Bloomsbury Academic, I.B. Tauris, 2024, 408 p.

Orientalismes, orientalistes

APOSTOLOU Irini, L'orientalisme des voyageurs français au XVIII^e siècle : une iconographie

de l'Orient méditerranéen, Paris, Imago Mundi, 2009, 458 p.

BAGHDIANTZ-MCCABE Ina, Orientalism in Early Modern France: Eurasian Trade, Exotism, and the Ancient Régime, New York, Berg, 2008, 416 p.

CURTIS Michael, *Orientalism and Islam: European Thinkers and Oriental Despotism in the Middle East and India*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, 392 p.

DEW Nicholas, *Orientalism in Louis XIV's France*, Oxford, Oxford University Press, 2009, 318 p.

HAMILTON Alastair et RICHARD Francis, *André Du Ryer and Oriental Studies in Seventeenth-Century France*, Oxford, Oxford University Press, 2004, 192 p.

HEYBERGER Bernard, « La contribution des Orientaux à la controverse et à l'érudition (XVII^e siècle) » *in* POUILLON François et VATIN Jean-Claude (éd.), *Après l'orientalisme*. *L'Orient créé par l'Orient*, Paris, IISMM, éditions Karthala, 2011, pp. 61-70.

LAURENS Henry, « L'orientalisme français : un parcours historique » in COURBAGE Youssef et KROPP Manfred (dir.), *Penser l'Orient. Traditions et actualités des orientalismes français et allemand*, Beyrouth, Orient Institut, 2004, pp. 103-128.

MASROORI Cyrus, MANNIES Whitney, « Introduction » in MASROORI Cyrus, MANNIES Whitney et LAURSEN John Christian (éds.), *Persia and the Enlightenment*, Liverpool, Liverpool University Press [Voltaire Foundation, University of Oxford], 2021, pp. 15.

MÉRICAM-BOURDET Myrtille, « Pourquoi s'intéresser à l'Orient musulman sous la Régence » in *Cahiers Saint-Simon*, n° 45, 2017, pp. 5-16.

MOKHBERI Susan, *The Persian Mirror: Reflexions of the Safavid Empire in Early Modern France*, Londres, Oxford University Press, 2019, 240 p.

NORA Pierre, « Chateaubriand, le premier intellectuel ? » in *Les cahiers de médiologie*, n° 11, 2001, pp. 36-45.

POUILLON François (éd.), *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris, IISMM, éditions Karthala [nouvelle édition revue et augmentée], 2012, 1007 p.

SAÏD Edward W., *L'orientalisme*. *L'Orient créé par l'Occident*, trad. Catherine Malamoud, Paris, Seuil, 2004, 592 p.

L'ambassade de 1715 à Versailles

ARAL Guillaume, « Hagopdjan de Deritchan, consul de Perse à Marseille (1715-1728) » in Revue du monde arménien moderne et contemporain, t. 6, 2001, pp. 29-36.

CASTELLUCIO Stéphane, « La galerie des Glaces. Les réceptions d'ambassadeurs » in *Versalia. Revue de la Société des Amis de Versailles*, n° 9, 2006, pp. 24-52.

DUBU Jean, « Un Persan à Versailles, ou Saint-Simon de l'ambassade à l'embaumement » in *Cahiers Saint-Simon*, n° 16, 1988, pp. 30-37.

HERBETTE Maurice, *Une ambassade persane sous Louis XIV : d'après des documents inédits*, Paris, Hachette livre BNF, 415 p.

KROELL Anne, *Louis XIV, la Perse et Mascate*, Paris, Société d'Histoire de l'Orient, 1977, 87 p.

LEVER Evelyne, « Préface » *in* LE TONNELIER Louis-Auguste, baron de Breteuil, *Mémoires*, éd. Evelyne Lever, Paris, François Bourin, 1992, pp. 9-40.

LEVER Evelyne, « Les *Mémoires* de Louis Nicolas, baron de Breteuil » *in* LE TONNELIER Louis-Auguste, baron de Breteuil, *Mémoires*, éd. Evelyne Lever, Paris, François Bourin, 1992, pp. 41-43.

MOKHBERI Susan, "Finding common ground between Europe and Asia: understanding and conflict during the Persian ambassady to France in 1715" in *Journal of early modern history*, n° 16, 2012, pp. 53-80.

SARMANT Thierry, « Comment peut-on être persan? » in 1715. La France et le monde, Paris, Perrin, coll. « tempus », 2017, pp. 190-208.

TOUZARD Anne-Marie, Le drogman Padery, émissaire de France en Perse, 1719-1725, Paris, Geuthner, 2005, 318 p.

VINCENT Monique, Le Mercure galant. Présentation de la première revue féminine d'information et de culture (1672-1710), Paris, Honoré Champion, 2005, 669 p.

Représentations sur l'Orient et la Perse

ABBASSI Rouhollah, L'image sociale de la Perse dans la littérature française du XVII^e siècle,

Montreuil, éditions Albatros, 1993, 156 p.

CARNOY Dominique, *Représentations de l'islam dans la France du XVII^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 1998, 368 p.

CHABRIER-SALESSE Aurélie, « Croyances et superstitions en Iran au XVII^e siècle. Regards sur le chiisme sous les Safavides » in *Histoire, monde et cultures religieuses*, n° 38, 2016, pp. 105-120.

DUFRENOY Marie-Louise, L'Orient romanesque en France (1704-1789). Études d'histoire et de critique littéraire, Montréal, Beauchemin, 1946, 380 p.

LONGINO Michèle, *Orientalism in French Classical Drama*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, 292 p.

MARTINO Pierre, L'Orient dans la littérature française, Paris, Hachette, 1906, 400 p.

PERRIN Jean-François, L'orientale allégorie : le conte oriental au XVIII^e siècle en France, 1704-1774, Paris, Honoré Champion, 2015, 312 p.

TORK LADANI Safoura, *La Perse dans les récits de voyageurs français aux XVII*^e *et XVIII*^e *siècles*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, coll. « Tôzai », 2014, 154 p.

TORK LADANI Safoura, L'impact des récits de voyage en Perse sur les œuvres du siècle des Lumières, Limoges, Presses universitaires de Limoges, coll. « Tôzai », 2014, 121 p.

TRITTER Jean-Louis, Mythes de l'Orient en Occident, Paris, Ellipses, 2012, 264 p.

Montesquieu et la Perse

GOLDZINK Jean, *Montesquieu et les passions*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, 128 p.

MAHMOUD Parvine, « Les Persans de Montesquieu » in *The French review*, vol. 34, n° 1, 1960, pp. 44-50.

SPECTOR Céline, *Montesquieu, les «* Lettres persanes » : de l'anthropologie à la politique, Paris, Presses universitaires de France, 1997, 128 p.

STAROBINSKY Jean, Montesquieu, Paris, Seuil, 1994, 220 p.

VOLPILHAC-AUGER Catherine, *Montesquieu*, Paris, Folio biographies, 2017, 336 p.

Histoire culturelle et histoire politique

BÉLY Lucien, « L'invention de la diplomatie » in FRANK Robert (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, pp. 107-137.

CORNETTE Joël, « L'histoire au travail. Le nouveau "siècle de Louis XIV" : un bilan historiographique depuis vingt ans (1980-2000) » in *Histoire, économie, société*, n° 4, 2000, pp. 561-605.

FOGEL Michèle, L'État dans la France moderne de la fin du XV siècle au milieu du XVIII^e siècle, Paris, Hachette [nouvelle édition], 2000, 191 p.

LABORIE Pierre, « Histoire politique et histoire des représentations mentales » in *Bulletins de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, n° 18, 1991, pp. 105-114.

MEYZIE Vincent, « Histoire(s) de l'État royal (XVII^e-XVIII^e siècles » *in* LE ROUX Nicolas (dir.), *Faire de l'histoire moderne*, Paris, Classiques Garnier, 2020, pp. 235-267.

MILZA Pierre, « Politique intérieure et politique étrangère » in RÉMOND René (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1988, pp. 315-344.

POIRRIER Philippe, Les enjeux de l'histoire culturelle, Paris, Seuil, 2004, 448 p.

PROST Antoine, « Sociale et culturelle indissociablement » *in* RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1997, pp. 131-146.

SIBEUD Emmanuelle, « *Post-Colonial* et *Colonial studies* : enjeux et débats » in *Revue* d'histoire moderne et contemporaine, n° 51-4 bis, pp. 87-95.

Corpus de sources

Mémoires de l'ambassade

LE TONNELIER Louis-Auguste, baron de Breteuil, *Mémoires*, éd. Evelyne Lever, Paris, François Bourin, 1992.

SAINT-SIMON, ROUVROY Louis, duc de, *Mémoires. Additions au Journal de Dangeau*, éd. Yves Coirault, Paris, Gallimard, coll. de la Pléiade, vol. V, 1985.

La presse et les périodiques

Journal *La Gazette de France*, 16 février 1715, n° 7, art. « Paris » du 16 févr. 1715

Journal *La Gazette de France*, 23 février 1715, n° 8, art. « Versailles » du 22 févr. 1715

Journal *Le Mercure galant*, 1^{er} mars 1715

Journal *Le Mercure* galant, 1^{er} décembre 1715

Œuvres littéraires

HÔTELFORT, Louis d', Amanzolide. Nouvelle historique et galante, qui contient les avantures secretes de Mehemed-Riza-Beg, ambassadeur du Sophi de Perse, à la cour de Louis-le-Grand, en 1715, Paris, Pierre Huet, 1716.

MONTESQUIEU, Lettres persanes. Œuvres complètes, Paris, Gallimard, coll. de la Pléiade, 1949.

Relations de voyages en Perse

CHARDIN Jean, Voyages de Monsieur le chevalier Chardin en Perse, et autres lieux de l'Orient, t. 2, Amsterdam, Jean-Louis de Lorme, 1711.

LE TONNELIER Louis-Auguste, baron de Breteuil, Mémoires, éd. Evelyne Lever, Paris, François Bourin, 1992.

Désireux de s'emparer de Mascate appartenant aux Arabes, ce prince voulait obtenir l'aide d'une escadre française. Il était prêt à offrir en échange le port de Benderai, des maisons à Ispahan et à Chiraz ainsi qu'un certain nombre de facilités pour les commerçants français! Pour le Persan, les avantages économiques devaient servir d'appât aux négociations politiques et militaires.

Continuateurs de l'œuvre de Colbert, Torcy, Pontchartrain et Desmarets souhaitaient ouvrir de nouveaux débouchés au commerce et aux manufactures du royaume. Or le commerce avec le Levant déclinait depuis le début du xvıre siècle, victime de la concurrence anglaise et hollandaise. La France recherchait depuis des années l'ouverture du marché persan. Deux missions avaient déjà été envoyées à cet effet auprès du shah qui les avait assez bien accueillies. Torcy et Pontchartrain, qui connaissaient parfaitement la situation de la Perse², étaient bien décidés à tirer le meilleur parti de cette ambassade mais ne voulaient surtout pas se lancer dans une expédition plus qu'hasardeuse sur les côtes du golfe Persique. Il fallut donc ruser avec cet homme « ingouvernable ³ ». Les Français l'emportèrent. On devait en effet parvenir à la signature d'un traité de commerce et d'alliance ⁴ assurant la liberté absolue des importations et des exportations du royaume. Consuls et marchands français obtenaient gratuitement des maisons en Perse et la France jouissait de la clause de la nation la plus favorisée.

Le séjour de Mehemet Reza Beg causa cependant à l'introducteur des ambassadeurs encore plus de tracas que celui d'Abdalla Bin Aycha.

Avant de parler de la manière dont le roi a reçu cet ambassadeur et de tout ce qui concerne les fonctions de ma charge à cet égard, il faut que je dise que je ferai écrire à la fin du mémoire que j'en vais faire le journal que Le Fèvre de Fontenay, qui fait actuellement Le Mercure galant, a fait imprimer au mois de février de la présente année 1715 de ce qui est arrivé à cet ambassadeur à son passage en Turquie et de son voyage depuis Marseille jusques à Paris. Ce journal ⁵ est

A. A. E. Perse, t. III, fol. 386 et suiv,
 A. A. E. Perse, t. IV, fol. 30 et suiv,
 Aux dires mêmes de Saint-Olon qui était parti l'accueillir à Marseille.
 A. A. E. Perse, t. IV, fol. 235-243.
 Nous ne publions pas ce passage qui relate les péripéties du voyage de l'ambassadeur avant son arrivée en France.

géceptions d'ambassadeurs et de princes étrangers

1. Arménien catholique, Padery servait Louis XIV en Orient depuis 1695 en qualité d'interprète à Constantinople, Andrinople, Athènes. Malgré la défense du sultan, il était parveuu à faire envoyer en France des navires défense du sultan, il était parveuu à faire envoyer en France des navires défense du sultan, il était parveuu à faire envoyer en France des navires designée de la control de France à Chiraz. En 1722, il obint du shah la ratification du traité que Mehemet Reza Beg était justement seun négocier à Versailles.

2. Pierre Puchot, comte de Clinchamp, marquis des Alleurs (1643-1725), avait mené une brillante carrière militaire avant de se lancer dans la diplomatie. Après avoir été envoyé à Berlin et auprès de plusieurs princes, allemands, ainsi qu'en Hongrie, il avait été chargé d'une longue mission au Marco avant d'être nommé à Constantinople.

3. La royale maison de Perse qui règne à présent vient de Chirc Sofy, qui vivait il y a environ quatre cents ans et qui descendait, par plusieurs califes de liabylone, de Mortuel Ali, mari de Fatima, fille unique de Mahomet. Le prenier roi de cette maison a été shah Ismail, grand ennemi de la secte des Somies et réparateur de celle des Scahies, qui eut de grandes guerres avec les Turcs et qui fit tant de conquêt es que les Persans pour désigner un conquérant disent en proverbe qu'il a pris autant de pays qu'en a couru le cheval de shah Le roi shah sultan Hussein, réonant quiourd'hui, aet la Juisiène.

ament en proverbe qu'il a pris autant de pays qu'en a couru le cheval de shah Ismaël.

Le roi shah sultan Hussein, régnant aujourd'hui, est le dixième prince régnant de cette maison, et cette race est la dixième qui a régné en Perse depuis le grand Cyrus, fondateur de la monarchie. C'est un abus des Européens d'appeler le roi de Perse Sophy ou le grand Sophy. Un sophy n'est autre chose qu'un garde du corps du roi de Perse, de cette garde qui laccompagne quand il sort de son palais sans ses femmes; ils gardent aussi la porte impéraide du palais, et quand le roi de Perse sort avec ses femmes, il n'y a que les eunuques qui gardent sa personne. Le terme de sophy est un adjectif de sof qui veut dire en persan: la laine, et que les personnes sont presque tous vêtus de soie ou d'or, du moins les riches. Ce qui a miroduit l'abus du nom de grand sophy parmi les Européens, c'est qu'un introduit l'abus du nom de grand sophy parmi les Européens, c'est qu'un properur scrupuleux prétendit que les mahométans ne devaient être vêtus que de laine et qu'il obligae as es contrisans de ne point porter d'autres étoffes, qu'il et fit appeler par sobriquet le grand Sophy. La compagnie de ses gardes qu'il et li appeler par sobriquet le grand Sophy. La compagnie de ses gardes qu'il fit habiller de laine sont les seuls qui en aient retenu l'usage.

Réceptions d'ambassadeurs et de princes étrangers

en France comme le grand seigneur¹ ou le grand-duc de Moscovie. Mais Sa Majesté, dont la puissance et la grand-duc de sont depuis tant d'années connues dans tout le monde, n'étant de faire parade de sa magnificence aux yeux de ces sortes d'ambassadeurs, Elle ne voulut pas faire montre des troupes de sa Maison qui composent sa garde, comme Elle fit en 1688 pour les ambassadeurs moscovites, et en 1669 pour une envoyé turc, quoique je lui fisse des instances très pressantes et très réitérées de faire venir une partie de la cavalerie de sa Maison dans l'avenue et les avant-cours de Versailles pour le jour de l'audience de l'ambassadeur de Perse. Sa Majesté voulant d'ailleurs faire à cet ambassadeur les plus grands honneurs qu'Elle fasse aux ambassadeurs dans des occasions singulières comme celle-ci, Elle m'ordonna d'aller jusqu'à deux lieues de Paris au-devant de Mehemet Riza Beg pour lui faire compliment. Et Sa Majesté m'ordonna au surplus qu'on lui rendit les mêmes honneurs qu'on rend aux ambassadeurs extraordinaires des rois de l'Europe, et nomma le maréchal de Matignon pour l'accompagner avec moi à son entrée à Paris et à sa première audience à Versailles? Le roi ne nomma point de prince pour l'audience à Versailles? Le roi ne nomma point de prince pour l'audience et je trouve qu'on n'en a point nommé ni pour les Moscovites en 1669 ni pour les ambassadeurs de Siam en 1686, non que Sa Majesté ait voulu retrancher à l'ambassadeur de Perse aucun des honneurs qu'on rend aux têtes couronnées, mais parce que, étant difficile d'accoutumer des gens de mœurs si différentes à nos usages, on jugea plus à propos de leur continuer le jour de l'audience celui avec qui ils ont déjà fait quelque habitude le jour de l'entrée [sic].

Le roi avait envoyé Saint-Olon³, un des gentilshommes de sa Maison, à Marseille pour accompagner l'ambassadeur les honneurs accoutumés en semblables occasions. Saint-Olon n'écrivit de Moulins et m'envoya la liste des gens qui était hien et te de l'aux de le coutumés en semblables occasions. Saint-Ol

Réceptions d'ambassadeurs et de princes étrangers

la suite de ce Persan. Le roi m'ordonna de le faire loger dans l'hôtel des ambassadeurs et j'en avertis au sortir du cabinet de Sa Majesté le duc de Tresmes', premier gentilnomme de la chambre en année, afin qu'il donnât l'ordre à l'intendant des meubles de la Couronne pour meubler l'hôtel des ambassadeurs'. L'intendant des meubles de la Couronne m'écrivit aussitôt et m'envoya le premier commis du garde-meuble. Je lui dis que le roi m'avait ordonné de le faire meubler magnifiquement sur ce que j'avais dit à Sa Majesté que les rois de Perse sont de temps immémorial les rois les plus magnifiques de l'Orient. La religion des Persans ne leur défend point d'avoir des figures d'hommes et de femmes peintes et le roi de Perse en a même des chambres entières, peintes dans son palais. Aussi l'hôtel des ambassadeurs fut meublé de tapisseries à personnages des plus belles du garde-meuble, après celles qui ne servent qu'au roi. Je fis seulement observer de mettre dans la chambre où l'ambassadeur devait faire ses prières une tapisserie sans personnages³, de velours vert à bandes en broderie d'or aussi bien que le lit qui est magnifique. Et comme c'est à l'introducteur des ambassadeurs à distribuer les appartements de l'hôtel en sorte que l'ambassadeur et sa suite soient logés en arrivant comme il convient, j'assignai à chacum des officiers de l'ambassadeur leur appartement suivant le mémoire que Saint-Olon m'avait envoyé de leurs offices auprès de lui et, persuadé qu'il serait souvent nécessaire que j'allasse à l'hôtel pendant que ce Persan y serait, je me réservai retirer et écrire lorsque j'en aurais besoin.

Le 26 janvier, l'ambassadeur arriva à Charenton où il fut logé sur le bord de l'eau dans une assez jolie maison appartemant au sieur Dionis, payeur des rentes³. Le lende-

est un ancien usage que le premier gentilhomme de la chambre, après îté averti par l'introducteur des ambassadeurs de l'ordre qu'il a du roi l'loger un ambassadeur à l'hôtel, donne l'ordre à l'intendant des s de la Couronne de faire meubler l'hôtel où l'ambassadeur extraordi-pit loger.

t loger.

Persans observent de n'avoir aucune figure d'homme ni de femme liteux où ils prient Dien.

meois Jean Dionis (1664-1738), écuyer, notaire au Châtelet, échevin meois Jean Dionis (1664-1738), écuyer, notaire au Châtelet, échevin possédait à Charenton une somptueuse demeure dont les jardins possédait à Charenton une somptueuse demeure dont les jardins une risusqu'à la Seine. Il avait spontanément offert à Torcy d'y loger ulent jusqu'à la Seine. Il avait spontanément offert à Torcy d'y loger ulent jusqu'à la Seine. Il avait spontanément offert à Torcy d'y loger de l'entre de l'entr

Réceptions d'ambassadeurs et de princes étrangen main, j'envoyai Merlin, secrétaire à la conduite des ambassa deurs 1, à Charenton savoir de quelle manière l'ambassadeur deurs 1, à Charenton savoir de quelle manière l'ambassadeur deurs 1, à Charenton savoir de quelle manière l'ambassadeur de complimenter de la part du roi au Bourg de la Reine en gravais été d'Anjou pour être leur roi², m'était venu recevoir le du carrosse, m'avait donné la droite, m'avait reconduir à mon rosse et l'avait vu partir, mais Merlin revint sans avoir vu interprètes que non seulement su de Saint-Olon et des réceptions et reconduites qui se pratiquent dans les cours de l'Europe, mais que, scrupuleusement attaché à sa religion et superstitieux à l'excès, il prétendait qu'il ne lui était pas seulement permis de se lever sur ses pieds pour recevoir un chrétien. N'étant aucunement informé des superstitions de la secte d'Ali³ et voulant connaître par moi-même ce que c'était que cet ambassadeur pour pouvoir en rendre compte au roi, je pris ses scrupules pour argent comptant et, sans me soucier de quelle manière un ambassadeur d'Orient, dont le cérémonial ne peut tirer à conséquence, me recevrait, j'allai le lundi main ne peut tirer à conséquence, me recevrait, j'allai le lundi main

1. François Raymond Merlin, seigneur du Chélas, chevalier de SaintLouis, gentilhomme servant de S. M., ancien capitaine de cavalerie, avait
nuccéde en 1709 à M. de Villeras dans la charge de secrétaire de la conduite
les ambassadeurs. L'office avait été créé par Henri IV en 1608. Son titulaire
les ambassadeurs L'office avait été créé par Henri IV en 1608. Son titulaire
les introducteurs des ambassadeurs se relayaient par semestre, le
secrétaire servait toute l'année.

2. Cl. p. 253 et suiv.

3. Si j'avais su l'bistoire de Mahomet et de sa religion, j'aurais bien obligé
lambassadeur à se lever pour me recevoir ou, pour dire mieux, si le
seur Godereau*, curé d'Amboise, qui a été quatorze ans en Perse et qui
nous a depuis servi d'interprête, avait pour lors été à Paris, il m'aurait dit et
fait comaitre à l'ambassadeur que les plus grands setigneurs de la cour de
Perse se levent pour recevoir les obretiens de considération quand ils vont les
visiter; mais nous avions alors en depuis encore un petit missionnaire français
appele Richard, qui entire ces covilités auxquelles il était obligé pour ceux qui
allaient le voir de la grant du roi, le maintenait dans son arrogance et nous
petit fripon fomentait en meurs de la cour de Perse d'où il venait. Le
n inspirait même qu'il n'aurait jamais enes sans lui et cele dans la vue que,
échange des avantes pour les missions, cet ambassadeur lui procurreait en
petite ville de Sadiges considérables. Ce Richard es sfils d'un bourgeois de la
Mehment Reca en Ambouse et chapsul-indes et en Perse. Il était alors curé
Mehment Reca en Ambouse et chapsul-indes et en Perse. Il était doir co de

ouereau avait été missionnaire aux Indes et en Perse. Il était alors curé tre-Dame d'hoboise et chapelain du château lors de l'arrivée de net Reza en France.

Réceptions d'ambassadeurs et de princes étrangers

28 janvier à Charenton, accompagné de quatre carrosses à six complimenter l'ambassadeur. En arrivant, je fus descendre chez Saint-Olon qui était logé dans le pavillon tout descendre chez Saint-Olon qui était logé dans le pavillon tout descendre porte du pourg et communiquait par les jardins avec pransison de l'ambassadeur. Je voulus encore faire tenter par la maison de l'ambassadeur. Je voulus encore faire tenter par la maison de l'ambassadeur. Je voulus encore faire tenter par les interprètes si je ne pouvais point au moins obliger les interprètes si je ne pouvais point au moins obliger les interprètes et le faire convenir d'auton de concert avec l'ambassadeur et si intimidés, aussi bien si fort de concert avec l'ambassadeur et colère où ils me dirent que la l'avaient souvent vu pendant le voyage qu'ils me qu'ils l'avaient souvent vu pendant le voyage qu'ils me paruent peu propres à le faire convenir d'autoun cérémonial et paruent peu propres à le faire convenir d'autoun cérémonial et paruent peu propres à le faire convenir d'autoun cérémonial et paruent peu propres à le faire convenir d'autoun cérémonial et paruent peu propres à le faire convenir d'autoun cérémonial et l'ambassadeur me faisait des excuses d'être obligé de me l'ambassadeur me faisait des excuses d'être obligé de me servir de ce prétexte pour n'exiger aucune réception de lui et lui envoyai dire que, quand il serait en santé, nous et lui envoyai dire que, quand il serait en santé, nous et lui envoyai dire que, quand il serait en santé, nous et lui envoyai dire que, quand il serait en santé, nous et lui envoyai dire que, quand il serait en santé, nous et lui envoyai dire que, quand il serait en santé de lui envoyai d

Marseille.

Quand j'entrai dans la chambre, il était couché auprès du feu, la têre tournée du côté de la porte, sur des tapis de Perse et une espèce de matelas d'environ deux ou trois pouces d'épaisseur dont l'étoffe ressemble assez à une moquette, et comme leur manière est d'avoir toujours les jambes reployées sous eux et que l'ambassadeur est très petit, j'avoue qu'au premier coup d'œil il me parur que c'était un gros singe qui était couché auprès du feu. Je ne doute pas que la première fois que les Persans voient un Européen assis sur une chaise, ils ne trouvent la posture aussi ridicule que celle de l'ambassadeur me le sembla dans cette première apparition.

Comme les civilités de l'ambassadeur furent très courtes ou, pour mieux parler, furent nulles, je me contentai d'ôter mon chapeau en entrant sans lui faire la révérence, et m'assis aussitôt sur un fauteuil tout au haut de la chambre, vis-à-vis

Jean-Baptiste Colbert, marquis de Sablé et de Torcy (1665-1746), était s secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Jérôme Phélypeaux, comte de Pontchartrain (1674-1747), était secré-d'État à la Maison du roi depuis 1709, Il exerçait en même temps la rge de prévôt et maître des cérémonies des ordres du roi.

Réceptions d'ambassadeurs et de princes étrangers

lui. Le tapis sur lequel il était et sur lequel mon fauteuil n'était pas, parce que c'était le tapis sur lequel il priait Dieu l', laissait un assez grand espace vide entre lui et moi. Dès que je fus assis, de couché qu'il était, il s'assit sur ses jambes sur le même petit matelas où il était couché et, se tournant de mon côté, il s'appuya le coude sur le carreau où était auparavant sa tête pour entendre mon compliment. Je me couvris en m'asseyant et lui fis le compliment qui suit :

« L'Empereur de France mon maître, le plus grand et le plus pieux des empereurs chrétiens, le plus magnifique des rois de l'Europe, le plus puissant en guerre tant sur la terre que sur la mer, toujours invincible, l'amour de ses peuples et le modèle parfait de toutes les vertus royales, m'envoie, Monsieur, vous faire un compliment de sa part et me réjouir de votre arrivée auprès de Paris, la capitale de son empire, la plus riche et la plus superbe des villes de la partie du monde que nous habitons. Il sait que l'Empereur de Perse votre maître est le plus puissant et le plus magnifique empereur de l'Orient, et il est persuadé qu'ayant à sa cour autant de personnages illustres qu'il en a, il vous a choisi entre eux comme un sujet d'un mérite distingué et capable d'être le lien de l'union de deux si puissants monarques. Il vous donnera, Monsieur, en toutes occasions, des marques de l'estime et de la part d'un si grand empereur. Pour moi, Monsieur, je regarde comme un bonheur d'être le premier à qui il ait ordonné de vous venir complimende sa part. J'irai, au sortir de cette conférence, lui rendre compte de l'exécution de ses ordres et en prendre de nouveaux pour votre entrée à Paris et votre audience à la magnifique cour de Sa Majesté Impériale. »

Il me témoigna par sa réponse la joie qu'il avait de recevoir pour la première fois un homme de considération² qui venait le voir de la part du roi, et le chagrin qu'il avait eu de n'en avoir

Réceptions d'ambassadeurs et de princes étrangers

Réceptions d'ambassadeurs et de princes étrangers

point vu jusques à présent depuis qu'il était entré sur les terres de France et, après m'avoir témoigné l'impatience qu'il avait de France et, après m'avoir témoigné l'impatience qu'il avait de se présenter devant Sa Majesté, il ajouta beaucoup de se présenter devant Sa Majesté, il ajouta beaucoup de se présenter devant Sa Majesté, il ajouta beaucoup de se présenter devant Sa Majesté, il ajouta beaucoup d'esprit; la noblesse de ses gestes et de sa physionomie, joints au respect avec lequel je vis qu'il était servi, me firent juger qu'il était homme de qualité ou du moins de considération en Perse, ce que les suites ont justifié malgré les bruits qui se répandirent peu après dans le public que c'était un homme de néant, et que c'était même un fourbe qui, loin d'être ambassadeur, n'était pas même connu à la cour de Perse. Ceux qui l'ont conduit depuis Marseille jusques à Charenton me dirent quelques jours après que, depuis ce moment-là, son humeur, qui leur avait toujours paru féroce, s'était fort changée et adoucie parce que sa vanité avait commencé d'être satisfaite, mais les gens naturellement emportés retombent aisément dans la violence et, quand elle est secondée du pouvoir que la superstition a sur les hommes ou du prétexte qu'ils en prennent, elle devient fureur pour peu qu'on y résiste comme vous le verrez bientôt au jour de son entrée.

Après nos compliments réciproques, il me fit donner du cafée et du thé à la coutume des Orientaux, et il a continué pendant tout le temps qu'il a été à Paris à en faire donner à tous ceux et celles qui l'ont été voir et souvent du sorbet l' L'empressement des dames pour le voir, même de quelques-unes des plus qualifiées, a été si grand et si précipite que, pendant qu'il a été à Charenton, il y avait par jour plus de quarante carrosses à six chevaux à sa porte, et l'immensité de Paris y a maintenu cette foule pendant plus de deux mois du long séjour qu'il a fait, mais comme toutes les modes n'ont qu'un temps fort court en

D'après Chardin (cf. infra, n. 1, p. 107) le sorbet était un mélange d'eau sucrée ou salée additionnée de jus de citron ou de jus de grenade quel on ajoutait du suc d'ail ou d'oignon. Il appelait nuréry (aggre-quel on ajoutait du suc d'ail ou d'oignon. Il appelait ruréry (aggre-quel on servait ce breuvage aux repensions de l'appelait ou constitue. Coupes de téclaine pour exciter l'appelit ou cinneler la soif des convives.

Réceptions d'ambassadeurs et de princes étrangers Résoptions d'ambassadeurs et de princes etrangers

107

maquis de Torcy, Elle m'ordonna de ne point rendre réponse ai ambassadeur ni sur son entrée ni sur son audience jusqu'à i ambassadeur ni sur son entrée ni sur son audience jusqu'à l'ambassadeur di donné communication de sa lettre de créance. Le mercredi 30 janvier, l'ambassadeur de France à Le mercredi 30 janvier, l'ambassadeur de Perse, la lettre Constantinople, a donné à l'ambassadeur de Perse, la lettre du roi de Perse, la lettre de la province d'Erivan écrivit au constantinople, a donné à l'ambassadeur de Perse au gouverneur de la gouverneur de la province d'Erivan Padery la porta le jeudi matin à Versailles au marquis d'Erivan. Padery la porta le jeudi matin à Versailles au marquis de Torcy qui me les communiqua le soir à Paris ; j'en mettrai de Torcy qui me les communiqua le soir à Paris ; j'en mettrai de Torcy qui me les communiqua le soir à Paris ; j'en mettrai de son entrée. J'y fus du moins trois heures et demie sans de son entrée. J'y fus du moins trois heures et demie sans de son entrée. J'y fus du moins trois heures et de nos pouvoir convenir d'aucun article : la différence de nos pouvoir convenir d'aucun article : la différence de nos pouvoir convenir d'aucun article : la différence de nos pouvoir convenir d'aucun article : la différence de nos pouvoir convenir d'aucun article : la différence de nos pouvoir convenir d'aucun article : la différence de nos pouvoir convenir d'aucun article : la différence de nos pouvoir convenir d'aucun article : la différence de nos pouvoir convenir d'aucun article : la différence de nos pouvoir convenir d'aucun article : la différence de nos pouvoir convenir d'aucun article : la différence de nos pouvoir convenir d'aucun article : la différence de nos pouvoir convenir d'aucun article : la différence de nos pouvoir convenir d'aucun article : la différence de nos pouvoir convenir d'aucun article : la différence de nos pouvoir convenir d'aucun article : la différence de nos pouvoir convenir d'aucun article : la d greguis de Torcy, Elle m'ordonna de ne point rendre réponse

Les trois grandes difficents.

1. Que M. Colbert de Torcy, qui est à présent ministre et
1. Que M. Colbert de Torcy, qui est à présent ministre et
secrétaire d'État des Affaires étrangères, était grand vizir et
que c'était à lui en cette qualité à le venir prendre et conduire à
son entrée et à l'audience du roi, et qu'il ne partirait point de
son entrée et à l'audience du roi, et qu'il ne partirait point de
Charenton qu'il ne vînt lui amener le carrosse de Sa Majesté. Je
Charenton qu'il ne vînt lui amener le carrosse du lui
ne saurais douter que ce ne fût ce petit missionnaire qui lui
ne saurais douter que ce ne fût ce petit missionnaire

Réceptions d'ambassadeurs et de princes étrangen 114

entrée, mais le diable voulut ou selon lui la lune de février, qu'il pleuvait quand j'arrivai à Charenton et qu'ainsi le impraticable. Il fallut donc aller le prendre chez lui dans le princesses de la Maison royale qui étaient allés dès le matin à Carrosse du roi qui fut suivi de tous ceux des princes et Charenton attendre celui de Sa Majesté.

Comme je me doutais que son prétexte de religion lui ferait dire qu'il ne pouvait se lever pour recevoir et saluer un chrétien ainsi qu'il me l'avait déjà fait dire plusieurs fois, j'allai lui parler en particulier pour régler la manière dont il recevrait dans sa chambre le maréchal de Matignon et moi qui allions y venir le prendre en cérémonie. Je lui dis que, s'il voulait éviter toute cérémonie, il pouvait descentre seul jusqu'au carrosse auprès duquel le maréchal de Matignon et moi l'attendrions; qu'en l'abordant nous le mettrions entre nous deux et que le maréchal lui ferait les honneurs du carrosse ; que cette manière se pratiquait avec les nonces du pape lorsqu'on va les prendre dans le carrosse du roi pour l'entrée. Il refusa de le faire et me dit qu'il était informé que M. de Matignon et moi devions monter et nous asseoir dans sa chambre et qu'il nous y ferait donner du café et du thé. Je lui dis que nous le ferions volontiers s'il voulait nous recevoir avec les civilités convenables et que, comme il n'était pas accoutumé aux conduites et reconduites que nous observons en pareille occasion avec les ambassadeurs de l'Europe, nous nous contenterions s'il se levait de dessus son fauteuil quand nous entrerions dans sa chambre, car ses carreaux et ses tapis étaient déjà allés à Paris. Il refusa absolument de le faire sous le prétexte déjà cité que sa loi lui défendait. Je lui proposai de se lever avant que nous fussions entrés et de faire, quand nous entrerions, quelques pas dans sa chambre pour aller au carrosse; qu'ainsi ce ne serait point pour des chrétiens qu'il se lèverait mais pour aller au carrosse. Il refusa encore cet expédient et quelques autres semblables q

que ce n'était que pour la garde de Paris pendant la nuit, et que pour celle du prévôt de l'Ile, il ne s'en mélait en aucune façon, une chose nouvelle et que je ne pouvais pas prendre sur moi de courrier au comte de Pontchartrain, secrétaire d'Etat, de Paris, qui me fit savoir par sa réponse que je mettrai à la f'envoyai un qui me fit savoir par sa réponse que je mettrai à la f'entrée était de currier au comte de Pontchartrain, secrétaire d'Etat, de Paris, qui me fit savoir par sa réponse que je mettrai à la fid ce mémorie que le roi ne voulait point que les compagnies du guet et de la maréchaussée marchassent à l'entrée, mais qu'elles fissent ce jour-là les fonctions auxquelles elles sont destinées pour maintenir l'ordre, l'une dans la campagne et l'autre dans paris le jour d'une entrée. Il ne me répondit rien sur elle des inspecteurs. Il était minuit quand je reçus cette réponse et la fis dès cinq heures du matin savoir à M. d'Argenson, de qui je ne reçus réponse qu'en entrant à midi chez Titon, par laquelle il me priait que, puisque j'étais débarrassé de la marche des compagnies du guet et de la maréchaussée, je fisse marcher celle des inspecteurs de la manière dont je le jugerais à propos. Le jeucid de grand matin, 7 février, j'allai prendre le maréchal de Matignon dans le carrosse du roi et nous fûmes ensemble à Charenton mais, avant de parler de la grande querelle que j'y eus avec Mehemet Riza, je crois devoir faire son portrait. Il est homme de considération dans son pays, glorieux et vain à l'excès, mais poli et gracieux quand il veut plaire. Il a tout l'esprit qu' on peut avoir, et de l'humeur au-delà de ce que l'on en peut dire : dès que sa tête commence à s'échauffer, il passe neu moment jusques à la colère outrée. La nature lui a donné un ton de voix de taureau qui rend encore sa colère plus effrayante en sorte que, pendant le chemin de Marseille à Paris, quand il tombait dans ses emportements, il avait fait trembler tout ce qui l'environnait. Il est très régulier dans l'exercice de sa religion, dév

deur pour qu'il ne nous arrivât aucun incident le jour de son

Réceptions d'ambassadeurs et de princes étrangers

Ceux du maréchal de Matignon et du baron de Breteuil à

Ceux du maréchal de Matignon et du baron de Breteuil à Crédé de leurs chevaux.

L'écuyer de l'ambassadeur portant l'étendard du roi de Perse l' marchait immédiatement derrière lui et un page qui Deux gentilshommes du maréchal de Matignon marchaient derrière lui et un gentilhomme du baron de Breteuil pareillement derrière lui. Tous les chevaux qui ont servi à cette entrée étaient des écuries du roi.

La marche était fermée par le carrosse du roi et par ceux de Mme la duchesse de Berry, de Madame, de M. le duc d'Orléans, de Mme la duchesse de Orléans, ceux de la princesse de Condé, de la duchesse de Bourbon douairière, du duc et de la duchesse de Bourbon, des deux princesses douairières de Conti, du prince de Conti et de la princesse de Vendôme, et celui du marquis de Torcy, ministre et secrétaire d'État pour les Affaires étrangères.

Sa mauvaise humeur durait encore quand nous arrivâmes à l'hôtel des ambassadeurs. Il se jeta en bas de cheval et, sans faire le moindre remerciement ni la moindre civilité au maréchal de Matignon et à moi, il se sauva dans le degré et le monta avec une précipitation féroce, sans regarder seulement derrière lui, ce qui nous obligea, le maréchal de Matignon et a moi, de tourner bride et sortir de l'hôtel des la part du roi ni la famille royale comme on fait à pareil jour pour tous les ni la famille royale comme on fait à pareil jour pour tous les ni la famille royale comme on fait à pareil jour pour tous les ni la famille royale comme on fait à pareil jour pour tous les ni la famille royale comme on fait à pareil jour pour tous les ni la famille royale comme on fait à pareil jour pour tous les ni la famille royale comme on fait à pareil jour pour tous les ni la famille course bride et sortir de l'hôtel de la part du roi ni la famille royale comme on fait à pareil jour pour tous les ni la famille royale comme on fait à pareil jour pour tous les ni la famille royale comme on fait à pareil jour pour tous les ni la famille royale comme on fait à pareil jour pour tous les ni la famille roy

On ne vint point le complimenter à l'hôtel de la part du roi ni la famille royale comme on fait à pareil jour pour tous les autres ambassadeurs, [sic] non qu'on voulair retrancher à celui-l'on n'avait point à pareil jour été complimenter les ambassadeurs deurs de Moscovie et de Siam, c'est qu'il aurait été absolument impossible de faire comprendre à ce Persan les réceptions et les conduites qu'il faut faire en pareil cas. Et j'avoue que j'aurais été bien embarrassé, dans l'humeur où notre Persan était, si

j'avais eu à faire recevoir ce jour-là tous les compliments de la famille royale à cet ours mal léché, car il est presque impossible de croire qu'un homme qui a de l'esprit autant que celui-là en a, vint-il d'une île déserte où il n'aurait vécu qu'avec des bêtes sauvages, soit aussi éloigné de vouloir faire ce qu'on lui conseille pour la dignité de son caractère.

a, vint-il d'une île deserte ou îl n'aurait vecu qu'avec des betes conseille pour la dignité de son caractère.

Les occupations que cet ambassadeur me donnait à Paris maréchal de Matignon qui rendit compte au roi de ce qu's'était passé à Charenton et à l'entrée, et il m'écrivit le soir que Sa Majesté avait approuvé la fermeté avec laquelle j'avais obligé l'ambassadeur à se lever pour nous recevoir.

J'avais dit à l'ambassadeur par l'ordre du roi que Sa Majesté lui donnerait audience le mardi 13 février, mais il m'y avait témoigné une répugnance extrême à cause des mauvaises influences de la lune de ce mois, qui ne se rend traitable, suivant leurs puériles superstitions, qu'après que le 13 de cette lune est passé, et ce 13 tombait, suivant le calcul des Persans au 18 du mois. Je lui avais répété plusieurs fois qu'il n'était pas en mon pouvoir de changer un jour marqué par le roi, et que tout ce que je pouvais faire était de représenter à Sa Majesté les observations scrupuleuses de sa religion sur les malheurs de cette lune. Elles faisaient une si grande impression sur son cette lune. Elles faisaient une si grande impression sur son roi, il envoya le lendemain de l'entrée, de grand matin, son roi, il envoya le lendemain de l'entrée, de grand matin, son roi, et en parquis de Torcy à Versailles pour le prier de Padery, au marquis de Torcy vint le même jour à l'iriet pas carrosse, incognito, rendre une visite à l'ambassadeur, sans ea carrosse, incognito, rendre une visite à l'ambassadeur dans faire annoncer que dans le moment que nous entrâmes dans la chambre, en comparte de la qualité de vizir que, suivant l'usage de leur contine par la qualité de vizir que, suivant l'usage de leur contine par la qualité de vizir que, suivant l'usage de leur contine que si qui l'activité de vizir que, suivant l'usage de leur contine que si que par la qualité de vizir que, suivant l'usage de l'interprét, lus de l'entrée de l'activité de vizir que, suivant l'usage de l'interprét, lu par la qualité de vizir que, suivant l'usage de l'i

Réceptions d'ambassadeurs et de princes étrangers

disposa les choses de manière que, quand nous entrâmes dans sa chambre, il achevait de mettre ses bras dans la surveste de sa chambre, il achevait de mettre ses bras dans la surveste de pour s'habiller ou pour nous recivir. Il est en tout pays et en religion sert de prétexte pour aller à leurs fins. Des qu'il nous placés entre sa cheminée et son lit et nous fit donner vis-à-vis nous reçut est celui sur leque il prie, il ît jeter une couverture nos placés entre sa cheminée et son lit et nous fit donner vis-à-vis nous reçut est celui sur leque il prie, il ît jeter une couverture nos pieds ne touchassent pas à et tapis 'l. J'avais conté au être le négociateur de nos fauteuils fussent près de lui et que marquis de Torcy notre grande querelle de la veille. Il voulut faccommoda avec moi, me toucha dans la main en sa présence tem donna une orange pour signe de paix; et, depuis ce monde, mais j'ai été son recours et son unique consolation plusieurs reprises au marquis de Torcy pour obtenir que le roi assuran consolation squ'il a eues. Il fit de très vives instances à voulût remettre l'audience jusques après le 13 de la lune, de faire une action de cette importance dans ces funestes jours. Taisons qu'il obligeaient à demander si instamment ce retarde-leva que par les règles de sa religion, il lui était impossible. L'e marquis de Torcy lui promit de représenter à Sa Majesté les ment. Quand le marquis de Torcy portit de sa chambre, il ne se suprise qu'il a plusieurs qu'il a de l'apparemment lui avait été e missi onnair et de l'apparemment lui avait été e missi onnaire Richard qui cherchait à lui plaire en flattant sa en sur de la cut de l'apparemment lui avait été e missi onnaire Richard qui cherchait à lui plaire en flattant sa en sur de la cut de l'apparemment lui avait été e missi onnaire Richard qui cherchait à lui plaire en flattant sa en sur de la cut de l'apparemment lui avait été e missi onnaire Richard qui cherchait à lui plaire en flattant sa en sur de la cut de Réceptions d'ambassadeurs et de princes étrangers

Réceptions d'ambassadeurs et de princes étrangers

loi, il avait enfin trouvé que le mardi suivant pouvait n'être pas un jour si malheureux et qu'ainsi il se soumettait à l'ordre du roi et irait ce jour-là à l'audience; il m'envoya dire la même chose. Quel abus les hommes font en toutes sortes de religions des livres qui doivent être la règle fixe de leur conduite : ils y

trouvent à leur gré tout ce qui peut convenir à leurs desseins. L'après-dîner, le marquis de Torcy retourna à Versailles et, après avoir rendu compte au roi, il m'écrivit la lettre suivante que je reçus à une heure après minuit :

« Lorsque j'ai rendu compte au roi de la soumission du Persan, j'ai dit aussi, Monsieur, à Sa Majesté, ce qui s'était témoignait sur les malheureuses influences de la lune et, pour récompenser en même temps sa docilité, Sa Majesté s'est portée d'Elle-même à remettre l'audience au mardi de la semaine prochaine. Elle m'a commandé de lui écrire et de vous en donner avis en même temps. En m'acquittant de son ordre, je vous prie de croire qu'on ne peut être plus parfaitement que je suis, Monsieur,... »

J'allai le lendemain féliciter l'ambassadeur sur la bonté q' J'allai le lendemain féliciter l'ambassadeur sur la bont-le roi avait de lui marquer un si grand égard pour ses serupules sur les influences de la lune et, étant le soir du même jour allé au coucher du roi, Sa Majesté me félicita sur mon raccommo-dement avec le Persan et me dit que c'était à ces malheureuses influences de la lune de février que l'ambassadeur lui-même attribuait toutes les extravagances qu'il avait faites le jour de son entrée.

son entrée.

Pendant les onze jours qui ont été entre son entrée et son audience, on a eu la complaisance de laisser à Paris quarante chevaux de selle des écuries du roi pour l'usage de cambassadeur qui s'en est servi pour aller de deux jours l'un aux bains qui n'étaient qu'à cent pas de l'hôtel des ambassadeurs, sa vanité le faisant aller à cheval dans les rues avec toutes sa suite, malgré notre usage, et voulant toujours avoir étendard, ses fusiliers et quatre chevaux de main harnachés « la persienne », spectacle très convenable aux jours de carrall pendant lesquels il l'a donné aux badauds de Paris, plus avides qu'aucun peuple de courir et d'admirer tout ce qu'i leur est nouveau; mais ce n'est pas seulement le peuple que su empressé pour le voir à Paris : les dames, et même celles qui evaient été à Charenton, et plusieurs hommes de la première qualité ont eu la même curiosité, et j'y ai vu la foule si grande

Réceptions d'ambassadeurs et de princes étrangers 130

choisis et vêtus de neuf sous les armes. Les tambours appelant, son écuyer laissa l'étendard de Perse en dehors de la porte de la cour du roi où l'ambassadeur trouva les gardes de la porte et de la prévôté aussi en haie et sous les armes. Elle était remplie d'une si grande multitude de personnes que les gardes eurent bien de la peine à faire faire place pour la marche qui se fis autour de cette cour, passant à la vue des fenêtres de Sa Majesté. L'ambassadeur fut descendre à l'appartement du duc de Guiche, colonel du régiment des gardes, qui est de même niveau et un peu au-dessous de la salle des ambassadeurs. On avait destiné cet appartement au Persan parce que la salle des ambassadeurs est si petite qu'on peut dire qu'elle est très indigne de l'immensité du château de Versailles et encore plus du monarque qui l'habite, et qu'elle était ce jour-là pleine de

ambassadeurs est si petite qu'on peut dire qu'elle est très du monarque qui l'habite, et qu'elle était ce jour-là pleine de tous les ambassadeurs et envoyés de l'Europe.

A onze heures, l'ambassadeur, accompagné du maréchal de Matignon et du baron de Breteuil, traversa la cour à pied pour agrand appartement de Sa Majesté. L'ambassadeur, avant d'y aller, mit son sabre à son côté. Il porte outre cela un grand poignard dans un étui d'or à sa ceinture qu'il n'est permis qu'a poignard dans un étui d'or à sa ceinture qu'il n'est permis qu'a poignard dans un étui d'or à sa ceinture qu'il n'est permis qu'a point que ses bas domestiques marchassent à pied devant lui et allassent jusque dans l'antichambre du roi comme fait la livrée des ambassadeurs de l'Europe.

La marche se fit en cet ordre:

Merlin, secrétaire à la conduite, marchait à la tête du cortège; l'akont ou mollah de l'ambassadeur portait sur ses mains la lettre du roi de Perse. Elle était dans un sac de brocart d'or d'environ un pied et demi de longueur, et Agobjan portait aussi sur ses mains le présent du roi de Perse, qui était dans une petite cassette couverte de brocart d'or. Il était précédé des Matignon et le baron de Breteuil, fut reçu au bas de l'escalier par le marquis de Dreux, grand maître des cérémonies, et par par le marquis de Dreux, grand maître des cérémonies, et par par le marquis de Dreux, grand maître des cérémonies, et par le marquis de Dreux, grand maître des cérémonies, et par le marquis de Dreux, grand maître des cérémonies, et par par le marquis de Dreux, grand maître des cérémonies, et par par le marquis de Dreux, grand maître des cérémonies, et par le marquis de Dreux, grand maître des cérémonies, et par par le marquis de Dreux, grand maître des cérémonies, et par le marquis de Dreux gendes du corps qui étaient en haie et de Noailles, capitaine des gardes, en dedans, il fut reçu par le due Noailles, capitaine des gardes du corps qui étaient en haie et de Noailles, capitaine des gardes du corps qui étaient en haie et la porta sur les

garde-robe étaient absents. Le roi avait une mine si haute et un air si majestueux que l'ambassadeur en l'apercevant en fut frappé. L'habit de Sa Majesté était couvert des pierreries de la air si majestueux que l'ambassadeur en l'apercevant en fut frappé. L'habit de Sa Majesté était couvert des pierreries de la couronne; le dauphin et tous les princes qui étaient sur le A l'entrée de la galerie, l'ambassadeur commença son premier La foule des courtisans était si grande quantité sur leurs habits, salut et Sa Majesté en même temps se leva et ôta son chapeau. La foule des courtisans était si grande que, malgré la vaste étendue de cette galerie, l'ambassadeur fut longtemps sans régulièrement les saluts qu'il aurait faits si l'espace cût été libre. Il fit son dernier salut en abordant au trône et monta jusque sur la plate-forme où le fauteuil du roi était. Le maréchal de Matignon, le duc de Noailles, le marquis de Torçe et le baron de Breteuil y montèrent aussi; le grand maître et le maître des cérémonies, les officiers des gardes du corps, le secrétaire à la conduite et le cortège de l'ambassadeur s'arrêtèrent à quelque distance du trône, suivant que la foule put leur permettre. L'ambassadeur, en approchant du roi, commença par remettre la lettre du roi de Perse entre les mains de Sa Majesté, qui la remit aussitôt entre celles du marquis de Torçy. Sa Majesté se couvrit et demanda en même temps à l'ambassadeur répondu et l'interprète expliqué sa réponse, le roi lui reparla encore et l'ambassadeur répliqua à plusieurs reprises, en sorte que son discours tenait plus de la conversation que d'une harangue préparée, ainsi qu'il m'avait prié de dire à Sa Majesté que c'était l'usage de son pays'. Ces discours se prolongeant un peu, le roi me fit signe de les faire finir. Je le dis tout bas à l'interprète ex, le roi ayant en même temps ôté son chapeau, l'ambassadeur descendit du trône.

Comme les mahométans n'ôtent jamais leur turban et qu'ainsi ce n'est point dans leurs personnes un droit d'ambassadeur de parler la tête couverte, les princes du sang ne mettent qu'à cause que les ambassadeurs qui portent un chapeau en pareille occasion, parce qu'ils ne le mettent qu'à cause que les ambassadeurs qui portent un

1. Il est tout à fait nouveau de commencer une audience par retre au roi aussi bien que de ne lui point faire de baranque compliment et au silen de cela, de parler à l'audience en conversation et l'avois prie le roi anie de l'ambassadeur de le trouver bon anni pa c'est l'usage en Pre-roi de l'ambassadeur de la trouver bon anni pa priait Sa Majesté de lui parler le premier parce que ce serait le piu manque de respect qu'on put commettre en Perse que d'en user autre

sien, ainsi le dauphin et tous les princes du sang demeurèrent découverts pendant l'audience. Le dauphin, trop jeune encore pour avoir la tête découverte, avait un bonnet de velours noir couvert de pierreries sur sa tête, mais il avait un chapeau à la main pour montrer qu'il devait être découvert. Il avait ce jour-

couvert de pierreries sur sa tête, mais il avait un chapeau à la main pour montrer qu'il devait être découvert. Il avait ce jour-là cinq ans et quatre jours.

Quand l'ambassadeur fut sur la dernière marche, il prit le présent du roi de Perse des mains d'Agobjan, le remit entre les mains du marquis de Torcy et fit un salut au roi. La même foule qu'il avait trouvée en abordant au trône l'empêcha d'en faire davantage, le duc de Noailles et moi, précédés des principaux officiers des gardes, eûmes bien de la peine à la percer pour faire arriver l'ambassadeur au bout de la galerie, d'où il fut reconduit jusqu'au bas du grand degré avec les mêmes cérémonies que les ambassadeurs d'Europe, les trompettes de Sa Majesté accompagnant sa marche et sonnant sur le degré à sa sortie de la salle des ambassadeurs. Il faut, pour achever la description de cette audience, dire qu'il y avait au fond du trône deux espèces de balcons dans les angles de la plate-forme, dans l'un desquels Madame avec les dames de sa suite, et Mme la duchesse d'Orléans dans l'autre furent debout incognito pendant l'audience. Mme la duchesse de Berry, qui était dans son deuil de veuve, était cachée derrière la queue du dais du roi et avançait de temps en temps la tête pour voir la cérémonie sans se laisser voir entièrement.

Tout le long de la galerie, du côté qui est opposé aux fenêtres, on avait mis des gradins sur lesquels les princesses du sang étaient assises incognito. On leur avait donné à chacune un gradin entier pour la princesse et pour les dames qui sont plus particulièrement de la cour de chacune d'elles; le reste des gradins était rempli de dames de la cour. Le roi avait ordonné qu'elles ne fussent point en robes, comme je l'ai déjà dit, parce que cet habillement était un habillement de cérémonie. Il aurait fallu qu'elles se fussent tenues debout devant Sa Majesté au lieu qu'étant assises, elles étaient comme des curieuses qui regardaient un spectacle et étaient sons conséquence et sans être connues. Et, pour cet effet, le roi avait ordonné q

1. Mlle de Nantes, fille légitimée de Louis XIV et de Mme de Montespan, avait épousé Louis de Bourbon-Condé.

136

Réceptions d'ambassadeurs et de princes étrangen l'audience du roi nous empécha de faire en partant la même cavalcade que nous avions faite en arrivant, en sorte que nous de la cour. Les gardes-françaises et suisses ne laissèrent dans l'avant-cour. Comme le maréchal de Matignon nous passames pas de prendre les armes et d'appeler quand nous passames pas de prendre les armes et d'appeler quand nous passames pas point l'ambassadeur de Versailles à Paris, je pris en le matin ; Saint-Olon et l'interpréte Padery se mirent sur le matin i; Saint-Olon et l'interpréte Padery se mirent sur le six heures du matin que j'entrai dans sa chambre jusqu'à près ide huit heures du soir que je le quittai, il ne mangea en toute sa pomme d'api dans le carrosse, et prit le matin une prise de sié chez Bontemps?

Tout ce que l'ambassadeur avait fait pour sauver des mains

que ses domestiques mahométans avaient apporté et apprésente chez Bontemps?

Tout ce que l'ambassadeur avait fait pour sauver des mains des Tures, qui l'avaient retenu quarante jours en prison, les présents dont le roi de Perse l'avait chargé pour le roi, la joie Marseille, la précaution qu'il avait prise de demander un exempt et quatre archers du prévôt de la marine pour les garder sur les chemins, jointe à l'intention qu'il avait de les marcher devant lui sur un brancard à l'entrée, accompagné de cent six petites que l'on sut qu'ils n'étaient composés que de cent six petites perles, de cent quatre-vingts turquoises et de deux pots de gomme de Mumie [sic], le public en fut scandalisé au point de dire toutes les infamies du monde de l'ambassadeur, jusque-là que la plupart, et même des gens de la première considération, voulaient se persuader que c'était un imposteur qui, non seulement ne venait pas de la part du roi de Perse, mais qu'il n'avait jamais été à sa cour, et qu'il avait apporté des lettres de créance contrefaites; cela, joint aux discours répandus par ceux que le roi avait envoyés à Marseille

^{1.} Antoine de Gramont, comte de Guiche (1672-1725), avait succédé à 50 n père comme lieutenant général de Navarre et de Béarn.

2. Bontemps, valet de chambre du col, avait une superbe mison l'époque, il avait fait aménager un jardin anglais.

3. Il out probablement s'agir de gomme élémi ou d'élémi, substance résineuse produite par des abrisseaux de l'Inde. Elle entrait dans la composition d'un certain nombre d'onguents et de médicaments.

qu'il coûte au roi mille francs au moins par jour à Paris. Il faut ajouter à cette dépense journalière celle que le roi a fait faire à l'hôtel des ambassadeurs exprès pour ce Persan : Sa Majesté a ordonné qu'on y fit des bains et une étuve et, comme Majeste a ordonne qu'on y fit des bains et une etuve et, comme il n'y avait point d'eau de fontaine dans l'hôtel, il a fallu faire une conduite dans la ville sur celles qui amènent l'eau d'Arcueil. M. de Costes, intendant des bâtiments, vint à cet effet à l'hôtel des ambassadeurs le mercredi des Cendres. Nous examinâmes le lieu le plus commode pour faire ces bains et, dès le lendemain, on y travaille. La dénense en a coûté environ effet à l'hôtel des ambassadeurs le mercredi des Cendres. Nous examinâmes le lieu le plus commode pour faire ces bains et, dès le lendemain, on y travailla. La dépense en a coûté environ dix mille francs et Sa Majesté en a usé avec tant de libéralité pour cet ambassadeur qu'Elle a fait payer vingt-quatre mille livres qu'il avait empruntées à Marseille sur la signature d'Agobjan et des missionnaires qui seraient employés pour lui faire trouver cet argent, la profusion qu'il avait été obligé de faire en Turquie de celui qu'il avait porté et la lettre de change de dix mille pistoles qu'il avait été obligé de déchirer à Constantinople l'ayant laissé sans argent. Je crois que c'est l'unique exemple que l'on ait en aucune cour de l'Europe que le souverain ait payé les dettes particulières d'un ambassadeur. Celui-ci est magnifique en habits et, comme les gens de qualité en Perse sont toujours vêtus de brocart d'or, il en achète continuellement à Paris, d'autant plus que les étoffes de Lyon sont infiniment plus brillantes que celles de Perse qui, à la vérité, sont d'un meilleur usé [sic]. L'espèce de surtout que les Persans portent est doublé de fourrure dix mois de l'année; l'ambassadeur fait doubler les siens des plus belles martres zibelines qu'il peut trouver à Paris, en sorte que ce surtout, qui est de brocart d'or le plus riche, est un habillement fort cher, sans compter la veste de dessous qui va jusqu'a mi-jambe et d'habits que cet ambassadeur. Son turban est d'étoffe rayée fort légère et quoiqu'il y ait de l'or, ces étoffes sont aussi faciles à ployer que nos taffetas les plus communs. Leurs turbans sont moins elevés et beaucoup plus lourds que ceux des Turcs, mais la façon n'en a pas l'air, à beaucoup près, si noble et si majestueuse : ils ont une avance sur le devant de la tête qui sied fort mal.

Quand ces sortes d'ambassadeurs soit d'Orient soit de quelque autre endroit font un long sejour à l'hêtel des

fort mal.

Quand ces sortes d'ambassadeurs soit d'Orient soit de quelque autre endroit font un long séjour à l'hôtel des ambassadeurs, il est du devoir de la charge de l'introducteur d'y aller de temps en temps pour recevoir les demandes et les plaintes que ces ambassadeurs peuvent faire et en rendre compte au roi, comme j'ai fait pendant tout le temps que

Réceptions d'ambassadeurs et de princes étrangers 148

avoir '. J'écris aussi au sieur Douaire d'avertir les brigades de se trouver à portée des endroits où cet ambassadeur fera ses exercices, sans cependant qu'elles paraissent y être postées pour lui. S'il y a un trop grand concours de monde, elles l'empêcheront et préviendront de pareils désordres à celui qui est arrivé. Je marque au sieur Douaire de vous aller voir et prendre vos ordres.

« Je suis touiours à vous. Monsieur, plus que personne au

« Je suis toujours à vous, Monsieur, plus que personne au monde. »

monde. »

Il y avait près de quatre mois que le roi avait nommé, comme je l'ai marqué ci-dessus, M. de Torcy, M. Desmarets et sans qu'ils eussent eu aucune conférence avec lui ni personne de leur part. La goutte et le grand rhume que M. Desmarets et sans qu'ils eussent eu aucune conférence avec lui ni personne de leur part. La goutte et le grand rhume que M. Desmarets avait eus en avaient apparemment été la cause. Enfin, le conférence d'une heure et demie avec lui pour examiner si lon ferait un traité de commerce avec la Perse et, en ce cas, quelles modifications on apporterait à celui que Michel fit il y a quelques années en Perse pour la France, dont l'exécution a été le sujet de l'ambassade de Reza Beg; et le résultat de cette conférence fut que ces trois messieurs nommèrent Danican de Landivisiau, l'un des intendants du commerce, Crozat l'aîné et le député du commerce de Saint-Malo pour aller chez l'ambassadeur convenir des conditions auxquelles ce commerce. Copendant la lenteur de cette négociation peu importante coûtait chaque jour beaucoup d'argent au roi et causait souvent de nouveaux incidents à Paris par l'humeur peu docite de l'ambassadeur, sur qui l'on avait pu gagner d'inspirer à ses gens un esprit de sagesse et de civilité. Il est difficile de croire qu'un homme qui vient d'un pays aussi éloigné et aussi différent en toutes choses que la Perse l'est du nôtre passe cinq mois dans Paris sans avoir ni la curiosité de voir ce qui peut y avoir de rare dans la ville et aux environs, ni la sagesse de s'instruire du gouvernement et des mœurs des Français. Mehemet Reza n'a témoigné aucun empressement pour voir Mehemet Reza n'a témoigné aucun empressement pour voir de Mar Morte.

Réceptions d'ambassadeurs et de princes étrangers

les magnificences de Versailles ni des autres maisons royales ni de celles des particuliers dont plusieurs à Paris méritent la curiosité des étrangers, et n'a aucune conversation qui puisse l'instruire ni de notre gouvernement ni de nos mœurs, et si tous les Persans mènent une vie aussi fainéante et aussi oisive que leur ambassadeur la mène à Paris, leur mollesse et leur ignorance doivent être sans exemple. Cependant, il a comme je l'ai déjà dit beaucoup d'esprit, mais je crois que sa vanité lui fait croire qu'il lui suffit d'avoir jeté les yeux sur les personnes que la curiosité a attirées chez lui pour le voir et de s'être quelquefois promené par les rues de Paris à cheval, pour connaître notre gouvernement, nos mœurs et la magnificence de nos palais et de nos jardins, car il m'a dit plus d'une fois qu'un coup d'œil lui suffit pour voir tout ce qu'il y a à voir. Nous sommes à la fin du mois de juin et il n'a pas souhaité d'aller voir aucune maison de campagne, quoiqu'on lui parle souvent de leurs beautés et que le peu qu'il a pu voir de Versailles dans la confusion et la précipitation du jour de son audience dût lui laisser une grande curiosité de voir ce superbe palais et ses jardins étonnants pour qui vient d'un pays où il n'y a rien de semblable.

Ce qui est encore plus surprenant que toute la conduite de l'ambassadeur, c'est qu'une parfaitement jolie femme, agée de dix-sept ans, mariée pour sa beauté à un fils de famille riche, accoutumée aux plaisirs de Paris et élevée dans un assez grand monde, se soit donnée à cet ambassadeur au point d'en devenir la captive, et ce qui m'a encore le plus étonné, c'est que cette jeune femme n'est ni coquette ni débauchée et a l'air du monde le plus modeste; à la vérité peu d'esprit, livrée et vendue par sa mèrre, elle s'accoutuma dès le premier mois que l'ambassadeur faisait dans ces commencements toujours servir dans la même chambre que la sienne pour avoir le plaisir de voir plus longtemps sa maîtresse; et enfin il l'apprivoisa à un point qu'elle passait avec lui depu

Dans le temps que je reçus cette lettre, je venais de découvrir la faussel du prétendu vol fait à l'ambassadeur et je l'écrivis sur-le-champ à M. d'Ar genson afin qu'il ne se donnât pas davantage la peine d'en chercher le auteur.

SAINT-SIMON, ROUVROY Louis, duc de, *Mémoires. Additions au Journal de Dangeau*, éd. Yves Coirault, Paris, Gallimard, coll. de la Pléiade, vol. V, 1985.

négociants et le commerce de Bordeaux furent plus chers que cette folie violente. Elle avorta ainsi¹, et Montrevel L'Ambasadeur de Perse plus que douteux à plein de dépit et darrgé de confusion, arrivé à Charenton, défrayé depuis une grande fête, et Pontchartrain lui d'avoir crée cette ambassadeur de Perse l'alies dwant lui.

laquelle en effet il ne parur rien de réel, et que toutes les rable suite et la pauvreté des présents qu'il apporta, Nulle ministres². C'était un espèce⁴ d'intendant de la province de l'Erivanª I, que le gouverneur chargea de quelques affaires ambassadeur, et dont le Roi presque seul demeura la dupe. Il fit son entrée le jeudi 7 février à Paris, à cheval, entre le maréchal de Matignon et le baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, avec lequel il eut souvent des grossièretés de bas marchand, et tant de folles disputes sur le cérémonial avec le maréchal de Matignon, que, dès qu'il l'eut remis à l'hôtel des ambassadeur ex straordinaires, il le laissa là sans l'accompagner dans sa chambre, comme c'est la règle, et s'en alla faire ses plaintes au Roi, qui l'approuva en tout et trouva l'Ambassadeur très malappris. Sa suite fut pitoyable⁵. Torcy le fut voir aussitôt. Il s'excusa à lui sur la lune d'alors, qu'il prétendait lui être contraire, de riegle qui la fixe au surlendemain de l'entrée. Dans ce règle qui la fixe au surlendemain de l'entrée. Dans ce règle qui la fixe au surlendemain de l'entrée. Dans ce règle qui la fixe au surlendemain de l'entrée. Dans ce règle qui la fixe au surlendemain de l'entrée. Dans ce règle qui la fixe au surlendemain de l'entrée. Dans ce règle qui la fixe au surlendemain de l'entrée. Dans ce règle qui la fixe au surlendemain de l'entrée. Dans ce règle qui la fixe au surlendemain de l'entrée. Dans ce règle qui la fixe au surlendemain de l'entrée. Dans ce règle qui la fixe au surlendemain de l'entrée. Dans ce règle qui la fixe au surlendemain de l'entrée. Dans ce règle qui la fixe au surlendemain de l'entrée. Dans ce règle qui la fixe au surlendemain de l'en

tout lui manquait. Le Roi, à qui on la donna toujours pour véritable, et qui fut presque le seul de sa cour qui le crût de bonne foi, se trouva extrêmement flatté d'une ambassade de Perse sans se l'être attirée par aucun envoi. Il en parla souvent avec complaisance, et voulut que toute la cour fût de la dernière magnificence le jour de l'audience, qui fut le mardi 19 février; lui-même en donna l'exemple, qui fut suivi avec la plus grande profusion. On plaça un magnifique trône, élevé de plusieurs marches, dans le bour de la galerie adossé au salon qui joint l'appartement de la Reine¹, et des gradins à divers étages de bancs des deux côtés de la galerie, superbement ornée ainsi que tout le grand appartement. Les gradins les plus proches du trône étaient pour les dames de la cour, les autres pour les hommes et pour les bayeuses²; mais on n'y laissait entrer hommes ni femmes que fort parées³. Le Roi prêta une garniture de perles et de diamants au duc du Maine, et une de pierres de couleur au comte de Toulouse. M. le due d'Orléans avait un habit de velours bleu brodé en mosaïque, tout chamarré de perles et de diamants, qui remporta le prix de la parure et du bon goût. La maison royale, les princes et princesses du sang et les bâtards s'assemblèrent dans le cabinet du Roi. Les cours, les toits, l'avenue, four-millaient de monde¹, à quoi le Roi s'amusa fort par ses fenêtres, et y prit grand plaisir en attendant l'Ambassadeur, qui arriva sur les onze heures dans les carrosses du Roi avec le maréchal de Matignon et le baron de Breteull, introduéteur des ambassadeurs. Ils montèrent à cheval dans l'avenue, et, précédés de la suite de l'Ambassadeur, ils vinrent mettre pied à terre dans la grand-cours à l'appartement du colonel des gardes, par le cabinet. Cette⁸ suite fort embarrassé et fort mal vêtu, les présents au-dessous du rien. Alors le Roi, accompagné de ce qui remplissait son cabinet, entra dans la galerie, se fit voir aux danes des gradins; les derniers étaient pour les princesses du sang la vait un habit d'étof

couvrirent point. On avait ménagé un petit degré et un espace derrière le trône pour Madame et pour Mme la duchesse de Berry, qui était dans sa première année de incognito et fort peu vues, mais voyant et entendant tout, qui n'avait pas été ouvert depuis la mort de Madame la droite du Roit, tenant le Roi d'aujourd'hui par la lisière! L'électeur de Bavière étaits ur le second gradin avec les direi du Roit, tenant le Roi d'aujourd'hui par la lisière! L'électeur de Bavière était sur le second gradin avec les direi le prince électoral de Saxee, sur celui de la princesse de Conti fille de Monsieur le Prince. Coppel's, peintre, et Bozè, secrétaire de l'Académie des inscriptions, étaient au bas du trône, l'un pour en faire le tableau, l'autre la relation. Pontchartrain n'avait rien oublié pour flatter le Roi, lui faire accroire que cette ambassade ramenait l'apogée de son ancienne gloire, en un mot le jouer impudemment pour lui plaire⁸. Personne déjà n'en était plus la dupe que ce monarque. L'Ambassadeur arriva par le grand escalier des Ambassadeurs⁴, traversa le grand appartement, et entra dans la galerie par le salon⁵ opposé à celui contre lequel le trône était adossé. La splendeur du spectacle acheva de le déconcerter. Il se fâcha une fois ou deux pendant l'audience contre son interprète, et fit soupçonner qu'il entendait un peu le français. Au sortir de l'audience, il fut traité à diner par les officiers du Roi, comme on a accoutumé. Il fut ensuite saluer le Roi d'aujourd'hui dans l'appartement de la Reine, qu'on avait superbement orné, de la voir Pontchartrain et Torcy, où il monta en carrosse pour retourner à Paris. Les présents, aussi peu dignes du roi de Perse que du Roi, consistèrent en tout en cent quatre perles lott médiocres, deux cents turquoises fort vialanes, et deux boites d'or pleines de baume de mumie⁶, qui est rare, sort d'un rocher renfermé dans un antre⁶, et es congèle un peu par la suite du temps; on le dif merveilleux pour les blessures. Le Roi ordonna qu'on ne défit rien dans la galer

pays du Comtat ; en France nulle distinction quelconque, et encore moins, s'il se peut, de rang.

1097. LE MARÉCHAL DE MONTREVEL ET SA STATUE DU ROI [p. 168 n. 10] 22 janvier 1715: Montrevel, bas courtisan et de fort peu lade de la place des Victoires, et en espérait bien des retours; mais il devait plus qu'il n'avait, et, comme c'était aux dépens d'autrui qu'il sepéra tirer cette chère flatterie par son éloquence et son autorité, il eut double dépit de voir aller ses projets en fumée et le monde se segmer doublement de lui. moquer doublement de lui.

1098. VENUE D'UN AMBASSADEUR DE PERSE [p. 169, n. 2] 4 novembre 1714 : Cette ambassade fut toujours fort équivoque, et même quelque chose de plus. Ce qu'on crut en démêter de mieux fut qu'un ministre d'une des provinces de Perse, comme qui dirait ici un intendant de Languedoc, avait envoyé ce prétendu ambassadeur pour des affaires de négoce entre des marchands et que, pour se faire défrayer, il contrefit l'ambassadeur de Perse; que Pontchartrain, dont cette ambassade regardait le département, ne voulut pas dévoiler la friponnerie, pour amuser le Roi et lui faire sa cour en lui laissant croire que le Sophi¹ lui envoyait un ambassadeur, et en effet le Roi, qui baissait beaucoup, y prit si bien qu'il partu par toute sa conduite à cet égard qu'il en croyait sa gloire fort rehaussée. Peu d'autres que lui en furent les dupes, et l'ambassadeur lui-même, homme bas, insolent avec cela, extravagant de plus et d'une avarice sordide, soutint fort mal le caractère dont il prétendait être revêtu. Les suites découvrirent encore plus à plein la fourberie; mais le Roi était mort et Pontchartrain chassé de sa place.

1099. AUDIENCE DU ROI À L'AMBASSADEUR DE PERSE [p. 170, n. 1]
19 février 1715 : Jamais le Roi n'affecta tant de magnificence et ne
Partu plus touché du plaisir d'aucune chose que de celui de voir cet
ambassadeur et d'étaler une superbe audience; il s'en expliqua même
ambassadeur et d'étaler une superbe audience; il s'en expliqua même
loule y fut prodigieuse; lui-même y pliait sous le poids des pierreries.
Il y parut extrémement cassé et montra toute la faiblesse d'un âge plus
avancé que le sien. Pontchartrain, qui le joua pour lui plaire, réussit
admirablement à lui faire accroire son apogée revenu par cette dépudamirablement à lui faire accroire son apogée revenu par cette dépudation du Sophi, pénétré d'admiration pour sa gloire. L'avarice,
les caprices, la suite, les présents, la commission de l'Ambassadeur
fépondirent fort mal à la duperie, où tout le monde y vit bientôt clair,
accepté le Roi.

8 1100. DISGRÂCE DE LA CHAPELLE ET DE SA FEMME [p. 172, n. 10] 8 mars 1715: La Chapelle était un premier commis de confiance et de disfinction, qui avait une femme du premier mérite, et tous deux fort et par place. Elle avait été dans toute celle de Madame la Chancelière de Mine de Pontchartrain, toujours à Pontchartrain avec elle, et tous consuler considérée de quantité de dames de la cour et de la ville des plus distinguées. Le mari n'était pas moins estimé de beaucoup de

Notes et variantes

meno. Celle-ci écrivait à Mme des Ursins, le 24 décembre 1714 (ce jour même où la princesse parcourait les solitudes glacées de Guadarrama) : M. le maréchal de Montrevel, animé du zèle qu'il a pour le Roi, a imaginé me de le marchal de Montrevel, animé du zèle qu'il a pour le Roi, a imaginé per le le le le le le le le le qui l'a pour le Roi, a imaginé ette [...]. Le Roi a tout refusé, disant qu'il ne voulait ni leuanges, ni alternation le des Chevau-Légers qu'il ne voulait ni leuanges, ni alméro il o (destinataire non précisé dans le catalogue), elle sous faites parfaitement bien, Monsieur, de dire le retus que le Roi a fait bien des fois que ces sortes d'exemples font aimer les princes, et viète de la statue : il aime trop le my sire sur ce qui le regarde, et j'el rois i le le le la si et le Roi a fait bien des fois que ces sortes d'exemples font aimer les princes, et prouve ince d'Erivan, arriva en mission officielle le 26 janvier à Charenton. Cet d'Erivan, arriva en mission officielle le 26 janvier à Charenton. Cet d'Erivan, prince princes sous Louis XIV, Paris, Librairie acadés adeur. Voir aussi D 1098, p. 925.

3. D'après les Mémoires de Breteuil (ms. Arsenal, 3865), le Persan lui remit des lettres é manant de l'ambassadeur de France à Constantinople. Pierre Puchot des Alleurs (t. 1, p. 425), et du khan de la province d'Erivan avec attache tenant lieu de lettres de créance du shah de Perse.

4. Nous conservons un espèce, dont on a déjà vu bien des exemples (voir t. 1, n. 8, p. 277; dernière occurrence : t. III, p. 144).

5. Dans son Journal (7 février), que Saint-Simon ne fait guère ici que démarquer, Dangeau relevait en effet les divers incidents auxquels donna leu certaine rusticité du Persan : « Je vis cette entrée de chez le comte de la Marck, où je dinai avec l'électeur de Bavière [...]. » Voir le chansonnier Clairambault, B.N., F. fr. 12 691, p. 483 :

[...] En habit magnifique — la marche commença Mais par malbeur tragique — la pluie sur eux tomba. Adieu la massaarade — adieu les beaux habits.

6. P

marabut.

6. Pierre Dipy (ou Dippy, comme écrit notre auteur), né à Alep, professeur en langues arabique et syriaque au Collège royal (devenu Collège de Seur en langues arabique et syriaque au Collège royal (devenu Collège de France), était allé accueillir l'ambassadeur à Marseille avec M. de Saint-Olon (octobre 1714); il mourut à Charenton le 11 février 1715.

7. L'abbé Gaudereau, ancien missionnaire en Perse et aux Indes. Il demeura, à la suite de la mort de Dipy, attaché à M. de Breteuil.

8. On a rencontré supposition au sens de «mensonge», t. III, p. 207.

de, marches I, dans en surcharge sur a = u ?> I le bout mi. ** h. cour [au beau gre des Amb-assadeurs> bijfe] [a lap=p>artem=en=t du colonel> des Brids (action et corr, interl.). Cette mi.

par le cabinet corr, interl.). Cette mi.

Lag. Cest-à-dire au bout de la galerie des Glaces, du côté du salon de la particular des la colonel en constant de la galerie des Glaces, du côté du salon de la colonel en col

De la Haye , le 7 Fevrier 1715. Les Estats Generaux ayant esté informez que ceux à qui ils accordoient des Passeports en abusoient en les vendant à des estrangers, mesme leurs Vaisseaux, & en d'autres manieres, ils ont fait publier un Placard ou Ordonnance pour remedier à ces desordres qui pourroient leur attirer la guerre avec les Corsaires de Bar-barie. Ils ont nommé le Baron & Ripperda, pour aller à la Cour d'Espagne, en qualité d'Ambassadeur. Le 5, le General Cadogan partit pour retourner à Anvers. Le feur de Duyvenuoorde, partit le mesme jour pour aller à Londres en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire des Estats. On escrit de Bruxelies, que le Comte de Konigseg, Plenipotentiaire de l'Empereur, y estoit arrivé le 3, aprés avoir depesché un courier à Vienne, dont il attendra le retour, avant que de retourner à Anvers. Comme les troupes Imperiales doivent arriver dans le Brabant à la fin de ce mois, les Estats du pais ont confenti d'accorder un subside extraordinaire pour leur subside extraordinaire pour leur subsistance, mais à condition que les deniers qui en proviendront, ne seront pas employez hors du païs. Le Regiment Hollandois de Buckwitz sorti de Luxembourg, arriva le 31 Janvier prés de Bonne, pour en rensorcer la garnison: mais le Co-lonel Mingenheim qui y commande les troupes de West-phalie, leur en refusa l'entrée, jusqu'au retour du cou-rier que l'Electeur de Cologne a depesséhé à Vienne sur rier que l'Electeur de Cologne a depesché à Vienne sur ce sujet. De Paris, le 16 Fevrier 1715.

ce sujet. De Paris, le 16 Fevrier 1715.

Le 7 de ce mois, Mehemet Riza Beg, Ambassadeur de Perse sit son entrée publique en cette Ville. Le Mareschal de Matignon, & le Baron de Breteüil allerent le prendre à Charenton dans le carosse du Roy, suivi de ceux des Princes & Princesses de la Maison Royale, & Panagon dans de carosse insoulé jusqu'à l'entrée du Fauxl'amenerent dans ce caroffe jusqu'à l'entrée du Faux-bourg Saint Antoine: ils y descendirent dans la maison du sieur Titon, où ils monterent tous trois à cheval, & entrerent dans Paris, dans l'ordre qui suit. La Compagnie des Inspecteurs de Police à cheval, uniformement habillée, marchoit à la teste de tout. A la distance de

trente ou quarante pas, le carosse du Baron de Breteuil & ceux du Mareschal de Matignon: un Brancard porté par deux mulets du Roy, sur lequel estoient les presents que l'Ambassadeur apporte à Sa Majesté de la part du Roy de Perse: devant & derriere ce Brancard, huit trompettes de la Chambre du Roy à cheval: douze chevaux de main des deux Escuries du Roy, magnisiquement harnachez, & menez par des Palefreniers de Sa Majesté: quatre chevaux du Roy, avec des harnois à la Persienne, & menez en main par des Persans: dix Persans ou Armeniens à cheval portant haut des fusils appuyez sur la cuisse : deux Armeniens à cheval chargez du soin des presents du Roy de Perse : deux Pages de l'Ambassadeur : son Maistre des Ceremonies, & son Secretaire: l'Interprete : l'Ambassadeur sur son cheval harnaché à la Persienne, le Mareschal de Marignon à sa droite, & le Baron de Breteiisl à sa gauche, marchant tous trois de front: les Valets de pied Persans & Armeniens de l'Ambassadeur autour de son cheval : la livrée du Mareschal & celle du Baron de Breteuil à costé de leurs chevaux : l Escuyer de l'Ambassadeur à cheval, portant l'Estendard du Roy de Perse, marchoit.immediatement dérriere luy, avec un Page qui portoit le sabre de l'Ambassadeur, appuyé sur la cuisse. Tous les chevaux qui ont fervi à cette entrée, estoient de la grande & de la perite Escurie du Roy. La marche estoit sermée par le caroffe du Roy, & par ceux de Madame la Du-chesse de Berry, de Madame, de Monsieur le Duc d'Or-leans, de Madame la Duchesse d'Orleans, ceux de la Princesse de Condé, de la Duchesse de Bourbon Douai-riere, du Duc & de la Duchesse de Bourbon, des deux Princeses Douairieres de Conti, du Prince de Conti, de la Princesse de Conti, du Duc & de la Duchesse du Maine, du Comte de Toulouze, de la Duchesse de Vendoime, & celuy du Marquis de Torcy, Ministre & Secretaire d'Estat, pour les affaires Estrangeres.

A Paris du Bureau d'Adresse, aux Galleries du Louvre, devant la rui S. Thomas, le 16 Fevrier 1715.

Avec Privilege.

Journal La Gazette de France, 23 février 1715, n° 8, art. « Versailles » du 22 févr. 1715.

abience, a delivré les lettres de creance aux Estats Generaux.

De Versailles, le 22 Fevrier 1715.

Le 19 de ce mois, le Mareschal de Matignon & la A2

Baron de Breteüil, allerent dans le caroffe du Roy prendre Mehemet Riza Beg., Ambaffadeur Extraordinaire de Perfe., à l'Hostel des Ambaffadeurs, pour le conduire à Versailles. Toute la suite de l'Ambaffadeur sur montée sur des chevaux de la grande & de la petite Escurie, comme le jour de son entrée: l'Estendart de Perse marchoit à costé du carosse: les douze Fusililiers de l'Ambaffadeur aussi à cheval le fusil haut le precedoient; le present du Roy de Perse estout porté dans un autre carosse, par le sieur Agoubehant, Armenien, à qui la clef en avoit esté consiée à Erwan: le carosse du Roy s'arresta dans l'avenue de Versailles, chez le sieur Bontemps, premier Valet de Chambre du Roy, & Gouverneur du Palais des Thuilleries, qui avoit fait preparer toutes sortes de rafraichissements pour l'Ambaffadeur & pour fa suite; le cheval que l'Ambaff deur devoit monter l'y attendoit, avec des chevaux frais, pour toute sa suite, ainsi que les Trompettes du Roy destinez pour accompagner la marche, qui se site en cet ordre, jusques au Chasteau. Le carosse du Baron de Breteüil, precede de trois de ses domestiques à cheval: les deux carosses du Mareschal de Matignon, precedez de messer douve chevaux de main des deux Escuries du Roy magnisquement harnachez & menez par des palesfreniers de Sa Majesté: quatre chevaux du Roy avec des harnois à la Perssenne, & menez en main par des Persans: les douze Fusilliers à pied, portant haut leurs sussis: le Secretaire à la conduite des Ambaffadeurs: le Moula de l'Ambaffadeur ou Docteur de sa Ambaffadeur à cheval: le Secretaire à la conduite des Ambaffadeurs de Moula de l'Ambaffadeur ou Docteur de sa Ambaffadeur à cheval : le Moula de l'Ambaffadeur ou Docteur de sa Ambaffadeur à Cheval : le Maistre deux mains, le present & la lettre du Roy de Perse enveloppez dans une etoste de sons de sur le Roy de Perse enveloppez dans une etoste de sons de sur le Roy de Perse enveloppez dans une etoste de sons de sur le Roy de Perse enveloppez dans une etoste de sons de sur le Roy de Perse enveloppez dans u

un pied & demi de longueur. Le Throne de Sa Majesté elevé de huit marches, estoit au sond de la gallerie de son grand appartement, en sorte que l'Ambassadeur arrivant par la porte qui est à l'autre bout de la gallerie, apperceut en entrant Sa Majesté assis su ron les Princes de la Maison Royale: & Sa Majesté avoit un air si grand, & si majestueux, que l'Ambassadeur en sut beaucoup plus frappé, que de l'eclat des pierreries de la Couronne, dont l'habit de Sa Majesté estoit couvere: ce su là qu'il commença son premier salut. Sa Majesté en mesme temps se leva, & osta son chapeau: la foule des Courtisans estoit si grande, que malgre la vaste etendue des Courtisans estoit si grande, que malgre la vaste etendue de cette gallerie, l'Ambassadeur sur long temps sans pouvoir approcher du Throne, & sit son dernier salut, en y abordant, & monta jusques sur le haut du Throne: le Mareschal de Matignon, le Duc de Noailles, le Marquis de Torcy, & le Baron de Breteül y monterent aussi. L'Ambassadeur en approchant du Roy, remit d'abord la lettre du Roy de Perse entre les mains de Sa Majesté, qui la remit aussistos entre les mains de Sa Majesté osta son Chapeau, & l'Ambassadeur descendit du Throne. Quand il sut sur la derniere marche, il prit le present du Roy de Perse de la main d'Agoubehant, le remit entre les mains du Marquis de Torcy, & si un falut au Roy, la mesme soul d'en faire davantage, & on eut bien de la peine à la percer pour arriver au bout de la gallerie, où d'un costé il y avoit des gradins remplis des Dames de la Cour. Il sur ensuite conduit à l'audience de Monseigneur le Dauphin; & aprés que luy & toute sa fuite ent esté traité par les Officiers du Roy, il partit & sur reconduit à l'Hostel des Ambissadeurs, par le Baron de Bretetiil, dans le carosse de la Cour.

136 MUERCURE

MADEMOISELLE,

Que la prunelle de mes yeux foit le centier de vos pieds, es que vôtre renommée brille es augmente de jour en jour, ainsi que fait tous les ans le Soleil dans sa

Le grand Sophi, mon souverain Seigneur & Maistre, ayant entendu de toutes parts de magnifiques recits de Loùis le Grand vôtre Roy, m'a envoyé l'en feliciter, & luy rendre les témoignages d'estime que merite son long & glorieux Regne, & luy en souhaiter GAILANT. 157
fouhaiter une longue continuation.

Il m'a chargé de plus de faire choisir les meilleurs Peintres de Paris pour avoir les Portraits de toutes les Dames qui s'y signalent par les talens de leur esprit ; il a déja les Portraits de feu Mesdames de la Suse , de Villedieu ; des Houlieres, & de Mademoiselle de Scudery, et il attend avec impatience le votre, Mademoifelle, er ceux de Mesdames Dacier, Barbier, & de Mademoi-Selle des Houlieres; ces Tableaux seront honorez de siecle en siecle dans la Galerie des Sophis, dont Mars 1715.

rier de M. de Courpuis s'engagea à repasser dés le lendemain chez elle sur les dix heures du marin, parce que son Maistre rres occupé aux dépêches de Monseigneur Ochus, ne pourroit pas venir luy même apprendre le sort de la Lettre de son Excellence.

AU ROY DE PERSE.

Auguste souverain des climats
que l'Aurore
Seme de ses prémiers rubis,
Lorsque sous ses pompeux habits,
De mille seux divers l'horison
elle dore.

Mij

140 MIEIRCUIRIE Successeur du vaillant Cirus, Honneur de l'Orient ; ô Ciel le puis-je croire? Quoy mes foibles talens, grand Roy, vous sont connus; Du Trône où vous brillez environné de gloire, Dois-je me flatter puisant Roy, Que vous daignez penser à moy. Hest vray que l'amour que j'ay pour la Science, Qu'à tout autre plaisir mon cœur Scait preferer, Peut me permettre d'esperer La glorieuse bienveillance, Dont vostre ame sublime a daigné m'honorer ;

GAILANIC 141 Cette grande ame encore a sçu confiderer -Le zele vif, ardent, plein de tendresse Qui m'anime sans cesse Pour ce Roy modele des Rois, Dont nos heureux climats (uivent les douces loix; Heros par ses exploits, comme par sa sagesse, Et qui le front orné des couronnes de Mars , - Fait triompher la Paix , les Mu-Ses, & les Arts; Te me flatte donc que le zele, Que pour un tel Heros mon cœur fit toujours woir,

142 MERCURE Et l'amour ardent & fidele Qui me fait en tous lieux honorer le feavoir, Seuls ont formé pour moy quelque bruit propre à plaire Au Roy le plus fameux que l'Orient revere ; Ces deux justes penchants que i ay receu des Cieux Unissent monnom à vos yeux, Avec ceux de ces Heroines, Dont les Vers sont fi gracieux, Dont les luntières sont divines. Daignant ainsi m'unit aux Saphos, aux Corinnes, Grand Roy, que vous rendez mon destin glorieux ;

42 MERCURE

fanté, que vos joins soient partagés entre vostre Royale Personne & l'Etat. De vostre conservation, Monseigneur, dépende que nous souhaitons le plus, l'éducation du Roy dans les principes de nos Libertez, qui ne sont que les droits les plus sacrez de la Couronne & de l'Episcopat, l'affermissement est la durée d'un gouvernement tout parfait, le rétablissement des Lettres dans leur splendeur & dans leur liberté.

Il y a déja fi longtemps que je vous promets l'Histoire des galanteries de l'Ambassadeur

Constitution of the second

GALANT. 43
de Perse, qu'il estenfin tems de
vous tenir parole. Je ne crains
pas qu'on me reproche de violer icy aucun droit, puisque
j'ay eul'honneur de promettre
moy même de vive voix, &
par écrit, à Son Excellence Persane, un troisséme Volume
rempli uniquement & sidelement de tour ce qu'il y a cû
de plus bizarre & de plus galant dans ses Avantures.

Madame de D. R. dont je parleray plus amplement en temps & lieu, & qui est la tres-digne mere de la Maîtresse de ce grand Ambassadeur,

Dij

68 MIERCURE

reçût dans la Barque du Capitaine de Cuges. Mais ces perils sont amplement circonstanciez dans le Journal qui a paru de l'Histoire de cet Ambassadeur, & il est trés inutile de repeter ici aucune de ces Avantures Il est seulement à propos, pour donner une juste idée du génie de ce rare Personnage, de dire deux mots de ce qui luy arriva à Smyrne; mais pouvant, comme de raison, n'en estre pas ciû sur ma parole, je prie le Lecteur de me permettre d'emprunter icy le témoignage suffisant de M. de

GALANT. 69

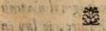
Fontenu, Consul de la Nition Françoise à Smytne. Voicy mot pour mot la copie de deux lettres de sa main.

Extrait d'une Lettre de Smyrne, 12. Juin 1715.

Vous avez raison, Monsieur, d'estre surpris que l'Ambassadeur de Perse ayant fait un assez long séjour à Smyrne, il ne se soit pas embarqué sur le Vaisseau que j'avois sait preparer pour porter ses Presents en France, avec une partie de sonéquipage; il n'a tenu qu'à luy de le faire, je luy en

MIERCURIE

imaginables; mais c'est un esprit sibizavre et si fantasque, qu'il ne m'a pas esté possible de vaincre les dissicultez chimeriques qu'il s'étoit formées. M. de Saint O'on pourra vous apprendre quelle sorte de caract re d'homme se peut estre. Je n'en connois aucan de pareille trempe; ainsi il ne doit s'en prendre qu'à luy scul de tous les main urs qui luy sont arrivez en Turquie, depuis qu'il a quitté Smyrne contre mon avis.



IMDEIR GUIRDE que le Peuple par ces eris le combloit de louinges & de benedictions. La joyes empara de son ame , & un mouvement de generosyé succedant à la jove, il fit jetter à cette populace qui estoit assemblée autour de la maison, plusieurs pieces de menue monnoye qu'il emprunta. Paderi qui depuis a grapille fut tout, commença à grapiller fur cette liberalite, a charant li sil 23 Mai Atnoul, Intendant des Galeres de Marfeille que la Cour avoit change de luy faire tous les bons traitemens ima-

GALANT. 81 ginables, le combia d'honmeurs & del prefents, qu'il re--cent comme une detre. Il exagera d'abord à l'infini les droits & la dépenfe des Ambassadeurs de son païsAchez les autres Nations du monde, il parla d'un simple Persan comme d'un demi Dieu à nôtre égard, & de son Malerea proportion, ils'étonna qu'on n'eut, pas envoyé une Armée pour le recevoir sur la frontiere de postre Empire pil murmura de nos façons , il Ce plaignit de la mediocrare de la dépenfe dont il exigea la valeur en especes

82 MIERCURE fonnantes, enfin il menaça de s'en retourner en Perle, fi on ne luy donnoit pas des équipiges proportionnez à la magn ficence de les idées. A cette menace, M. Amourluy die qu'il étoit le maître, & qu'il avoit à son service un Vaisseau tout prêt à mettre à la voile. Cette maniere de décider luy déplût, & il en auroit temoigné fon ressentiment à M. Arnou files charmes de son époufe n'avoient pas fervi d'obstacle à la colere. Un seul regard des youx de Madame Atnou equi est une des plus gracieu-

100 MERCURE

deux pares. Il remond sufficient de la Vice April CHAP de la Contra Cont

Suite du Chapitre precedent de quantité d'autres belles chofes que sit en dit Mibemet, jusqu'au jour qu'il sortic de Marseille.

vains négligents, semez comme vermine dans tous les Etats du monde, imitoient mon exactitude à conter jusqu'aux moindres circonstances des évenemens que j'expose aux yeux du Public, l'excés du tra-

106 MERCURE

cer hommage, il verroit ce qu'il auroit à faire à l'égard du Roy de France, qui n'entroit pas à fon gré en comparailon, avec le plus puissant Empereut de l'Orient. La dispute s'échaussa fur ce point, & de telle façon, que peu s'en fallut que tout le feltin ne fut trouble, que les tables ne fussent culbutées, & qu'enfin il ne s'en rerournat fans boire. Ce qui l'éroit arrivé fans miracle, fi un personnage bien avifé, n'avoit crie à pleine voix, Meffeigneurs, Mefficurs. or Mesdames , pour retablir icy te calme or l'union qui doivent

HÔTELFORT, Louis d', Amanzolide. Nouvelle historique et galante, qui contient les avantures secretes de Mehemed-Riza-Beg, ambassadeur du Sophi de Perse, à la cour de Louis-le-Grand, en 1715, Paris, Pierre Huet, 1716.

AMANZOLIDE,

cette jeune Etrangere) ne put méconnoître à tant de marques l'effet de ses
charmes. Elle n'avoit aucune experience de ce qui se passe dans le cœur en ces
sortes de rencontres; mais ayant devant
les yeux celui que le Ciel avoit fait
naître pour lui plaire, elle sentit pour
la premiere sois ce qui pouvoit lui
faire juger par elle-même de l'état où
étoit Mehemed en ce moment. A la
verité elle ne trouva pas en lui ces
dehors brillans qui sont entrer dans
une ame la prévention aveugle aussi
souvent que l'estime juste & veritable; aussi la sienne étoit-elle trop précieuse pour la donner à des apparences dont presque toujours on se plaint
d'avoir été ébloui.

Amanzolide a l'ame grande & l'efprit d'une élevation extraordinaire;
ce font les feules choses qu'on puisse
comparer à sa beauté. Ses traits sont
reguliers, l'éclat & le tour de son visage sont admirables, une douce fierté
y donne un air de grandeur que la
joye ni la tristesse ne peuvent alterer.
Il faudroit une longue étude pour
prendre les manieres qu'elle étudie le
moins, & l'aisance dont elle agit dans
tout ce qu'elle fait y donneroit mille
agrèmens, quand un charme inconnu
ne rendroit pas inimitables ses actions
mêmes indisserentes. Elle pense avec
délicatesse

NOUVELLE GALANTE. 5 delicatesse & parle de même; & quelque chose qu'elle dise, un son de voix doux sans mollesse, insinuant sans affectation, donne à ses paroles une puissance dont on ne peut se désendre.

Amanzolide telle que je viens de la representer, ne pouvoit qu'avoir un goût bien délicat: & comme les personnes qui naissent avec tant de belles qualitez, ont aussi le don de les connoître en ceux qui les possedent, ç'autoit été un miracle qu'elle n'eût pas vû briller sur le visage & dans les yeux de Mehemed les vertus à qui le Ciel avoit destiné sa tendresse. Elle reçut de très-bonne grace le compliment qu'il lui sit, & Zemed Combouroux l'ayant ensuite avertie de finir une conversation qui commençoit à devenir fort vive, elle se retira dans son chariot, & bien-tôt après l'équipage se mit en marche & s'éloigna.

Mehemed sentit alors l'effet de cette

Mchemed sentit alors l'esset de cette joye tumultucuse que la presence d'Amanzolide avoit élevé dans son ame. Cet esset s'étendit même jusqu'à sa fierté ordinaire, il donna des marques d'amitié à Zemed Combouroux, que peut-être il auroit resusé au Gouverneur d'Erivan. Il lui sit mille offres de services, le carressa; & pour le mettre à l'abri de toute insulte, il voulut l'accompagner jusques dans un lieu où

A 3 L

AMANZOLIDE,

il put marcher en sureté. Pendant le temps il s'informa du sujet de son voyage, de sa patrie, de la naissance de cette belle personne qu'il menoit avec lui. Zemed le satisfit sur tout en peu de mots. Il lui apprit qu'il étoit Persan, applique des son jeune âge au Commerce ; qu'Amanzolide étoit née en Georgie de parens nobles, mais réduits à une pauvreté fi grande, qu'elle lui avoit été vendué par son propre frere, & que se trouvant heureux d'une telle aquifition, il avoit resolu de la faire servir à sa fortune; que pour cela il s'étoit proposé de presenter Amanzolide au Sophi; qu'il avoit envoyé son portrait au Chef des Eunuques avec des lettres, dont il avoit cu une reponse très-favorable; enfin que c'étoit dans ce dessein & sur de telles esperances qu'il s'avançoit vers Ispaham.

Mehemed-Riza-Beg interrompit plufieurs fois Zemed Combouroux, tandis qu'il parla de la naissance de la belle Georgienne, & de la maniere dont il l'avoit euë: mais la parole lui manqua quand il apprit qu'elle étoit destinée au Sophi. Il seroit difficile de representer les differens mouvemens qui s'éleverent dans son ame. Il gardoit un prosond filence, pendant lequel il entroit dans des transports dont 22 AMANZOLIDE,

timens qu'il en avoit font bien dignes d'un bon Sujet & d'une grande ame. Il les confervoit avec satisfaction, quoiqu'il se plaignit quelquefois de la rigueur d'un devoir dont il ne se sent pas capable de rien relâchet jamais. Ce devoir pourtant ne devoit pas si-tôt interrompre les plaisirs qu'il goûtoit auprès d'Amanzolide, qu'un malheur dont il étoit menacé & qu'il n'avoit pas prévû. Il ne le sçut que quand il ne lui restoit plus de temps pour l'éviter, & ce sut lorsqu'il y pensoit le moins, & d'où il ne l'at-

tendoit pas.

Zemed Combouroux avoir parmi fes gens un Etranger qui l'avoit prié de favorifer fon paffage à Hispaham par le passeport qu'on lui avoit accordé pour un nombre de domestiques. Cet homme marchoit pour des affaires importantes, comme on le verra dans la fuite, & il avoit grand interet à ne pas perdre de temps. Il fe chagrinoit des retardemens qu'Amanzolide faifoit naître tous les jours. Il lui sembloit même que les incommoditez dont elle se plaignoit étoient feintes: il en concut du dépit; & les folies de Crocados ne lui donnant pas autant de plaisir qu'aux autres, il foupçonna, à quelques remarques qu'il fit, qu'elles n'étoient pas naturelles :

MONTESQUIEU, Lettres persanes. Œuvres complètes, Paris, Gallimard, coll. de la Pléiade, 1949.

LETTRES PERSANES

165

LETTRE XXIV

RICA A IBBEN

à Smirne

Nous sommes à Paris depuis un mois, et nous avons toujours été dans un mois, et nous avons toujours été dans un mouvement continuel. Il faut bien des affaires avant qu'on soit logé, qu'on ait trouvé les gens à qui on est adressé, et qu'on se soit pourvu des choses nécessaires, qui manquent toutes à la

Paris est aussi grand qu'Ispahan. Les maisons y sont si hautes qu'on jureroit qu'elles ne sont habitées que par des astrologues. Tu juges bien qu'une ville bâtie en l'air, qui a six ou sept maisons les unes sur les autres, est extrêmement peuplée, et que, quand tout le monde est descendu dans la rue, il s'y fait un bel embarras.

Tu ne le croirois pas peut-être : depuis un mois que je suis ici, je n'y ai encore vu marcher personne. Il n'y a point de gens au monde qui tirent mieux parti de leur machine que les François : ils courent; ils volent. Les voitures lentes d'Asie, le pas réglé de nos chameaux, les feroient tomber en syncope. Pour moi, qui ne suis point fait à ce train, et qui vais souvent à pied sans changer d'allure, j'enrage quelquefois comme un Chrétien : car encore passe qu'on m'éclabousse depuis les pieds jusqu'à la tête, mais je ne puis pardonner les coups de coude que je reçois régulièrement et périodiquement. Un homme qui vient après moi, et qui me passe, me fait faire un demi tour, et un autre, qui me croise de l'autre côté, me remet soudain où le premier m'avoit pris; et je n'ai pas fait cent pas, que je suis plus brisé que si j'avois fait dix

Ne crois pas que je puisse, quant à présent, te parler à fond des mœurs et des coutumes européennes; je n'en ai moi-même qu'une légère idée, et je n'ai eu à peine

que le temps de m'étonner. Le Roi de France est le plus puissant prince de l'Europe. Il n'a point de mines d'or comme le roi d'Espagne, son voisin; mais il a plus de richesses que lui, parce qu'il les tire de la vanité de ses sujets, plus inépuisable que les mines. On lui a vu entreprendre ou

ŒUVRES LITTÉRAIRES

soutenir de grandes guerres, n'ayant d'autres fonds que des titres d'honneur à vendre¹, et, par un prodige de l'orgueil humain, ses troupes se trouvoient payées, ses places, munies, et ses flottes, équipées.

D'ailleurs ce roi est un grand magicien : il exerce son empire sur l'esprit même de ses sujets; il les fait penser comme il veut. S'il n'a qu'un million d'écus dans son trésor, et qu'il en ait besoin de deux, il n'a qu'à lenempire sui respanda qu'un million d'écus dans son comme il veut. S'il n'a qu'un million d'écus dans son trésor, et qu'il en ait besoin de deux, il n'a qu'à leur trésor, et qu'il en ait besoin de deux, et ils le croient. S'il persuader qu'un écu en vaut deux, et ils le croient. S'il a une guerre difficile à soutenir, et qu'il n'ait point à une guerre difficile à soutenir, et qu'il n'ait point d'argent, il n'a qu'à leur mettre dans la tête qu'un morte ceau de papier est de l'argent, et ils en sont aussitôt convaincus². Il va même jusqu'à leur faire croire qu'il les qu'erit de toutes sortes de maux en les touchant tou les guérit de toutes sortes de maux en les touchant, tant est grande la force et la puissance qu'il a sur les esprits³

Ce que je te dis de ce prince ne doit pas t'étonner : il y a un autre magicien, plus fort que lui, qui n'est pas moins maître de son esprit qu'il l'est lui-même de celui des autres. Ce magicien s'appelle le Pape. Tantôt il lui fait croire que trois ne sont qu'un, que le pain qu'on mange n'est pas du pain, ou que le vin qu'on boit n'est pas du vin, et mille autres choses de cette espèce.

Et, pour le tenir toujours en haleine et ne point lui laisser perdre l'habitude de croire, il lui donne de temps en temps, pour l'exercer, de certains articles de croyance. Il y a deux ans qu'il lui envoya un grand écrit, qu'il appela Constitution⁴, et voulut obliger, sous de grandes peines, ce prince et ses sujets de croire tout ce qui y étoit contenu. Il réussit à l'égard du Prince, qui se soumit aussitôt et donna l'exemple à ses sujets. Mais quelquesuns d'entre eux se révoltèrent et dirent qu'ils ne vouloient rien croire de tout ce qui étoit dans cet écrit. Ce sont les femmes qui ont été les motrices de toute cette révolte, qui divise toute le Controlle les motrices de toute cette révolte. qui divise toute la Cour, tout le Royaume et toutes les familles. Cette Constitution leur défend de lire un livre que tous les Chrétiere de leur défend de lire un livre du Ciel: que tous les Chrétiens disent avoir été apporté du Ciel: c'est proprement leur Alcoran. Les femmes, indignées de l'outrage fait à leur coran. de l'outrage fait à leur sexe, soulèvent tout contre la Constitution; elles ont mis les hommes de leur parti, qui, dans cette occasion de prime de leur parti, qui, dans cette occasion, ne veulent point avoir de privilège. On doit pourtant avoir de privilège. vilège. On doit pourtant avouer que ce moufti ne ralissonne pas mal, et, par le grand Livis il Cout qu'il ait été sonne pas mal, et, par le grand Hali, il faut qu'il ait été instruit des principes de notre sainte Loi. Car, puisque

LETTRE XXVII

USBEK A NESSIR

à Ispahan

Nous sommes à présent à Paris, cette superbe rivale de la ville du Soleil*.

Lorsque je partis de Smyrne, je chargeai mon ami lbben de te faire tenir une boîte où il y avoit quelques présents pour toi; tu recevras cette lettre par la même voie. Quoique éloigné de lui de cinq ou six cents lieues, je lui donne de mes nouvelles, et je reçois des siennes aussi facilement que s'il étoit à Ispahan, et moi, à Com. J'envoie mes lettres à Marseille, d'où il part continuellement des vaisseaux pour Smyrne; de là, il envoie celles qui sont pour la Perse par les caravanes d'Arméniens, qui partent tous les jours pour Ispahan.

Rica jouit d'une santé parfaite : la force de sa constitution, sa jeunesse et sa gaieté naturelle le mettent audessus de toutes les épreuves.

Mais, pour moi, je ne me porte pas bien : mon corps et mon esprit sont abattus; je me livre à des réflexions qui deviennent tous les jours plus tristes; ma santé, qui s'affoiblit, me tourne vers ma patrie et me rend ce pays-ci plus étranger.

plus étranger.

Mais, cher Nessir, je te conjure, fais en sorte que mes femmes ignorent l'état où je suis : si elles m'aiment, je veux épargner leurs larmes; et, si elles ne m'aiment pas, je ne veux point augmenter leur hardiesse.

Si mes eunuques me croyoient en danger, s'ils pouvoient espérer l'impunité d'une lâche complaisance, ils cesseroient bientôt d'ètre sourds à la voix flatteuse de ce cesseroient bientôt d'ètre aux rochers et remue les choses sexe qui se fait entendre aux rochers et remue les choses inanimées.

Adieu, Nessir; j'ai du plaisir à te donner des marques de ma confiance.

A Paris, le 5 de la lune de Chabban, 1712.

* Ispahan.

ŒUVRES LITTÉRAIRES

Quand il s'agissoit de régler les différends, elles ne Quand il s'agissoit de régier les ciliterentes, elles ne prescrivoient guère qu'une manière de décision, qui étoit le duel, qui tranchoit toutes les difficultés. Mais étoit le duel, qui tranchoit toutes les difficultés. Mais ce qu'il y avoit de mal, c'est que souvent le jugement se rendoit entre d'autres parties que celles qui y étoient s'affectée.

se rendoit entre d'autres pare que la présent l'autres sées.

Pour peu qu'un homme fût connu d'un autre, il falloit pour leur qu'il entrât dans la dispute, et qu'il payât de sa personne, comme s'il avoit été lui-même en colère. Il se sentoit toujours honoré d'un tel choix et d'une préférence si toujours honoré d'un tel choix et d'une préférence si toujours honoré d'un tel choix et d'une préférence, lui et nistoles à un homme pour le sauver de la potence, lui et nistoles à un homme pour le sauver de la potence, lui et toute sa famille, ne faisoit aucune difficulté d'aller risquer pour lui mille fois sa vie.

Cette manière de décider étoit assez mal imaginée : car, dec eq q'un homme étoit plus adroit ou plus fort qu'un autre, il ne s'ensuivoit pas qu'il eût de meilleures raisons.

Aussi le rois l'ont-ils défendue sous des peines très

qu'un autre, in combet l'arrisons.

Aussi les rois l'ont-ils défendue sous des peines très sévères; mais c'est en vain : l'Honneur, qui veut toujours régner, se révolte, et il ne reconnoît point de lois.

Ainsi les François sont dans un état bien violent : car les mêmes lois de l'Honneur obligent un honnête homme de se venger quand il a été offensé; mais, d'un autre côté, la justice le punit des plus cruelles peines lorsqu'il se venge. Si l'on suit celles de la justice, on est banni pour jamais de la société des hommes. Il n'y a donc que cette cruelle alternative, ou de mourir, ou d'être indigne de vivre.

De Paris, le 18 de la lune de Gemmadi 2, 1713.

LETTRE XCI USBEK A RUSTAN

à Ispahan

I^L paroît ici un personnage, travesti en ambassadeur de Perse, qui se joue insolemment des deux plus grands rois du Monde^l. Il apporte au monarque des François des présents que le nôtre ne sauroit donner à

LETTRES PERSANES

un roi d'Irimette² ou de Géorgie, et, par sa lâche avarice, il a flétri la majesté des deux empires.

Il s'est rendu ridicule devant un peuple qui prétend etre le plus poli de l'Europe, et il a fait dire en Occident que le Roi des Rois ne domine que sur des barbares.

Il a reçu des honneurs qu'il sembloit avoir voulu se faire refuser lui-même, et, comme si la cour de France avoit eu plus à cœur la grandeur persane que lui, elle l'a fait paroître avec dignité devant un peuple dont il est le mépris.

Ne dis point ceci à Ispahan : épargne la tête d'un malheureux. Je ne veux pas que nos ministres le

le mepris.

Ne dis point ceci à Ispahan: épargne la tête d'un malheureux. Je ne veux pas que nos ministres le punissent de leur propre imprudence et de l'indigne choix qu'ils ont fait.

De Paris, le dernier de la lune de Gemmadi 2, 1715.

LETTRE XCII

USBEK A RHEDI

à Venise

L'e monarque qui a si longtemps régné n'est plus*. Il a bien fait parler des gens pendant sa vie; tout le monde s'est tu à sa mort. Ferme et courageux dans ce dernier moment, il a paru ne céder qu'au Destin. Ainsi mourut le grand Cha-Abas, après avoir rempli toute la Terre de son nom.

Ne crois pas que ce grand événement n'ait fait faire ici que des réflexions morales. Chacun a pensé à ses affaires et à prendre ses avantages dans ce changement. Le Roi, arrière-petit-fils du monarque défunt, n'ayant que cinq ans, un prince, son oncle, a été déclaré régent du Royaume.

du Royaume.

Le feu Roi avoit fait un testament qui bornoit l'autotité du Régent. Ce prince habile a été au Parlement, et,
y exposant rous les droits de sa puissance, il a fait casser
la disposition du Monarque, qui, voulant se survivre à
lui-même, sembloit avoir prétendu régner encore après sa mort.

^{*} Il mourut le 1er septembre 1715.

CHARDIN Jean, Voyages de Monsieur le chevalier Chardin en Perse, et autres lieux de l'Orient, t. 2, Amsterdam, Jean-Louis de Lorme, 1711.

vers Evenemens, dont j'avois été spectateur, auquel je donnai le titre de Couronnement de Soliman III. Roi de Perfe. Cette piece détachée du corps de mes Memoires sut imprimée à Paris, obez Claude Barbin, en 1671. in 12. Il n'y a point eu d'autre Relation de mon premier

corps de mes Memorres fut imprime à Varis, chez Ciauae Baron, en 1671. in 12. Il n'y a point eu d'autre Relation de mon premier Voyage.

Je commençai le fecond en 1671. & ne l'achevai qu'en 1677. La forte envie que j'avois de bien connoître la Perfe, & d'en donner des Relations exacles & fideles, me fit emploier tout ce temps à étudiers le plus affidiment qu'il ne fur poffible, la langue du Paris, à connoître avec exachitude les Mœurs & les Coutumes de ses peuples; à frequenter & suiver et guilierement la Cour; à y converter avec les Grands, & avec les Scavans; & ensin à y examiner foigneusement tout ce qui pouvoit meriter la curiosité de nôtre Europe, par rapport à un grand & vaste Pais que nous pouvons appeller un autre Monde, soit par la dislance des Lieux, foit par la diversité des Mœurs & des Manieres. En un mot, je pris tant de soin & tant de peine à m'instruire de ce qui regarde la Perfe, que je puis dire fans exageration, que je connois, par exemple, supassa, mieux que Londree, quoique j'y sois établi depuis plus de vingtix ans; que je parle le Perfan avec autant de facilité que l'Anglois, & presque austi aisment que le François; que jai vû presquetour ce grand Empire, l'aiant entierement traverse dans fa longueur & dans sa largeurs & aiant parcouru ses Mers Caspienne & Oceane d'un bout à l'autre, & se se Frontières en Armaie, en Iberie, en Medie, en Arabie, & vers le leuve Indus; & qu'à l'égard du peu d'endroits où je n'ai point été moi-même, je m'en suis tellement informé, que je croirois, par manie-

T.1, préface, n. p.

PREFACE.

PRE'FACE.

re de dire, m'y reconnoitre, fi j'y étois foudainement transporté. C'est ainsi que j'ai ramassilé les matériaux, dont sont composées les Relations de mon second Vosage; & voici quel est l'ordre que je leur ai donné.

Elles sont divilées en trois parties, dont chacune fait un volume.

Le I. Volume contient une espece de Journal de ce qui m'est arrivé; & de ce que j'ai rencontré de plus remarquable dans mon Voyage, depuis Paris jusqu'à Ispahan, Capitale de l'Empire de Persé. Cette première Partie, qui commence au mois d'Août 1671. & sinit-avec l'année 1673. avoit déja vu le jour. Jela sis imprimer à Londres, chez Moses Pitt, en 1686. in folio, sous ce titre: Journal du Voyage du Chevalier Chardin en Persé, & aux Indes Orientales, par la Mer Noire & par la Colchiente.

DESCRIPTION DU GOUVERN. POLITIQUE, &c. 200

pe le dis, c'est le Peuple du monde le plus foumis, & l'on n'a point ous parlet de foule-vement, ou de revolte, en Perfe, depuis deux cass ans. J'attribue cette paisible foumission ut emperament des Perfasss, qui ne font pas bouillans, comme on l'est dans nors l'ais froids, sins que per l'ai observé dans le luvre percécent.

Ma *coissement clas Perfass, qui ne font pas bonillans, comme on l'est dans nors l'ais froids, sins que de l'ai noce des Inuers, pour remplis pullement leur siège, qui est le Trème Imperial, que cette opinion fi fortement établie, qu'il faut être pur de meurs & l'avant au lioprême degre, austit bien que de la race des Inuers, pour remplis pullement leur siège, qui est le Trème Imperial, que cette opinion, dis-je, est la cause la Postique dénaurate, dont je parlera dans la fuite, de faire mourir les enfans du Agna Royal. On a peur que quelqu'un d'eux ne s'étige en Choic sephy, & n'y restillise comme lui.

Laquatrième est, qu'il faut attribue et précention d'être le Vicaire de Mahamad, & en cette qualité le Mairre de monde, à l'égard du droit divin, la haine que les Empereurs de Engeneur et, parce que le les most prétent d'etre le vrai Successer de ce dans le vue prétend être le vrai Successer de ce dans le vue prétend être le vrai Successer de ce de la cette de la cour de Grand Magol, ce Prince lui de deux autres que du nom d'eux fe donne ce titre, è ne le donne qu'à s'oi. Chacon d'eux ne traite les deux autres que du nom d'eux fe donne ce titre, è ne le donne qu'à s'oi. Chacon d'eux ne traite les deux autres que du nom d'eux fe donne ce titre, è ne le donne qu'à s'oi. Chacon d'eux ne traite les deux autres que du nom d'eux fe donne ce titre, è ne le donne qu'à s'oi. Chacon d'eux ne traite les deux autres que du nom d'eux fe donne ce titre, è ne le donne qu'à s'oi. Chacon d'eux ne traite les deux autres au peut le le s'oi, qu'il fine ne l'appear de le comme de le s'oi, qu'il qu'il n'enten dit pas ce de l'es qu'il qu'il n'enten dit pas ce de l'es prouve de l'es peut de l'es qu'il qu'il n'ente

87

**CHARDIN,

**CHARDIN,

**Chard of the de de var ches; de maniferio de foye & d'or à deux rénes; de maniferio de cheval eft teur des deux côrez. On laur paffe aux pietes de contaves faites de condons femiolables aux licols, qu'on attache parcellitemen à un color puete des des contraves faites de condons femiolables aux licols, qu'on attache parcellitemen à un grand for parcellitemen à un color puete des freques des contraves faites de condons femiolables aux licols, qu'on attache parcellitemen à un grand for parcellitemen à un color puete de parcellitemen à un planche fuivante. On mieux la figure dans la planche fuivante. On mieux la figure dans la planche fuivante. On mieux la figure dans la planche fuivante. On puete la figure de la purce proposition de l'entre de de purce maffif, feeaux, marteaux, cloux, étrilles, caparafions avec des chaines, comme l'on en met aux chevaux furieux; tout eft d'or fin, de même que toute la vaiifelle de la Maifon du Roi. Les harnois des chevaux font de pietreries, & l'un et alfez different de l'autre. Le premier eft tout de Diamans: le fecond de Pertes: on y en voit de fort groffes qui pendent fur le poittail: le troitième eft de Rubis: les quarte fuivans font d'Emeraudes: le huitiéme eft de Saphirs: les deux derniers font garnis de ur coites. Les feltes font devant de derriere d'or maffif couvert de pietreries. Les étriers font de maté derriere d'or maffif couvert de pietreries. Les étriers font de maté derriere d'or maffif couvert de pietreries. Les étriers pour de même, & fur les feltes on jette de grandes houlies de tillu d'or & de foye legres pour garder le harnois contre la pourfiere.

Le Trône du Roi eft au fonds de la première s'alle et l'indeparte de pour les foures de l'autre de l'autre de l'autre d'indeparte de l'autre de l'autre d'indeparte de l'autre d'indeparte l'autre d'indeparte l'autre de l'autre d'indeparte l'autre d'indeparte l'autre d'indeparte l'autre d'indeparte l'autre d'une étale d'autre d'une étale d'autre d'indeparte l'autre d'une étale d'autre d'indep

DESCRIPTION DU GOUVERN. POLITIQUE, &c. 271

d'affaires, fuit dechofes indifférentes. Après ex marchent rois on quatre Officiers de la garderole du Roi; un Officier de la Califfie, d'un de la Sommeterie; ceux-ci faffait porter è hoir dans écontre les coux-ci faffait porter è hoir dans decharits Coffies fur un Chevil, & ceux-la cental est soillettes pleines des habits les plat reain, c'elt-d-dire les Domines aux s'est pour se la contre le contre de la Califfie, de la deligne, partir l'équest soint des Kainedar du Roi, c'elt-d-dire les Domines aux s'especurs, qui les fèrvent à la chamière, partir l'équest soint des Kainedar du Roi, c'emme on les appelle, qui portent de s'eur, qui vont à piel, cheun un possonire d'eau fut le dos, paffé de la même annière que les gens de médier portent leur fact uvers pour les des les gardins pour les deux pui vont à piel, cheun un possonire d'eau fut le dos, paffé de la même annière que les gens de médier portent leur fact uvers pour les des plus magnifiques. Tentes que Prince du Monde puilfe avoir, néanmoins il trouve fur route, l'et gui de l'espais anguifiques d'et reits en prince du Monde puilfe avoir, néanmoins il trouve fur route, l'et estaite en traite, de petiteres maifaits and partire de la forte d'en route de la forte vent pour foi logement particulier.

Quant à la reception des Ambailladeurs, c'eff et qu'un la pour de la prince du Monde puilfe avoir, méanmoins il trouve fur route, de partire de petiters mains fins de plaifance, accompagnées de jardins qu'un entre de partire de la fartire de partire de partir

pour redemander la Ville & la Forterefic Gandabar, qui dans ces derniers fieles eft la matiere de contellation perpetuelle centre les Perfans & les Indiens, comme Babylone l'est entre les Perfans & les Turcs. Il fembloit, que dans cette Ambaffade, les deux Rois prillent à tâche de conteller à l'empl, tant fur la firté que fur la magnificence. L'Ambaffadeur avoit apporté pour quatre milions de prefens pour le Roi & pour fa dépende. Le Roi de Perfe par cectorit de grandeur, dont J'ai parlé, in que l'Ambaffadeur fut conduit fort lentement dans fa marche, à qu'il languit fi long-tems après fon audience de contellation de prefens pour le sur prefent de cinq cens in the conduit fort lentement dans fa marche, à qu'il languit fi long-tems après fon audience de contellation de l'est parle de l'est par certoire de perfensit de grand Magni, fait que l'Ambaffadeur fut conduit fort lentement dans fa marche, à qu'il languit fi long-tems après fon audience de content e sa duprès fon audience de content e sa duprès fon audience de content e sa duprès fon audience de content le si de perfe de perfe aux lindes, de particulation de l'est de la dernit de la lavoit aux l'est particulation de l'est de la dernit de l'est parle de l'est par

DESCRIPTION DU GOUVERN. POLITIQUE, &c. 275

DESCRIPTION DU GOUVERN. POLITIQUE, &c. 275

Gelquefois les tirres de Roi tiennent une per é ces tirres ne font pas, comme l'on pas, comme l'on praique parmi nous; mis des divers Etats & Royaumes qu'il public de, compte il 6 praique parmi nous; mis ce font des noms de vertus & de dignite. Le tirre ordinaire que les fujers tait donnent en lui parlant, ell Véli neamet, ¿cit. dice, le Licentenant de Dieu; celui par legael Duen fait la dijurbiation de for gracei ana komme.

Jai obfervé el-deffus qu'en Perfe chacun prais (cit. di dilinicition prais en comme il veut les plus grands titres, les mettant après fon nom: mais il faut obferre i ej qu'il n'y a que le Roi qui les paillemente devant fon nom; & ce figs. Alinicition qu'il sy a centre le Prince & le flege. Alinicition qu'il sy a centre le Prince & le flege. Alinicition qu'il sy a centre le Prince & le flege. Alinicition qu'il sy a centre le Prince & le flege. Alinicition qu'il sy a centre le Prince & le flege. Alinicition qu'il sy a centre le Prince & le flege. Alinicition qu'il sy a centre le Prince & le flege. Alinicition qu'il sy a centre le Prince de le flege. Alinicition qu'il sy a centre le Prince de le flege. Alinicition qu'il sy a centre le Prince de le flege. Alinicition qu'il sy a centre le Prince de le flege. Alinicition qu'il sy a centre le Prince de le flege. Alinicition qu'il se porte le flege. Alinicition qu'il se porte de condition de l'alinicition qu'il se propriet de l'alinicition qu'il se propriet qu'il se propriet qu'il se propriet qu'il prince en metant ce fitte après le nom, au lieu que les autres le metant devant. Par cemple, on dit flue Alinicition qu'il de l'alinicition qu'il d

Annexes



Antoine Coypel (1661-1722)
Réception de l'ambassadeur de Perse par Louis XIV dans la Galerie des Glaces, le 19 février
1715
Musée national du château de Versailles et du Trianon



Jean-Antoine Watteau (1684-1721)

Portrait de l'ambassadeur de Perse Mehemet Riza Beg, 1715

Paris, Musée du Louvre : cabinet des dessins, fonds des dessins et miniatures

Référence : RF 36735, recto



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

L'audience donnée par Louis XIV à l'ambassadeur de Perse à Versailles Le 19 février 1715. Estampe. Collection Hennin. Paris. Éditions Langlois.

BnF, département des Estampes et de la Photographie, RESERVE QB-201 (170)-FT 4 © Bibliothèque nationale de France

Table des matières

Reme	reiements	3
Somm	naire	4
Introd	uction	5
Historiographie du sujet		13
	Histoire sur l'étude de l'Orient et de la Perse	
	1.1. Tentatives de comprendre et définir l'Orient	13
	1.2. Une histoire de l'exotisme et des voyages en Perse	
2.	Un croisement de plusieurs champs historiographiques	16
	2.1. Une histoire culturelle des représentations	
	2.2. Une histoire politique de la diplomatie	
3.	Les apports de la recherche internationale sur l'orientalisme	19
	3.1. Une critique de l'orientalisme comme domination culturelle	
	3.2. Le cas spécifique de l'orientalisme persan à l'époque moderne	
4.		
	4.1. Dépasser une histoire européocentrée de l'Orient	22
	4.2. Les recherches récentes sur la Perse	24
-	tre III : Les enjeux de la diplomatie franco-persane à la lumière de l'ambassade	
1.	Sources de l'étude	
	1.1. Mémoires de l'ambassade	
	1.2. La presse et les périodiques	
_	1.3. Œuvres littéraires et œuvres d'art	
2.	J	
	2.1. L'arrivée de la délégation persane et la cérémonie	
	2.2. La mise en scène de la magnificence royale	
	2.3. Un protocole perturbé par l'ambassadeur	
3.	Une impression ambigüe laissée par l'ambassadeur persan	
	3.1. La proximité entre le baron de Breteuil et Mohammed Reza Beg	
	3.2. Un homme qui attire les curiosités	
	3.3. Une figure complexe mais fidèle aux canons de l'orientalisme persan	
4.	La connaissance de la Perse au service de la diplomatie française	
	4.1. Des acteurs de la diplomatie familiers de l'histoire de la Perse	
	4.2. Comparaisons entre la diplomatie française et persane dans les récits de voyage.	
	Les échos littéraires de l'ambassade	
	5.1. Une médiation de l'histoire des galanteries de l'ambassadeur	
	5.2. Les échos de l'ambassade chez Louis d'Hôtelfort et Montesquieu	
	graphiegraphie	
Corpu	s de sources	68

Annexes	90
Table des matières.	